

# CONCOURS 2017

## Rapport du jury sur les concours des conservateurs du patrimoine

État  
Ville de Paris  
Collectivités territoriales



## Sommaire

<b>Composition du jury</b>	<b>4</b>
<b>Rapport général du jury</b>	<b>7</b>
<b>Epreuves écrites</b>	<b>10</b>
<b>Epreuves orales</b>	<b>57</b>
<b>Données statistiques</b>	<b>89</b>

## Composition du jury

### PRÉSIDENTE DU JURY

Françoise BANAT-BERGER  
conservatrice générale du patrimoine

### VICE-PRÉSIDENT DU JURY

Richard DAGORNE  
conservateur territorial en chef du patrimoine

### MEMBRES DU JURY

Elisabeth BOUFFARD-SAVARY  
conseillère municipale de Saint-Maur-des-Fossés

Michel BOURNAT  
maire de Gif-sur-Yvette, président de la  
Communauté d'agglomération de Paris-Saclay,  
conseiller départemental de l'Essonne

Jean-Pierre BRACCO  
professeur des universités

Aurélie CARRÉ  
conservatrice territoriale du patrimoine

Frédéric COUSINIÉ  
professeur des universités

Sabrina DALIBARD  
conservatrice territoriale du patrimoine

Didier DELHOUME  
conservateur en chef du patrimoine

Christine de MAZIÈRES  
conseillère maître à la Cour des comptes

Laurent JÉGOU  
maître de conférences

Stephan KUTNIAK  
directeur général adjoint des services du  
Conseil départemental des Hauts-de-Seine

Judith PARGAMIN  
conservatrice territoriale en chef du patrimoine

Pascal ROUSSEAU  
professeur des universités

Cécile ULLMANN  
conservatrice générale du patrimoine

### CORRECTEURS ET EXAMINATEURS SPÉCIALISÉS

Archéologie et histoire de l'art et des civilisations  
de l'Europe des périodes paléolithique et  
mésolithique

Boris VALENTIN  
professeur des universités

Archéologie et histoire de l'art et des civilisations  
de la France de la période néolithique et des  
âges des métaux

Anne LEHOËRFF  
professeure des universités

Archéologie historique de la France de l'époque  
gallo-romaine jusqu'à la fin du XVIIIe siècle

Sophie QUEVILLON  
conservatrice du patrimoine

Archéologie et histoire de l'art et des civilisations  
du monde gréco-romain jusqu'au Ve siècle  
après J.-C.

Mathilde RÉGEARD  
conservatrice territoriale en chef du patrimoine

Histoire de l'art et des civilisations du Moyen  
Âge européen et de Byzance du Ve siècle au  
XVe siècle

Anne EMBS  
conservatrice du patrimoine

Histoire de l'art et des civilisations de l'Europe  
de la fin du XVe siècle à la fin du XVIIIe siècle

Guillaume FAROULT  
conservateur en chef du patrimoine

Histoire de l'art et des civilisations dans le  
monde occidental de la fin du XVIIIe siècle à  
nos jours

Sophie BERNARD  
conservatrice territoriale du patrimoine

Archéologie et histoire de l'art et des civilisations  
de l'Égypte antique

Caroline DORION-PEYRONNET  
conservatrice territoriale du patrimoine

Archéologie et histoire de l'art et des civilisations  
du Proche-Orient antique

François BRIDEY  
conservateur du patrimoine

Archéologie et histoire de l'art et des civilisations  
du monde islamique des origines à nos jours

Etienne BLONDEAU  
conservateur du patrimoine

Archéologie et histoire de l'art et des civilisations  
de l'Inde et du monde indianisé des origines à  
nos jours

Pierre BAPTISTE  
conservateur général du patrimoine

Archéologie et histoire de l'art et des civilisations  
de l'Extrême-Orient (Chine, Japon, etc.) des  
origines à nos jours

Michel MAUCUER  
conservateur en chef du patrimoine

Archéologie et histoire de l'art et des civilisations  
de l'Afrique des origines à nos jours

Laurella RINÇON  
conservatrice du patrimoine

Archéologie et histoire de l'art et des civilisations  
de l'Océanie des origines à nos jours

Julia FERLONI-GRANDVAL  
conservatrice du patrimoine

Archéologie et histoire de l'art et des civilisations  
des Amériques amérindiennes des origines à  
nos jours

Mathilde SCHNEIDER  
conservatrice du patrimoine

Ethnologie européenne

Marie-Anne GUÉRIN  
conservatrice territoriale en chef du patrimoine

Histoire des techniques et patrimoine industriel

Christian TILATTI  
conservateur territorial en chef du patrimoine

Patrimoine et sciences de la nature

Amandine PEQUIGNOT  
maître de conférences

Documents d'archives du Moyen Âge à nos  
jours

Stéphane CAPOT  
conservateur en chef du patrimoine

Histoire des institutions françaises

Emmanuelle GIRY  
conservatrice du patrimoine

## **CORRECTEURS ET EXAMINATEURS SPÉCIALISÉS (LANGUES)**

ALLEMAND

Patrice HALOCHE  
professeur agrégé

Marie-Christine MASSON  
professeure agrégée

ANGLAIS

Emmanuel ALVAREZ ZUBILLAGA  
professeur agrégé

Catherine AMANDOLESE  
maître de conférences

Laure KLEIN  
professeure agrégée

Maxime SHELLEDY  
professeur agrégé

Alexiane SUTTON  
professeure agrégée

Matthieu VAUDIN  
professeur agrégé

ARABE

Marie LORENZIN  
professeure agrégée

Ali MOUHOUB  
professeur agrégé  
inspecteur d'académie

## CHINOIS

Yanru LI  
professeur agrégé

Priscille NGAN  
professeure certifiée

## ESPAGNOL

Véronique BONNET  
professeure certifiée

Aitor ALFONSO  
professeur agrégé

## GREC ANCIEN

Véronique CIREFICE  
professeure de chaire supérieure

Frédéric NAU  
professeur agrégé

## HÉBREU ANCIEN

Gabrielle ATLAN  
maître de conférences

Joseph TEDGHI  
professeur des universités

## ITALIEN

Davide LUGLIO  
professeur des universités

Giuliana PIAS  
maître de conférences

## JAPONAIS

Fusako HALLÉ  
professeure certifiée

Yumiko ISHIKAWA  
professeure certifiée

## LATIN

Elisabeth PIAZZA  
professeure agrégée

Yovan STUPAR  
professeur agrégé

## RUSSE

Christine CAILLON-NEKRITCH  
professeure de chaire supérieure

Odile MELNIK-ARDIN  
professeure de chaire supérieure

# **Rapport général du jury**

A la demande de l'Institut national du patrimoine (INP) et du Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT), le rapport du jury des concours 2017 de recrutement des conservateurs du patrimoine de l'Etat et de la Ville de Paris et des conservateurs territoriaux du patrimoine est établi sous la responsabilité de la présidente du jury. Il a pour objectif de mettre en exergue les grandes tendances et les leçons à tirer de cette session et sa lecture attentive doit permettre aux futurs candidats de se préparer dans les meilleures conditions.

Les concours externes et internes ont été ouverts par arrêté du 2 février 2017 pour le recrutement dans le corps des conservateurs du patrimoine de l'Etat ou de la Ville de Paris et par arrêté du 20 décembre 2016 pour le recrutement dans le cadre d'emplois des conservateurs territoriaux du patrimoine. Ces concours ont été organisés par l'INP, de façon conjointe, pour le compte de l'Etat et de la Ville de Paris d'une part, et du CNFPT d'autre part.

Les épreuves écrites se sont déroulées à l'espace - Les Docks de Paris, à La Plaine Saint-Denis, les 22, 23 et 24 août 2017, ainsi que dans trois centres ultramarins (Basse-Terre, Fort-de-France, Saint-Denis de la Réunion). L'épreuve d'analyse et de commentaire de documents spécifique à la spécialité Archives (concours externes) a quant à elle été organisée à l'INP le 25 août 2017.

Sur les 551 candidats inscrits aux concours, 336 candidats se sont présentés à l'ensemble des épreuves écrites, soit près de 61% des inscrits, ce qui montre que l'intérêt porté pour le métier de conservateur du patrimoine ne se dément pas. Le taux de féminisation des présents est stable : 76,19% (75,5% en 2016, 72% en 2015).

Le taux d'absentéisme des inscrits reste stable : 39% (39% en 2016, 37% en 2015). Le nombre de candidats présents s'établit à 289 pour les concours externes et à 47 pour les concours internes.

Au total, 76 candidats ont été déclarés admissibles par le jury (60 externes pour 27 postes et 16 internes pour 8 postes). Le taux de féminisation global des admissibles est de 72% (78% en 2016, 60% en 2015).

Les 227 épreuves orales d'admission se sont déroulées dans les locaux de l'INP entre le 2 novembre et le 30 novembre 2017. Le jury et les collèges d'examineurs spécialisés ont auditionné 76 candidats.

Certaines épreuves orales ont vu des candidats obtenir d'excellentes notes, couronnant une véritable motivation pour le métier de conservateur du patrimoine mais aussi une préparation sérieuse aux épreuves. Le jury rappelle que chaque point compte et que chaque épreuve écrite et orale, même affectée d'un coefficient 1, nécessite d'être préparée, au risque d'encourir une note pénalisante, voire éliminatoire pour les concours des conservateurs territoriaux du patrimoine.

Dans sa délibération d'admission du 6 décembre 2017, le jury a proclamé l'admission de candidats pour les spécialités ouvertes, à l'exception de la spécialité archéologie du concours interne (aucun candidat ne s'étant présenté aux épreuves d'admissibilité). Le jury s'est félicité du niveau remarquable des candidats admis. Du fait du poste non pourvu et du fait des choix exprimés par les candidats admis aux deux concours, deux reports de postes ont été effectués (un pour l'Etat, un pour les collectivités territoriales).

Au total, 29 des 35 lauréats ne candidataient que dans une seule spécialité, soit près de 82,85% des lauréats : 24 externes sur 27 et 5 internes sur 8. Le taux de féminisation des lauréats est de 71% (80% en 2016, 63% en 2015). Un candidat de la Réunion a été admis au concours interne Etat, spécialité Musées. Trois élèves de la classe préparatoire intégrée de l'INP ont été admises aux concours externes : une au concours Etat spécialité Monuments historiques et inventaire et deux au concours collectivités territoriales spécialité Patrimoine scientifique, technique et naturel.

La promotion Sarah Bernhardt est entrée en formation d'application le 3 janvier 2018.

Le jury rappelle enfin qu'un concours est un acte de recrutement de candidats évalués intrinsèquement et les uns par rapport aux autres en vue de l'accès à un nombre limité de postes

offerts au titre d'une session. L'évaluation de la qualité des prestations des candidats à un concours relève de l'appréciation souveraine du jury.

Le concours se réussit aussi bien à l'écrit qu'à l'oral et le rapport du jury proposé à la lecture des candidats et des préparateurs constitue leur premier outil de travail.

# **EPREUVES ECRITES**

# Première épreuve écrite des concours externes

## - Libellé réglementaire de l'épreuve

« La première épreuve d'admissibilité consiste en une dissertation générale portant, au choix du candidat, soit sur l'histoire européenne, soit sur l'histoire de l'art européen, soit sur l'archéologie préhistorique et historique européenne, soit sur l'ethnologie, soit sur l'histoire des institutions et de l'administration françaises, soit sur les sciences de la nature et de la matière (durée : cinq heures ; coefficient 3).

Toutefois, les candidats qui concourent dans la spécialité Archives et les candidats qui concourent dans deux spécialités, dont la spécialité Archives, choisissent soit le sujet portant sur l'histoire européenne, soit le sujet portant sur l'histoire de l'art européen, soit le sujet portant sur l'histoire des institutions et de l'administration françaises.

Le choix du sujet s'exerce au moment de l'épreuve. »

L'épreuve ne comporte pas de programme réglementaire.

## - Forme de l'épreuve

L'énoncé de chacun des six sujets de dissertation repose sur un ou plusieurs mots, une ou plusieurs phrases, une citation ou une question. Aucun document n'est fourni.

## - Objectifs de l'épreuve et capacités mises en œuvre par le candidat

Cette épreuve suppose à la fois de solides connaissances scientifiques ainsi qu'une maîtrise de la rhétorique de la dissertation.

L'épreuve a pour but d'évaluer les capacités d'analyse, de maîtrise des concepts et des problématiques de la discipline et d'organisation des données et arguments selon un plan construit, pertinent et progressif.

Les termes du sujet doivent être compris, analysés et conduire le candidat à organiser une composition claire, cohérente et structurée dans laquelle le jury prête une attention particulière à la fermeté de l'introduction et de la conclusion.

La prise en compte des différentes périodes chronologiques, l'analyse, la précision et l'opportunité des exemples, bibliographiques notamment, sont attendues par le jury.

Afin de garantir la cohérence et l'homogénéité des critères d'appréciation pour tous les sujets de dissertation, le candidat sera notamment évalué sur sa capacité à :

- comprendre le sujet, délimiter ses contours et le contextualiser ;
- définir une problématique ;
- organiser ses idées ;
- construire, structurer et argumenter une démonstration étayée sur des connaissances scientifiques solides et des exemples diversifiés et pertinents ;
- faire preuve d'analyse critique ;
- traiter le sujet ;
- maîtriser les règles de la dissertation ;
- maîtriser l'expression écrite et présenter des qualités rédactionnelles ;
- maîtriser le vocabulaire approprié ;
- maîtriser le temps imparti.

## Sujets

- 1) Sujet d'histoire européenne  
**Les hommes et la mer en Europe, de l'Antiquité à nos jours.**
- 2) Sujet d'histoire de l'art européen  
**Espaces et objets de dévotion.**
- 3) Sujet d'histoire des institutions et de l'administration françaises  
**Battre monnaie, du Moyen Âge à nos jours.**
- 4) Sujet d'archéologie préhistorique et historique européenne  
**Documenter la mort.**
- 5) Sujet d'ethnologie  
**Corps inventés.**
- 6) Sujet de sciences de la nature et de la matière  
**Étudier l'inaccessible.**

## Répartition des notes

302 copies

Note maximale : 19

Note minimale : 0,5 (hors copies blanches)

Moyenne : 9,60 (hors copies blanches)

Médiane : 9,5

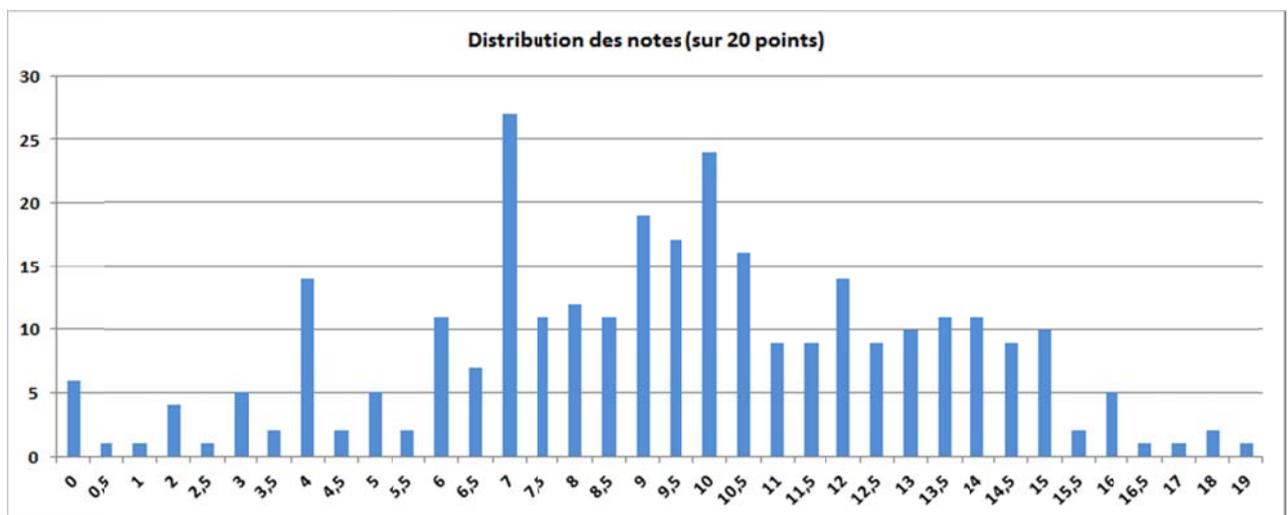
Distribution des notes :

Inférieures à 5 (notes éliminatoires) : 36

Comprises entre 5 et moins de 10 : 122

Comprises entre 10 et 14 : 113

Supérieures à 14 : 31



# Proposition de traitement de sujets, à titre d'exemple :

## HISTOIRE EUROPÉENNE

Sujet : Les hommes et la mer en Europe, de l'Antiquité à nos jours.

Le sujet, bien documenté par l'historiographie, ne présentait pas de difficulté majeure mais imposait de mobiliser des connaissances assez vastes et surtout de réfléchir aux multiples relations qu'ont entretenues les Européens avec l'élément marin depuis les temps minoens, à différentes échelles.

En dépit d'une grande hétérogénéité dans la distribution des notes, les correcteurs ont constaté le bon niveau de connaissances d'une majorité de candidats ainsi qu'une maîtrise générale de la technique de dissertation. Toutefois, il est regrettable que malgré les recommandations faites dans les rapports précédents, certains candidats continuent à faire figurer le plan détaillé dans leur copie, pratique qui a été sanctionnée dans la mesure où elle crée un déséquilibre avec les candidats qui s'évertuent à soigner la mise en forme et les transitions entre les différentes parties de leur devoir.

Par « hommes », on entendait évidemment le genre humain et pas seulement l'élément masculin. Même si le monde des marins est un monde d'hommes, les femmes ont joué un rôle non négligeable dans les activités de préparation des activités maritimes, de transformation des produits de la mer. Ce terme d'« hommes », associé à la mer, renvoyait moins à des individus qu'à des groupes : à toutes les époques, les marins, les gens de mer, les communautés maritimes ont été mieux documentés que les individus qui composent ces groupes.

On n'attendait pas des candidats qu'ils dressent un tableau des mers européennes, mais qu'ils replacent les différents espaces maritimes dans leur contexte historique. Ainsi, jusqu'au haut Moyen Âge, l'horizon maritime des Européens se réduit à la Méditerranée, avant que l'essor de l'Europe du nord-ouest à partir du VIII<sup>e</sup> siècle ne place la mer du Nord et la Manche au cœur de l'échiquier politique et économique. Enfin, à partir du XV<sup>e</sup> siècle, l'espace maritime européen se dilate pour prendre une dimension océanique. Ces changements d'échelle pouvaient constituer des césures logiques pour l'organisation d'un plan chronologique, qui s'est avéré très souvent le plus judicieux étant donnée l'amplitude de la chronologie proposée par le sujet, de l'Antiquité à nos jours.

Il importait également de souligner que la relation ne fut pas la même partout et à toutes les époques... et pas seulement entre les populations littorales et les habitants du Caucase. Par exemple, les Romains se sont longtemps détournés de la mer avant de contrôler la *Mare nostrum* ; la Bretagne, considérée comme une traditionnelle terre de marins, a longtemps été une région paysanne, où le lien avec la mer est resté ténu, jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle. De même, les activités maritimes en Languedoc furent quasi inexistantes jusqu'au développement touristique des années 1960.

Dans la définition et le traitement du sujet, les correcteurs ont été sensibles au respect de l'équilibre entre les deux termes ainsi qu'au traitement de la dimension humaine du sujet. En effet, une des erreurs les plus fréquemment commises a consisté à traiter « L'Europe et la mer » ou « Les Européens et la mer », et donc à privilégier les dimensions politique ou géostratégique. Beaucoup de copies ont également développé à l'excès la question des conflits navals et des expéditions maritimes qui jalonnent la période, éludant la place de l'homme dans ces entreprises.

Le choix d'un tel sujet s'explique par le fait que la mer est omniprésente dans l'histoire européenne, ne serait-ce que par sa proximité géographique pour une majorité d'Européens. Elle a également occupé une place centrale dans la culture européenne (de l'*Odyssée* à Jules Verne, des fresques des palais minoens aux tableaux impressionnistes). Surtout, cette mer nourricière a placé les produits de la mer au cœur du régime alimentaire des populations autant qu'elle a généré des activités qui ont concouru à l'essor et au rayonnement des nations européennes. Les correcteurs ont été sensibles à la mobilisation de connaissances portant sur l'ensemble des espaces concernés (de la Méditerranée à la Baltique, de la mer Noire à l'Atlantique) et sur l'ensemble de la chronologie. De ce point de vue, on peut regretter le déséquilibre souvent flagrant entre les périodes historiques. L'Antiquité a dans l'ensemble été bien traitée, de même que la période des grandes découvertes. Au contraire, la période médiévale s'est souvent trouvée réduite à l'évocation des Vikings et à des poncifs tels que la croyance en une terre plate ou la découverte de l'Amérique par les Vikings.

On se contentera ici de dresser une liste sommaire des grandes thématiques qu'englobait le sujet. La mer fut d'abord l'objet de déplacements humains depuis l'Antiquité. Les Européens ont arpenté les mers comme explorateurs (Ulysse, les Vikings, Magellan, Bougainville, Paul-Émile Victor...), comme marchands, comme migrants (les fondateurs des *emporía* grecs dans toute la Méditerranée, les missionnaires anglo-saxons ou irlandais sur le continent au haut Moyen Âge, les Normands en Sicile, les Irlandais ou Italiens en Amérique au XIXe siècle, les réfugiés des conflits du XXe siècle...). Ce fut aussi un lieu d'exclusion, d'exil : les ostracisés du monde grec étaient envoyés outre-mer, les Huguenots expédiés aux galères, les marins prisonniers des guerres napoléoniennes étaient parqués dans les pontons anglais, les bagnards isolés à Belle-Île.

La mer est un espace que les hommes ont cherché à connaître, à cartographier, à dompter et à exploiter. On attendait évidemment des candidats qu'ils évoquent la manière dont l'espace maritime s'est dilaté au cours des siècles, depuis l'horizon méditerranéen jusqu'à la circumnavigation moderne. Mais là encore, cet espace ne pouvait être limité à l'étranger, et imposait de prendre en considération l'aménagement des littoraux, nécessaires aux déplacements maritimes (ports, phares, digues) ou les activités liées à la mer (aménagement touristiques, plates-formes pétrolières, zones portuaires...). Enfin, certains espaces ont, au cours de l'histoire, été gagnés sur la mer, comme Venise, les polders des Pays-Bas ou les ports artificiels (Aigues-Mortes).

Le sujet imposait de se pencher sur l'ensemble des activités maritimes (la pêche, la guerre, le commerce, l'exploration), mais aussi celles qui concernent l'exploitation des ressources de la mer (sel, sable de construction, ambre, pétrole off-shore...), leur transformation (conserveries, saurseries, cosmétique...), la logistique des déplacements maritimes (arsenaux, construction navale, corderies).

L'imaginaire était une thématique centrale du sujet, mais a souvent occupé une place excessive dans les copies. Il était important de présenter les perceptions que les Européens ont eues de l'élément marin, les projections géographiques qu'ils en ont données, les représentations mentales qu'ils en ont eues, et d'aborder les conséquences matérielles et spirituelles de cet imaginaire. En effet, les conditions de l'exploration des mers ont beaucoup dépendu de cet imaginaire ; les comportements et les pratiques religieuses ont été influencés par les mentalités des « gens de mer », les « identités maritimes » étudiées par Alain Cabantous. Ont été valorisées les copies qui ont utilisé à bon escient les citations littéraires (Pierre Loti, Jules Verne, Daniel Defoe, *La mer* de Jules Michelet, *Les travailleurs de la mer* de Victor Hugo...) ou artistiques (Vernet, Garneray...). La mention d'œuvres cinématographiques pouvait également se révéler utile, à condition qu'elles aussi servent à mettre en valeur un propos cohérent argumenté : mentionner le film *Dunkerque* de Christopher Nolan pouvait s'avérer pertinent lorsqu'il permettait de montrer comment le réalisateur a mis en scène le littoral à la fois comme instrument de salut et comme menace, beaucoup moins s'il s'agissait simplement d'affirmer que la mer est très présente comme décor de cinéma.

C'est la question de la mer comme enjeu politique qui a fait l'objet des développements les plus conséquents. La mer est un instrument de domination, un espace de conflit, fondement du *sea power* défini par Alfred Mahan. On attendait évidemment que soient évoquées les diverses formes de tension et de confrontation qui ont eu la mer pour objet ou pour espace : la thalassocratie minoenne ou athénienne ; la lutte contre la piraterie (à l'époque romaine comme aux XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles) ; les raids vikings du IX<sup>e</sup> siècle ; les blocus maritimes, sans oublier les guerres navales ou la compétition entre Espagnols et Portugais.

C'est aussi un enjeu économique. Le contrôle militaire des mers a souvent été un moyen de s'assurer le contrôle des voies maritimes commerciales. C'est le fondement de la thalassocratie vénitienne et génoise au XIII<sup>e</sup> siècle, l'objectif des expéditions vers le Nouveau-Monde. S'est également mise en place une économie maritime marchande, destinée à accroître les volumes échangés, enrichir les négociants, sécuriser les échanges. Pour cela ont été inventées les bourses maritimes, la lettre de change, l'assurance, les compagnies maritimes (la VOC néerlandaise, la Compagnie des Indes française), les associations de marchands (comme la Hanse), autant d'institutions derrière lesquelles figurent des hommes : marchands, négociants, banquiers... Les activités maritimes ont généré des fortunes : celles d'États maritimes (Venise, Gênes, Rhodes), de cités portuaires (Bruges, Le Havre, Bordeaux, Nantes), de familles (familles nantaises ou bordelaises enrichies dans le trafic de la traite négrière, élites hanséatiques, armateurs grecs comme Onassis).

On rappellera pour finir que la réussite à l'épreuve de dissertation d'histoire européenne ne peut s'obtenir par une simple accumulation de connaissances, aussi bonnes soient-elles. Y participent

la maîtrise de la méthode de dissertation, la bonne gestion du temps ainsi que l'équilibre entre les exemples développés et l'analyse historique qui les accompagne.

## HISTOIRE DE L'ART EUROPEEN

Sujet : Espaces et objets de dévotion.

La difficulté est tout d'abord celle de l'étendue chronologique : comment en effet, en quelques pages et sans tomber dans le panorama excessivement superficiel, évoquer une période qui s'étend de l'Antiquité (voire des périodes préhistoriques), à nos jours ? Ne faut-il pas, pour certains sujets, privilégier certaines périodes et se contenter d'évoquer, en le justifiant, d'autres périodes moins pertinentes ?

Le sujet proposé cette année – « Espaces et objets de dévotion » – pouvait aller dans le sens d'un tel traitement. Sans éliminer bien sûr la période contemporaine, il pouvait être légitime de lui accorder une place moindre ou relative – une dernière partie, des éléments introductifs et conclusifs ? –, au regard des périodes antérieures. L'importance, légitime, que nombre de candidats ont accordée à des dévotions profanes (culte monarchique, mais de fait bien souvent étroitement associé à une dimension religieuse ; formes de « culte » laïc portant sur des entités telles que la Raison, le Peuple, la République, la Patrie, les Grands Hommes, la « star », etc.), comme à la remise en cause (iconoclasme, désacralisation, déchristianisation) ou aux transferts de sacralité (vers le Musée) des dévotions traditionnelles, ne devait pas se faire au détriment excessif des formes les plus significatives et de plus longue durée de la dévotion religieuse antique, médiévale et moderne.

L'autre difficulté portait sur le sujet même qui nécessitait non seulement des connaissances étendues et précises mais, tout autant, des aptitudes à l'analyse préalable et à un minimum de conceptualisation. Les notions « espaces » et « objets » ne renvoyaient pas ainsi aux termes plus attendus « d'architecture » religieuse et « d'œuvres » d'art ou d'images, auxquels sont accoutumés les étudiants en histoire de l'art, mais imposaient une analyse précise des notions comme l'élaboration d'une tentative de typologie relativement détaillée.

« Espaces » renvoyait certes à l'espace « immobilier » du temple, de l'église, ou de la synagogue (inexistante pour la quasi-totalité des candidats). Ce qui supposait de s'interroger sur les formes de ces espaces, leurs subdivisions, leurs orientations, leurs modes d'accès et de circulations, sur les hiérarchies instaurées, les modes de séparations, les visibilité différenciées entre catégories d'usagers (clercs ou laïcs, hommes et femmes, etc.). Mais le terme devait renvoyer également à des distinctions, élémentaires, entre espace intérieur et extérieur, public/urbain/paysager et privé/intime, construit ou naturel (tout espace sacré n'est pas forcément construit), voire matériel et spirituel (intérieur) ou céleste (espace ultime visé par le croyant).

Le terme « objets », quant à lui, impliquait bien entendu de considérer les images, sous leurs différentes formes, supports, formats, localisations (sculptures, tableaux, peintures, tapisseries, gravures, etc.), mais aussi de prendre en compte reliques et reliquaires, *ex-voto*, ouvrages spirituels (livres d'heures par exemple), ou encore, même si une connaissance érudite n'était pas ici attendue, des objets, ou « images-objets » tant le statut de ces catégories est ambigu, tels que chapelets, *agnus dei*, scapulaire, crucifix, amulettes, médailles, enseignes ou ampoules de pèlerinages, ou encore monstrances eucharistiques, etc. Il fallait aussi justifier l'exclusion, ou non, d'autres objets (« mobiliers » ou « immeubles par destination ») moins liés à la dévotion qu'à l'exercice de la liturgie publique associée, dans le christianisme par exemple, aux différents sacrements (autel, tabernacle, retable, calice, patène, pyxide, ornements et vêtements liturgiques, etc. dans le cadre du culte eucharistique par exemple), qui ouvraient sans doute à d'excessifs développements.

De même, le terme de « dévotion » renvoyait moins à une exégèse stylistique et iconographique des objets concernés qu'à des pratiques individuelles et/ou collectives (pèlerinages, processions, offrandes, lectures et prières, demandes d'intercession, exercices spirituels), fondamentales dans toute religion, décisives pour la juste prise en compte de l'essentiel des objets conservés dans nos musées, mais manifestement mal connues de la très grande majorité des candidats.

D'emblée, cette négligence dans l'analyse amenait à une définition fautive ou inadaptée de la problématique comme des plans qui en résultaient. La plupart du temps, les candidats ont ainsi échoué à identifier ce qui faisait, à notre sens et sans exclure d'autres possibilités, le cœur du sujet. A savoir non pas un répertoire, forcément fragmentaire, des espaces et des objets de dévotions, mais la mise au jour de l'ensemble des relations associant ou articulant, sous différentes modalités parfois contradictoires, espaces et objets de dévotion, de l'Antiquité à nos jours.

Une telle orientation ouvrait, sans qu'il soit requis bien sûr de les parcourir toutes, à de multiples interrogations : l'objet de dévotion est-il l'élément premier instaurateur d'un espace sacré (le cas des sanctuaires fondés sur un *martyrium* ou sur la découverte d'une image miraculeuse) ? Ou bien vient-il sacraliser et qualifier *a posteriori* un espace antérieur (le cas de nombre de reliques

importées) ? Cet objet fait-il corps avec l'espace d'accueil (fresque, mosaïque, sculpture monumentale et autres « images-lieux ») ? Ou est-il juste superposé (tapisserie), ou inséré dans une structure intermédiaire (un tableau dans un retable architectural) ? Peut-il être encore extérieur à l'espace (l'autel antique par rapport au temple, les statues dans l'espace public urbain ; croix ou calvaires, ou éléments naturels, participant à un « paysage sacré »), voire indépendant de cet espace (le cas des objets mobiles de dévotion, les images de dévotion dans l'espace privé, le cas des objets portés sur soi, le cas du livre de dévotion, des gravures) ? Tout espace sacré est-il nécessairement lié à des objets et notamment à des représentations (crises iconoclastes byzantines ou protestantes) ? Comment l'espace s'adapte-t-il à ces objets pour créer des lieux dédiés (cryptes, chapelles), des circulations spécifiques (déambulatoire, processions et autres rituels ambulatoires reliant des lieux distincts) ou encore orientations privilégiées, des divisions et des hiérarchisations (le jubé) entre publics distincts ? Comment certains espaces peuvent-ils se transformer en objets de dévotion (les cas du Saint-Sépulcre ou de la Santa-Casa de Lorette et de leurs répliques), ou, inversement, comment certains objets prennent-ils la forme d'espaces architecturaux (châsses, reliquaires, monstrances, tabernacles prenant la forme d'architectures miniaturisées) ? En quoi certains objets, et la peinture en premier lieu, ne sont-ils pas juste intégrés ou insérés dans un espace architectural mais ouvrent-ils eux-mêmes, par une profondeur fictive (perspective, fond doré), sur d'autres espaces virtuels qui s'articulent aux espaces réels ? En quoi, surtout, de telles alternatives sont-elles liées à des conceptions et à des pratiques religieuses (mais aussi sociales, politiques, sexuelles) distinctes ? Quelles continuités, quels changements, quelles ruptures peut-on observer entre religions et selon les périodes ou les sous-espaces géographiques ?

Deux autres points, élémentaires, méritent d'être signalés à l'attention des futurs candidats.

Tout d'abord le caractère extrêmement stéréotypé et limité des exemples utilisés (ici le Parthénon, la Sainte-Chapelle à Paris, Conques, *La Mort de la Vierge* de Caravage, etc.). Il faut sans doute ici rappeler que les exemples doivent être relativement nombreux, référencés (attribués, datés, situés, mis un peu en contexte), pertinents par rapport au sujet (beaucoup de dissertations glissent vers l'accumulation inarticulée et sans rapport avec le sujet d'exemples d'œuvres à vague thématique religieuse issue du recyclage de notes de cours), décisifs (le Parthénon certes) mais aussi variés et originaux : l'art antique ne se réduit sans doute pas à deux ou trois temples, l'architecture médiévale à une chapelle et à une ou deux cathédrales gothiques, le baroque au Bernin, le XXe siècle à Marcel Duchamp, etc. Des exemples originaux (telle chapelle secondaire, telle œuvre d'un modeste musée visité ou d'un artiste un peu plus rare), démontrent encore l'appropriation personnelle et approfondie de la discipline par l'aspirant conservateur.

D'autre part, sauf exceptions, l'ignorance quasi absolue non de « l'art » mais de « l'histoire de l'art » en tant que discipline, est frappante. Sur un tel sujet (comme sur d'autres), les correcteurs attendent non pas juste des références à l'actualité la plus récente nourrie de la lecture assidue de magazines ou de la consultation d'internet, mais un minimum de connaissance des travaux décisifs, ou d'expositions remarquables, portant sinon sur le sujet en tout cas sur l'art religieux : J. P. Vernant, G. Sauron, H. Belting, J. C. Schmitt, J. Wirth, R. Recht, J. Baschet, M. Baxandall, D. Arasse, R. Dekoninck, I. Saint-Martin, sans même évoquer E. Mâle, A. Grabar, A. Chastel ou E. Panofsky, sont, entre autres, des noms qui auraient pu apparaître ici ou là. De même, la place, difficile, que certains musées accordent à ce type d'objets et à leur présentation (pensons au Mucem, au Musée du Quai Branly, au musée de la Visitation à Moulins, au musée d'art sacré de Dijon, du Gard ou de Fourvière à Lyon, ou encore aux musées analogues d'Utrecht et de Cologne), aurait pu être évoquée de façon plus systématique par de futurs conservateurs.

## Première épreuve écrite des concours internes

### - Libellé réglementaire de l'épreuve

« La première épreuve écrite d'admissibilité consiste en une note, établie à partir d'un dossier à caractère culturel, permettant de vérifier l'aptitude du candidat à faire l'analyse et la synthèse d'un problème et d'apprécier les connaissances et qualifications acquises (durée : cinq heures ; coefficient 3). »

L'épreuve ne comporte pas de programme réglementaire.

### - Forme de l'épreuve

L'épreuve repose sur l'exploitation d'un dossier comportant plusieurs documents de forme, de nature et de longueur variées.

Le titre du dossier peut être indiqué sous la forme d'un ou de plusieurs mots, d'une ou de plusieurs phrases, d'une citation ou d'une question.

### - Objectifs de l'épreuve et capacités mises en œuvre par le candidat

Cette épreuve n'est pas une dissertation générale sur le sujet correspondant au titre du dossier.

Le travail d'analyse et de synthèse doit s'appuyer sur tous les documents fournis dans le dossier ainsi que sur l'expérience, tant personnelle que professionnelle, des candidats et les conduire à une réflexion argumentée, et non pas à une simple restitution, sur un problème proche de leur environnement professionnel (actuel ou futur).

Les documents proposés ne doivent pas être traités de manière allusive et doivent permettre de mesurer l'esprit critique du candidat. L'absence de paraphrase et la clarté d'exposé de la synthèse sont attendues d'un candidat.

Afin de garantir la cohérence et l'homogénéité des critères d'appréciation pour toutes les copies, le candidat sera notamment évalué sur sa capacité à :

- comprendre le champ thématique du dossier, délimiter ses contours et le contextualiser ;
- comprendre, identifier et analyser avec précision tous les documents du dossier ;
- définir et qualifier avec exactitude le problème posé ;
- sélectionner, hiérarchiser, regrouper et ordonner les informations contenues dans le dossier ;
- définir une problématique ;
- construire et argumenter une démonstration selon un plan cohérent et pertinent ;
- organiser et exposer les idées synthétisées de manière claire et précise ;
- faire appel à un certain niveau de culture générale théorique et pratique ;
- faire preuve d'analyse critique ;
- traiter le sujet ;
- maîtriser l'expression écrite et présenter des qualités rédactionnelles ;
- maîtriser le vocabulaire approprié ;
- maîtriser le temps imparti.

## Sujet : Patrimoine et géopolitique.

### Liste des documents fournis dans le dossier :

- Document 1 : Olivier Pascal-Moussellard, « L'archéologie, nouvelle guerre des pierres de Jérusalem », <http://www.telerama.fr>, 2 mars 2013 (extrait)
- Document 2 : « L'Algérie n'a récupéré que 2 % de ses archives détenues par la France », Rédaction du HuffPost Algérie avec Agence, <http://www.huffpostmaghreb.com>, 5 juillet 2017 (extrait)
- Document 3 : « Le patrimoine mondial et l'Arctique », <http://whc.unesco.org.fr>, 4 avril 2017 (extrait)
- Document 4 : Lucien Baylac (1851 – 1913), « Vue panoramique de l'Exposition universelle de 1900 à Paris », Bibliothèque du Congrès, Washington DC
- Document 5 : Edouard Launet, « Musées, le monopole nord », <http://next.liberation.fr>, 7 février 2007 (extrait)
- Document 6 : Roxana Azimi, « Le Louvre Abu-Dhabi, un monument de diplomatie », <http://www.lemonde.fr>, 16 septembre 2016 (extrait)
- Document 7 : Loi n° 2010-501 du 18 mai 2010 visant à autoriser la restitution par la France des têtes maories à la Nouvelle-Zélande et relative à la gestion des collections, <https://www.legifrance.gouv.fr> (extrait)
- Document 8 : Lettre de mission du 29 juin 2015 du Président de la République à Jean-Luc Martinez, Président-directeur du musée du Louvre, dans « Cinquante propositions françaises pour protéger le patrimoine de l'humanité » (novembre 2015)
- Document 9 : Florent Boutet, « Cathédrale de Reims : les vitraux de l'amitié franco-allemande », [france3-regions.francetvinfo.fr](http://france3-regions.francetvinfo.fr) 11 mai 2015 (extrait)

## Répartition des notes

47 copies

Note maximale : 15

Note minimale : 4 (hors copies blanches)

Moyenne : 10,18 (hors copies blanches)

Médiane : 10

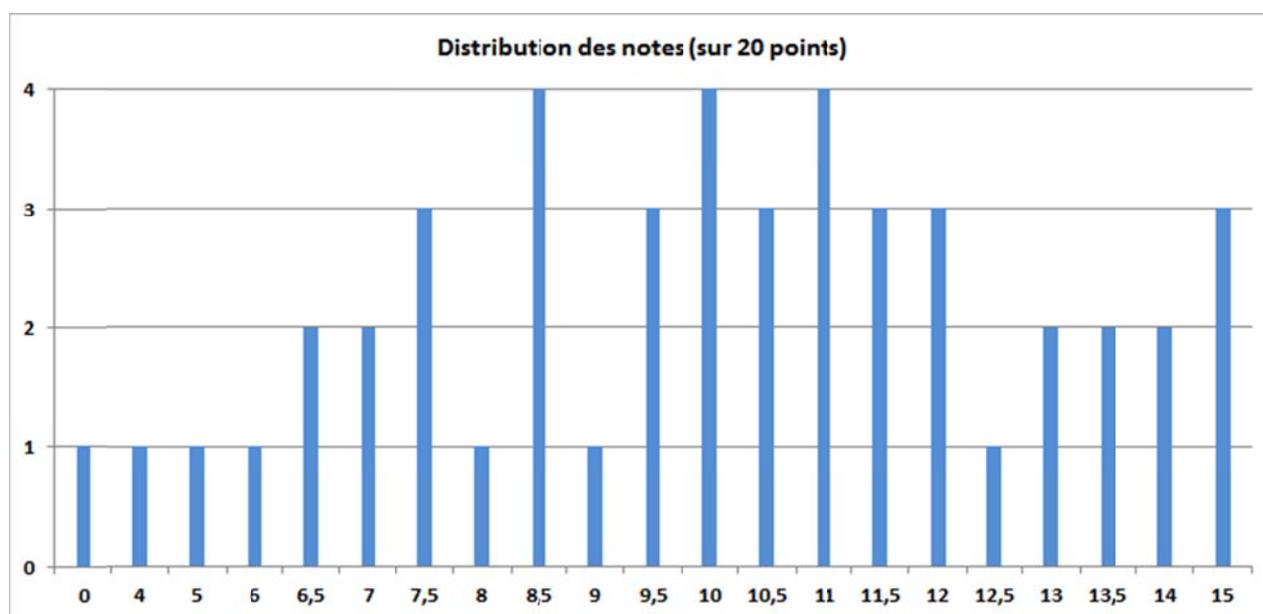
Distribution des notes :

Inférieures à 5 (notes éliminatoires) : 2

Comprises entre 5 et moins de 10 : 18

Comprises entre 10 et 14 : 24

Supérieures à 14 : 3



## Observations du jury :

Quelques copies témoignent à la fois d'une maîtrise de la méthodologie et du contenu, tout en sachant enrichir, à partir de leurs connaissances personnelles, le socle d'informations présentées et ce, de manière synthétique, sans paraphrase. Cela étant, dans la majorité des cas, les copies sont très descriptives, il manque souvent une analyse. Seules quelques copies évoquent le rôle du conservateur en rapport avec le sujet.

Globalement, la méthodologie de cette épreuve est assez mal maîtrisée par les candidats. La longueur des développements dans certaines copies est incompatible avec la notion de synthèse, attendue dans cette épreuve.

Certains candidats pensent par exemple que chaque document ne doit être utilisé que dans une partie de la note, ce qui aboutit à un traitement très « calculé » mais peu cohérent (faire entrer absolument certains documents dans les parties du développement). Certaines copies relèvent plus de la dissertation (longs développements historiques...), d'autres candidats s'essaient au commentaire de cliché (document sur l'exposition universelle) et d'autres ne font que paraphraser les documents.

Les candidats apportent très peu d'exemples personnels pour enrichir l'exploitation des documents proposés. Et, malheureusement, lorsque les candidats apportent des exemples personnels, ils sont souvent hors sujet. Certains candidats se lancent en effet dans de grands développements qui, bien qu'intéressants, sont totalement hors sujet. Les bons exemples ou parallèles intéressants sont donc très rares.

Les candidats sont très peu nombreux à définir les termes du sujet et sont globalement mal à l'aise avec la notion de « géopolitique ».

## Deuxième épreuve écrite des concours externes et internes

### - concours externes

#### - **Libellé réglementaire de l'épreuve**

« La deuxième épreuve d'admissibilité consiste en une épreuve spécialisée d'analyse et de commentaire de plusieurs documents se rapportant à une option choisie par le candidat lors de l'inscription au concours (durée : cinq heures ; coefficient : 4).

Le choix de l'option est déterminé par le choix de la ou des spécialité(s) dans laquelle ou dans lesquelles le candidat concourt. Certaines options sont communes à plusieurs spécialités.

A.- Options proposées aux candidats concourant (concours externes) pour les spécialités Archéologie, Monuments historiques et inventaire, Musées :

- Archéologie et histoire de l'art et des civilisations de l'Europe des périodes paléolithique et mésolithique.
- Archéologie et histoire de l'art et des civilisations de la France de la période néolithique et des âges des métaux.
- Archéologie historique de la France de l'époque gallo-romaine jusqu'à la fin du XVIIIe siècle.
- Archéologie et histoire de l'art et des civilisations du monde gréco-romain jusqu'au Ve siècle après J.-C.
- Histoire de l'art et des civilisations du Moyen Age européen et de Byzance du Ve siècle au XVe siècle.
- Histoire de l'art et des civilisations de l'Europe du XVe siècle à la fin du XVIIIe siècle.
- Histoire de l'art et des civilisations dans le monde occidental de la fin du XVIIIe siècle à nos jours.
- Archéologie et histoire de l'art et des civilisations de l'Egypte antique.
- Archéologie et histoire de l'art et des civilisations du Proche-Orient antique.
- Archéologie et histoire de l'art et des civilisations du monde islamique des origines à nos jours.
- Archéologie et histoire de l'art et des civilisations de l'Inde et du monde indianisé des origines à nos jours.
- Archéologie et histoire de l'art et des civilisations de l'Extrême-Orient (Chine, Japon, etc...) des origines à nos jours.
- Archéologie et histoire de l'art et des civilisations de l'Afrique des origines à nos jours.
- Archéologie et histoire de l'art et des civilisations de l'Océanie des origines à nos jours.
- Archéologie et histoire de l'art et des civilisations des Amériques amérindiennes des origines à nos jours.
- Ethnologie européenne.
- Histoire des techniques et patrimoine industriel.

B.- Options proposées aux candidats concourant pour la spécialité Patrimoine scientifique, technique et naturel :

Histoire des techniques et patrimoine industriel.  
Patrimoine et sciences de la nature.

C. - Epreuve proposée aux candidats concourant pour la spécialité Archives :

Documents d'archives du Moyen Age à nos jours (analyse et commentaire historique et diplomatique). Cette épreuve fait appel à des connaissances en paléographie, en latin et en ancien français.

Les candidats qui concourent dans deux spécialités, autres que la spécialité Archives, choisissent une des options figurant sur la liste mentionnée au A ou au B [...], selon qu'ils ont ou non choisi la spécialité Patrimoine scientifique, technique ou naturel.

Les candidats qui concourent dans deux spécialités, dont la spécialité Archives, choisissent l'épreuve "Documents d'archives du Moyen Age à nos jours" ainsi qu'une seconde option dans les conditions prévues [au paragraphe] précédent. »

## - **Forme de l'épreuve**

Le sujet se rapportant à l'option scientifique choisie par le candidat (20 options) comporte 4 documents indépendants les uns des autres. Les documents ne sont pas légendés (sauf cas particuliers).

## - **Objectifs de l'épreuve et capacités mises en œuvre par le candidat**

Cette épreuve a pour but d'apprécier la précision et le sérieux des connaissances scientifiques du candidat, son aptitude à analyser et à critiquer un document, ses qualités d'organisation et de présentation du commentaire.

L'observation de chacun des documents doit amener à une description de l'œuvre, de l'objet, du site, du monument ou de l'élément présenté, son identification, sa datation. Elle doit être complétée par une analyse stylistique, s'il s'agit d'une œuvre d'art, et par une mise en perspective du contexte historique et de l'intérêt du document.

Afin de garantir la cohérence et l'homogénéité des critères d'appréciation pour toutes les options, le candidat sera notamment évalué sur sa capacité à :

- regarder et/ou lire un document ;
- définir une problématique ;
- construire de manière ordonnée sa réflexion selon un plan clair et cohérent ;
- identifier (par exemple : dater, attribuer, localiser...), décrire, analyser et commenter avec rigueur et précision chaque document ;
- argumenter une démonstration étayée sur des connaissances scientifiques solides et des comparaisons pertinentes ;
- dégager avec exactitude les spécificités et l'originalité de chaque document ;
- contextualiser et mettre en perspective chaque document ;
- faire preuve d'analyse critique ;
- maîtriser l'expression écrite et présenter des qualités rédactionnelles ;
- maîtriser le vocabulaire approprié ;
- maîtriser le temps imparti.

## - **concours internes**

### - **Libellé réglementaire de l'épreuve**

« La deuxième épreuve d'admissibilité consiste en une épreuve spécialisée d'analyse et de commentaire de plusieurs documents se rapportant à une option choisie par le candidat lors de l'inscription au concours (durée : cinq heures ; coefficient : 4).

Le choix de l'option est déterminé par le choix de la ou des spécialité(s) dans laquelle ou dans lesquelles le candidat concourt. Certaines options sont communes à plusieurs spécialités.

A.- Options proposées aux candidats concourant pour les spécialités Archéologie, Archives, Monuments historiques et inventaire, Musées :

- Archéologie et histoire de l'art et des civilisations de l'Europe des périodes paléolithique et mésolithique.
- Archéologie et histoire de l'art et des civilisations de la France de la période néolithique et des âges des métaux.
- Archéologie historique de la France de l'époque gallo-romaine jusqu'à la fin du XVIIIe siècle.
- Archéologie et histoire de l'art et des civilisations du monde gréco-romain jusqu'au Ve siècle après J.-C.
- Histoire de l'art et des civilisations du Moyen Age européen et de Byzance du Ve siècle au XVe siècle.
- Histoire de l'art et des civilisations de l'Europe du XVe siècle à la fin du XVIIIe siècle.
- Histoire de l'art et des civilisations dans le monde occidental de la fin du XVIIIe siècle à nos

- jours.
- Archéologie et histoire de l'art et des civilisations de l'Égypte antique.
  - Archéologie et histoire de l'art et des civilisations du Proche-Orient antique.
  - Archéologie et histoire de l'art et des civilisations du monde islamique des origines à nos jours.
  - Archéologie et histoire de l'art et des civilisations de l'Inde et du monde indianisé des origines à nos jours.
  - Archéologie et histoire de l'art et des civilisations de l'Extrême-Orient (Chine, Japon, etc...) des origines à nos jours.
  - Archéologie et histoire de l'art et des civilisations de l'Afrique des origines à nos jours.
  - Archéologie et histoire de l'art et des civilisations de l'Océanie des origines à nos jours.
  - Archéologie et histoire de l'art et des civilisations des Amériques amérindiennes des origines à nos jours.
  - Ethnologie européenne.
  - Histoire des techniques et patrimoine industriel.
  - Histoire des institutions françaises.

B.- Options proposées aux candidats concourant pour la spécialité Patrimoine scientifique, technique et naturel :

Histoire des techniques et patrimoine industriel.  
Patrimoine et sciences de la nature.

Les candidats qui concourent dans les spécialités Archéologie, Archives, Monuments historiques et inventaire, Musées choisissent une des options figurant sur la liste mentionnée au A [...].

Les candidats qui concourent dans la spécialité Patrimoine scientifique, technique et naturel choisissent une des options figurant au B [...].»

#### - **Forme de l'épreuve**

Le sujet se rapportant à l'option scientifique choisie par le candidat (20 options) comporte 4 documents indépendants les uns des autres. Les documents ne sont pas légendés (sauf cas particuliers).

#### - **Objectifs de l'épreuve et capacités mises en œuvre par le candidat**

Cette épreuve a pour but d'apprécier la précision et le sérieux des connaissances scientifiques du candidat, son aptitude à analyser et à critiquer un document, ses qualités d'organisation et de présentation du commentaire.

L'observation de chacun des documents doit amener à une description de l'œuvre, de l'objet, du site, du monument ou de l'élément présenté, son identification, sa datation. Elle doit être complétée par une analyse stylistique, s'il s'agit d'une œuvre d'art, et par une mise en perspective du contexte historique et de l'intérêt du document.

Afin de garantir la cohérence et l'homogénéité des critères d'appréciation pour toutes les options, le candidat sera notamment évalué sur sa capacité à :

- regarder et/ou lire un document ;
- définir une problématique ;
- construire de manière ordonnée sa réflexion selon un plan clair et cohérent ;
- identifier (par exemple : dater, attribuer, localiser...), décrire, analyser et commenter avec rigueur et précision chaque document ;
- argumenter une démonstration étayée sur des connaissances scientifiques solides et des comparaisons pertinentes ;
- dégager avec exactitude les spécificités et l'originalité de chaque document ;
- contextualiser et mettre en perspective chaque document ;
- faire preuve d'analyse critique ;
- maîtriser l'expression écrite et présenter des qualités rédactionnelles ;
- maîtriser le vocabulaire approprié ;
- maîtriser le temps imparti.

# Sujets

L'épreuve ne fait l'objet d'aucun programme. Les légendes sont donc données ici à titre indicatif.

## Archéologie et histoire de l'art et des civilisations de l'Europe des périodes paléolithique et mésolithique

- Un biface en silex de Boxgrove (Sussex, Angleterre)
- Assemblage d'industrie osseuse du Paléolithique récent
- Galet gravé d'un cheval et d'un être hybride provenant d'Etiolles (Essonne)
- Le cimetière mésolithique d'Hoëdic (Morbihan)

## Archéologie et histoire de l'art et des civilisations de la France de la période néolithique et des âges des métaux

- Pointes de flèches du Bronze ancien armoricaines, mises au jour sur le site de Perros Guirec
- Plan (relevé 2017 ; © centre européen de Bibracte) de l'oppidum de Bibracte (Mont Beuvray)
- Fouille de la structure 124 de Achenheim (Bas-Rhin)
- Objets type (objets/lingots) du dépôt métallique éponyme de Launac (Fabrègues, Hérault)

## Archéologie historique de la France de l'époque gallo-romaine jusqu'à la fin du XVIIIe siècle

- L'atelier monétaire de Châteaubleau (Seine-et-Marne)
- Les sarcophages en plâtre de la nécropole des Mastraits à Noisy-le-Grand (Seine-Saint-Denis)
- Une maison canoniale médiévale près de l'église St-Sernin de Toulouse (Haute-Garonne)
- L'épave de la *Jeanne-Elisabeth*

## Archéologie et histoire de l'art et des civilisations du monde gréco-romain jusqu'au Ve siècle après J.-C.

- Trésor d'Atrée à Mycènes, vers 1350 av. J.-C., plan et coupes
- Relief votif attique, marbre, vers 340-320 av. J.-C., Paris, musée du Louvre
- Maison de Trebius Valens à Pompéi, 1er siècle, plan et élévation
- Statue d'Eros du Cap d'Agde, bronze, 1er siècle av. J.-C., Cap d'Agde, musée de l'Ephèbe

## Histoire de l'art et des civilisations du Moyen Âge européen et de Byzance du Ve siècle au XVe siècle

- Les Andelys, forteresse de Château Gaillard, autour de 1196-98
- Feuillet d'un diptyque, *Impératrice Ariane*, ivoire, VI<sup>e</sup> siècle, Florence, musée du Bargello
- Nino Pisano, *Madone allaitante*, marbre, autour de 1340, Pise, musée saint-Matthieu
- Le Maître de Rohan, *La Mort devant son juge*, *Les Grandes Heures de Rohan*, manuscrit enluminé, 1430-1435, Paris, BnF

## Histoire de l'art et des civilisations de l'Europe du XVe siècle à la fin du XVIIIe siècle

- Raffaello Santi, dit Raphaël (1483-1520), *La Madone d'Orléans*, vers 1506-1507, huile sur bois, 0,31 x 0,23 m, Chantilly, musée Condé
- Domenico Cucci (1640-1705), *Grand cabinet « à l'épagneul » pour Louis XIV*, 1677-1682, bâti en chêne, placage d'ébène, bois de violette, filets d'étain, laiton doré, placages de pietra dura, base en chêne sculptée et dorée, Alnwick Castle, collection du duc de Northumberland
- Antoine Watteau (1684-1721), *Etude pour Flore*, vers 1717, pierre noire, sanguine et craie blanche sur papier blanc, 0,33 x 0,28 m., Paris, musée du Louvre, départements des Arts Graphiques
- William Chambers (1723-1796), *Casino Marino*, 1759-1776, Dublin, Irlande

## Histoire de l'art et des civilisations dans le monde occidental de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle à nos jours

- William Blake, *Newton*, 1795-c.1805, estampe imprimée en couleur, aquarelle, plume, 44,2 x 57,2 cm, Londres, Tate Britain
- Edward Steichen (1879 -1973), *The Open Sky*, 11 p. m., 1908, tirage au charbon, H. 25,2 cm ; L. 22 cm, Paris, musée Rodin
- Oskar Schlemmer, *Das triadische Ballet* [Le ballet triadique], costumes du *Ballet triadique* dans la revue *Wieder Metropol*, Berlin, 1926, photographie d'Ernst Schneider, épreuve originale, 23 x 29,5 cm, Bühnen Archiv Oskar Schlemmer, collection particulière.
- Peter Fischli et David Weiss, *Der Lauf der Dinge* [Le cours des choses], 1986-1987, vidéo film sonore, Betacam SP, 28 min. caméra : Pio Corradi, Paris, musée national d'art moderne / Centre Pompidou

## Archéologie et histoire de l'art et des civilisations de l'Égypte antique

- Plan d'une « ville de pyramide »  
Moyen Empire, XII<sup>e</sup> dynastie, règne de Sésostris II, 4<sup>e</sup> souverain, 1868-1862 av. J.-C.  
Complexe funéraire de Sésostris II à Illahoun / El-Lahoun / Kahoun, à l'entrée du Fayoum
- « Etiquette »  
Ivoire – incisée  
British Museum EA 55586  
Achat Sotheby's, ancienne collection William MacGregor, 1922  
Abydos, Cimetière d'Umm el-Qaab, tombe de Den, Tombe T (?)  
Epoque thinite – 1<sup>ère</sup> dynastie – règne de Den (Oudimou – usage ancien et abandonné aujourd'hui) - 5<sup>e</sup> roi – vers 3050-2995 av. J.-C.
- Stèle de la Dame Taperet  
Troisième période intermédiaire, 22<sup>e</sup> - 25<sup>e</sup> dynastie, vers 850 - 690 av. J.-C.  
Bois stuqué et peint, région thébaine ?, Don Batissier, 1852  
Paris, musée du Louvre, E 52 / N 3663
- Table d'offrandes de Genherkhepechef  
Calcaire - sculpté, bas-relief  
Nouvel Empire, XIX<sup>e</sup> dynastie, règne de Merenptah, 1213- 1203 av. J.-C.  
Marseille, musée d'archéologie méditerranéenne

## Archéologie et histoire de l'art et des civilisations du Proche-Orient antique

- Relief perforé avec scène de banquet en musique  
Matériau : calcaire  
Dimensions : 20 x 20 cm  
Découverte : Mésopotamie, Khafadjé (ancienne Tuttub), temple de Sin, niveau IX, fouilles Henri Frankfort, 1930-1931  
Civilisation sumérienne, époque des Dynasties archaïques II – IIIA, vers 2700-2500 av. J.-C. The Oriental institute, University of Chicago
- Plan de la terrasse de Persépolis, Iran  
Superficie : 12,5 hectares  
Datation : époque perse achéménide, 6<sup>e</sup> - 4<sup>e</sup> siècles av. J.-C.
- Deux statuettes de dieux : dieu dans l'attitude de la marche (Baal) et dieu trônant (El)  
Matériau : bronze et or  
Dimensions : 12,5 et 13,5 cm de hauteur  
Provenance : Ras Shamra –Ougarit (Syrie actuelle), Ville Sud, fouilles Claude Schaeffer, 1960  
Datation : âge du Bronze récent, 14<sup>e</sup> siècle av. J.-C.  
Syrie, musée de Damas
- Fragments de scellement de porte avec empreinte de sceau-cylindre : le roi-prêtre tuant ses ennemis  
Matériaux : argile  
Dimensions : 5,8 x 5 cm (fragment principal)  
Découverte : Suse, actuel Iran, tell de l'Acropole, fouilles Roland de Mecquenem, 1937

Datation : époque dite de Suse II (époque proto-urbaine, phase de l'Uruk récent), vers 3300-3100 av. J.-C.  
Paris, musée du Louvre, département des Antiquités orientales

### Archéologie et histoire de l'art et des civilisations du monde islamique des origines à nos jours

- Dinar  
Damas ?, 694-695 (75 h.)  
Or  
D. 2 cm ; poids : 4.461 gr.  
American Numismatic Society, acquis à Beirout – 1970.63.1  
Droit : « Au nom de Dieu. Il n'y a d'autre dieu que Dieu »  
Revers : « Au nom de Dieu. Ce dinar a été frappé en l'an 75 »
- Panneau : Prince trônant et courtisans  
Iran, probablement des environs de Rayy, seconde moitié du 12<sup>e</sup> siècle  
Plâtre moulé, gravé et peint  
172 x 323 cm  
Philadelphia Museum of Art, acquis avec le Museum Funds, 1929 – 1929-69-1  
Bandeau épigraphique : « Le Sultan, le Roi, le Très Grand, le Roi Tughril, le Sage, le Juste, le Fort »  
Sous le trône : « Le Roi, Triomphant, Juste »
- Kamal al-Din Behzad  
Page d'un exemplaire du Bustan de Saadi : Joseph et Zuleykha  
Herat, 1488  
Papier, encre, pigments et or  
30,5 x 21,6 cm  
Le Caire, Bibliothèque nationale d'Égypte – ms. Adab Farsi 908, fol. 3v
- Le Palais Manyal : vue de la résidence privée et de son hall d'entrée, la salle dorée  
Le Caire, île de Roda, construit entre 1903 and 1929  
Commanditaire : Muhammad Ali Tawfiq

### Archéologie et histoire de l'art et des civilisations de l'Inde et du monde indianisé des origines à nos jours

- Reliquaire, 6<sup>e</sup> siècle, argent doré et repoussé, Myanmar central (Birmanie), Stūpa Khin Ba de Śrī Kṣetra, Hmawza, musée national du Myanmar, Yangon
- Détail d'une peinture murale de la grotte-monastère n°2 d'Ajañṭā, début 6<sup>e</sup> siècle, Ajañṭā, Maharashtra, Inde  
Peinture sur enduit sec, à base de pigments naturels, in situ
- Présentation du piédestal de la salle d'assemblée du temple de Dong Duong au musée de sculpture Cham de Da Nang (Vietnam) c.875-910, grès. Réassemblage moderne
- Vue aérienne de la région d'Angkor Thom, province de Siem Reap, Cambodge Image lidar, 2007

### Archéologie et histoire de l'art et des civilisations de l'Extrême-Orient (Chine, Japon, etc.) des origines à nos jours

- Dragon dit « dragon-cochon » (*zhulong*) Chine  
Culture de Hongshan, vers -3500 -3000 av. J.-C.  
Jade (néphrite)  
H. 16 cm L. 12 cm P. 3,5 cm  
Paris, musée national des arts asiatiques-Guimet  
Don Georges Gieseler, 1932
- Brique à décor moulé  
Terre cuite  
41 x 27 cm  
Chine, dynastie des Han orientaux (25-220)  
Trouvée à Qingbaishang, Xindu, Sichuan, en 1965.  
Chengdu, musée de la province du Sichuan

- Bodhisattva assis  
Bois  
H. totale : 123,3 /125 cm  
Japon, époque d'Asuka (592-710) ou Corée, royaume de Silla (- 57 av. J.-C. - + 935 apr. J.-C.), début du VII<sup>e</sup> siècle  
Conservé au Temple Kôryûji, Kyôto, Japon
- Fujishima Takeji (1867-1942)  
Souvenir de l'ère Tempyô (Tenpyô no omokage)  
Huile sur toile  
198,5 cm x 94 cm  
1902  
Fondation Ishibashi / musée Bridgestone

#### Archéologie et histoire de l'art et des civilisations de l'Afrique des origines à nos jours

- Tombeaux des rois du Buganda à Kasubi, Ouganda
- Casques Sénoufo, bronze, musée des civilisations de Côte d'Ivoire et National Museum for African Art de la Smithsonian Institution
- Initiées du Sande
- Hairstyles J. D. Okhai Ojeikere

#### Archéologie et histoire de l'art et des civilisations de l'Océanie des origines à nos jours

- Niki Hastings-McFall, *Dad's Chair*, 2006, installation pour l'exposition *Pasifika Styles* au musée d'Archéologie et d'Anthropologie de Cambridge, fleurs synthétiques, fauteuil, cendrier, lampe et photographie encadrée
- Terrain de fouille Lapita et deux relevés de poteries
- Tambour *warup* du détroit de Torrès, bois, incrustation de chaux, peau de lézard, cire d'abeille, plumes de casoar et noix de goa, 91 cm, Genève, musée Barbier-Mueller
- Casse-tête *totokia vonotabua* et massue de jet *ulatavatava*, avant 1829, îles Fiji, bois sculpté, ivoire de cachalot incrusté, 93 x 9,9 x 31 cm, Paris, musée du Quai Branly-Jacques Chirac

#### Archéologie et histoire de l'art et des civilisations des Amériques amérindiennes des origines à nos jours

- Rebecca Lyon, *Ready for the rapture*  
cèdre jaune, cuivre et contreplaqué, 2007, musée de Boulogne-sur-Mer
- Costume complet de Spotted Weasel (Belette-Tâchetée)  
Ensemble comprenant : Coiffe, veste, leggings-jambières, mocassins  
Origine : Sioux, Dakota, Etats-Unis  
Matériaux : Peau, perles de verre multicolores, plumes, laine, crin, feutrine.  
Provenance : Offert par le chef indien Spotted Weasel à Joe Hamman en 1904  
Ex-Collection Mario Luraschi, musée franco-américain du château de Blérancourt
- Teponaztli, Tambour rituel  
Date : 14<sup>e</sup> siècle  
Matériaux et techniques : Bois brun rougeâtre de grenadille (sorte de palissandre)  
Dimensions et poids : 17 x 62 x 17,3 cm  
Ancienne collection : Muséum national d'histoire naturelle  
Collecte : Edouard Pingret  
Précédente collection : musée de l'Homme (Amérique)  
Collection actuelle : musée du Quai Branly - Jacques Chirac
- Dessin de la tombe fouillée par Alejandro Pezzia Assereto. Hacienda Ocucaje, vallée sud d'Ica Source : DAWSON Lawrence E., 1979, fig. 8. Et Manteau orange brodé de l'être aux grands yeux, Ocucaje Basin, Broad Line style, tomb 49 item 11, Cat. 91.906. The Textile Museum, George Washington University Museum.

#### Ethnologie européenne

- Statuette représentant la Vierge à l'Enfant

- Remise du collier de Grand Croix de la Légion d'Honneur à Nicolas Sarkozy, sous le regard de sa famille
- Petit garçon jouant
- Restes humains au musée des Confluences (Lyon)

### Histoire des techniques et patrimoine industriel

- Aéroport du Bourget  
Vue sur la façade ouest de l'aérogare de Georges Labro et sur les hangars Lossier  
Photographie UAT, 1955, collection musée de l'Air et de l'Espace
- Machine Hollerith, 1889
- Pierre Paul Sevin, dessin d'une manufacture de papier située en Auvergne exécuté à la plume ou à l'encre noire et achevé au lavis gris, et une photographie contemporaine
- Etienne-Jules Marey  
Fusil photographique, 1882  
Bois, métal, 19 x 84 x 13,5  
Musée Marey, Beaune  
Premier appareil chronophotographique de Marey construit en 1882 permettant de prendre en une seconde 12 photographies successives d'un oiseau en vol sur une plaque sensible de verre.  
Le vol du pélican, d'après une plaque négative 9 x 12, Cinémathèque française, collection des appareils, MPP9

### Patrimoine et sciences de la nature

(option réservée à la spécialité Patrimoine scientifique, technique et naturel)

- a) Angus et Wami, rhinocéros blancs - Biozone Sahel-Soudan. Parc zoologique de Paris, Muséum national d'Histoire naturelle, Paris
- b) Caravane africaine - Acte I Grande Galerie de l'Evolution - Muséum national d'Histoire naturelle, Paris.
- Planche. Vincent, Levin, *Description abrégée des planches qui représentent les cabinets & quelques-unes des Curiosités contenues dans le théâtre des merveilles de la nature*, 1719, Harlem, Pièces limin., 52 p. front. grav. et 7 pl. ; 4to - Bibliothèque Centrale, MNHN
- Planche d'Herbier numérisée. *Ranunculus flabellatus* var. *faurei* (Maire) - HOLOTYPE  
Numéro d'inventaire : UM-MPU-MPU003041 ; Nom du récolteur : Faure, A. ; Localité originale : Environs d'Er-Rahel (Algérie) ; Note écologique : Bords d'un champ ; Date de récolte : 24/3/1913 ; Nombre de parts : 1 Institution : Université Montpellier II, Institut de Botanique (UP) ; Collection : MPU Crédits : MNHN - Montpellier, MPU, UM 2, CL & MD - 2005
- Spécimen Coelacanthe *Latimeria chalumnae* conservé en fluide, Natural History Museum (Londres, Angleterre)

### Documents d'archives du Moyen Âge à nos jours

(option réservée à la spécialité Archives des concours externes)

- Extrait du livre terrier en faveur du seigneur de Caumont, 1525
- Compte rendu de la visite pastorale d'une paroisse (Saint-Maurin, Lot-et-Garonne) dans le journal écrit de la main de l'évêque d'Agen, 15 octobre 1603
- Cahier de doléances du Tiers Etat de la paroisse de Fourneaux (Manche), mars 1789
- Carte postale légendée représentant une infirmière de la Croix-Rouge, et double page extraite d'un cahier personnel d'une infirmière de l'hôpital de Villeneuve-sur-Lot portant des mots de remerciement adressés par deux patients, s.d. [1914-1918]

### Histoire des institutions françaises

(option réservée aux concours internes)

- Plan du cimetière communal de Dijon, 1865 (Bibliothèque municipale de Dijon ; impression photomécanique ; 53 x 71 cm)
- Loi n°75-17 du 17 janvier 1975 relative à l'interruption volontaire de grossesse, extrait du Journal officiel de la République française, 18 janvier 1975, p. 739

- Mètre-étalon : étalons prototypes en cuivre et platine avec étuis, Archives nationales, AE/1/23/11
- Moulage de la matrice du sceau de la ville de Dijon (moulage du XIX<sup>e</sup> siècle reproduisant un sceau du XIV<sup>e</sup> siècle)

## Répartition des notes

347 copies

Note maximale : 18,5

Note minimale : 1 (hors copies blanches)

Moyenne : 8,70 (hors copies blanches)

Médiane : 8

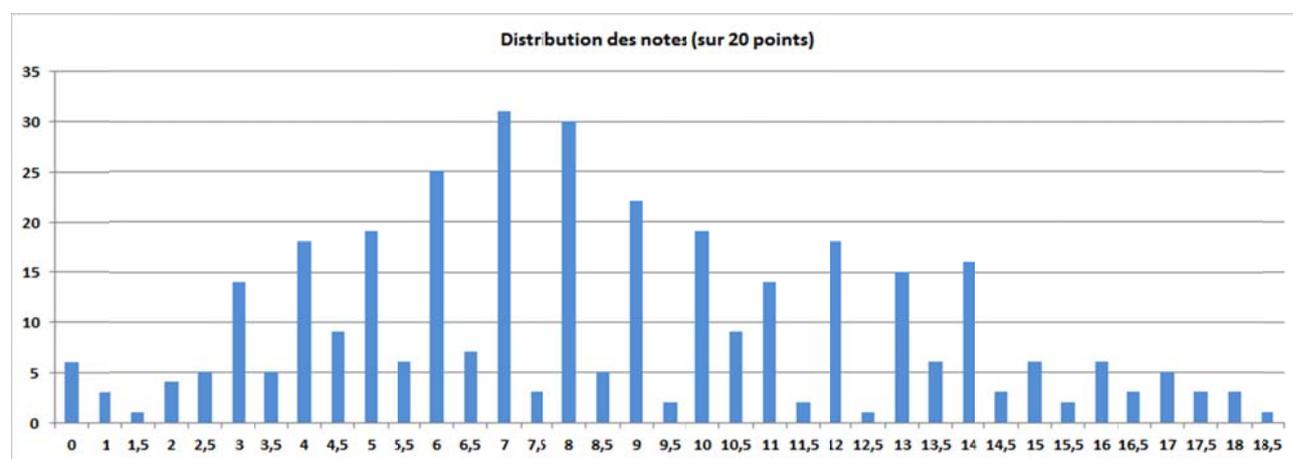
Distribution des notes :

Inférieures à 5 (notes éliminatoires) : 65

Comprises entre 5 et moins de 10 : 150

Comprises entre 10 et 14 : 100

Supérieures à 14 : 32



## Troisième épreuve écrite des concours externes et internes

### - Libellé réglementaire de l'épreuve

« La troisième épreuve d'admissibilité consiste en la traduction d'un texte rédigé dans une des langues anciennes ou dans une des langues vivantes étrangères choisie par le candidat lors de l'inscription au concours.

Cette traduction est suivie, dans le cas des langues vivantes étrangères, de la réponse à plusieurs questions se rapportant au texte et appelant une réponse claire, argumentée et développée. (durée : trois heures ; coefficient 1)

L'usage du dictionnaire est autorisé pour les langues anciennes seulement.

Langues vivantes étrangères : allemand, anglais, arabe, chinois, espagnol, italien, japonais, russe.  
Langues anciennes : grec ancien, hébreu ancien, latin. »

L'épreuve ne comporte pas de programme réglementaire.

### - Forme de l'épreuve

Cette épreuve consiste en la traduction d'un texte, suivie, pour les langues vivantes étrangères seulement, de la réponse à plusieurs questions se rapportant à celui-ci et appelant une réponse argumentée et développée.

### - Objectifs de l'épreuve et capacités mises en œuvre par le candidat

L'épreuve écrite de langue a pour objectif d'évaluer le niveau général en langue des candidats et non pas leur niveau de formation en histoire ou en histoire de l'art par exemple.

Elle est destinée d'une part à évaluer la connaissance et la qualité de la langue et d'autre part à apprécier la capacité du candidat à exprimer une position structurée, argumentée et critique dans la langue choisie.

Afin de garantir la cohérence et l'homogénéité des critères d'appréciation pour toutes les langues, le candidat sera notamment évalué sur sa capacité à :

- comprendre et analyser un texte dans la langue choisie ;
- proposer une traduction la plus fidèle possible au texte original ;
- élaborer une traduction dans un français clair, irréprochable et idiomatique ;
- maîtriser l'expression écrite et présenter des qualités rédactionnelles ;
- maîtriser le vocabulaire approprié ;
- maîtriser le temps imparti.

Pour les langues vivantes étrangères (questions), le candidat sera notamment évalué sur sa capacité à :

- s'exprimer avec clarté et justesse dans la langue choisie ;
- structurer de manière ordonnée sa réflexion selon un plan clair et cohérent ;
- exprimer son opinion de manière structurée et argumentée ;
- démontrer son affinité avec la langue choisie et la (les) culture(s) qui lui sont associées.

## Sujets

L'épreuve pour les langues vivantes étrangères est constituée, d'une part, d'une version et, d'autre part, de la réponse à trois questions se rapportant au texte.

- Version : Traduction du passage entre crochets.
- Questions : Réponses argumentées et développées dans la langue,

L'épreuve pour les langues anciennes (l'utilisation d'un dictionnaire est autorisée) est constituée de la version de l'intégralité du texte.

## Allemand

### Spur der Steine

[ Okwui Enwezor hat keine Angst. Jedenfalls nicht vor der Vergangenheit. [...] Am 15. Oktober 1933 legte Adolf Hitler den Grundstein für den nationalen "Tempel der Kunst". Er hatte sich gewünscht, dass der Monumentalbau von einem Museum für Zeitgeschichte und einem Palais für den Reichsstatthalter flankiert wird und der ganze Komplex weit in den Englischen Garten hineinragt, den Park also nicht nur abschließt, sondern ihn beherrscht. Dagegen aber wehrte sich der Architekt Paul Ludwig Troost, den der gescheiterte Künstler Hitler verehrte. Unüberschbar wurde das Haus auch so mit seiner Länge von 175 Metern, seinem einschüchternden Säulengang, den zu hohen Wänden und zu wuchtigen Türen.

Was macht man mit so einem Klotz, rund 80 Jahre nach seiner Eröffnung, wenn er nur dringend einer Sanierung bedarf? Enwezor träumt von einer weltoffenen Begegnungsstätte, einem Kulturzentrum, in dem nicht nur wie bisher die Gegenwartskunst zu ihrem Recht kommt, sondern auch Diskussionsrunden, Bühnenveranstaltungen, Lesungen Raum finden. Ein Ort, an dem man auch ohne Grund hinget, um etwas zu essen, Zeitung zu lesen, Leute zu treffen. Je mehr Leben sich hier abspielt, desto erträglicher wird in den Augen des gebürtigen Nigerianers die Last der Geschichte.] [...]

Es geht bei dem Vorhaben vor allem um einen Rückbau in den Zustand der Nazizeit. Von demokratischem Widerspruch gegen den damaligen Größenwahn ist in den Plänen nur wenig zu spüren. Die Architekten lassen sich von zwei Zielen leiten: Transparenz und Behutsamkeit. Sie wollen alle acht statt der bisherigen vier Türen zum Englischen Garten öffnen und in der Mittelhalle die Glasdecke freilegen. Ursprünglich war sie aus Milchglas, künftig soll sie durchsichtig sein und das Spiel der Wolken hereinbitten. Die umliegende hohe Galerie wird wieder erschlossen, was den Blick nach oben lenkt. [...]

So war er von Troost auch gar nicht gedacht: In der "Ehrenhalle" hielt Adolf Hitler am 18. Juli 1937 seine Eröffnungsrede. In die Lüster waren dafür Lautsprecher montiert worden, und eine hochmoderne Mikrofonanlage sorgte für eine Übertragung im Rundfunk. Die Halle diente fortan den massenwirksamen Vernissagen der Propagandaschauen. Künftig wird sie wohl wieder zum Versammlungsort, diesmal zum Lob der oft widerspenstigen internationalen Gegenwartskunst. Wie schon in den Dreißigerjahren soll es im Haus auch ein zweites Restaurant geben, allerdings seitlich versetzt im linken Flügel. [...]

Das aber heißt: Nichts an der neuen Begegnungsstätte wird die Naziarchitektur stören, jedenfalls keine bauliche Maßnahme [...]. Das wird erst recht so sein, wenn Chipperfield, Enwezor und Spaenle ihre Lieblingsidee durchsetzen: Die "grünen Vorhänge" sollen weg, das heißt, die in den Nachkriegsjahrzehnten gepflanzten Bäume und Büsche vor und hinter dem Haus werden abgeholzt, wenn das Baureferat der Stadt München und die bayerische Schlösser- und Seenverwaltung dies nicht noch verhindern. Das Grün sollte die Monumentalität des Steinmonstrums verdecken. Dieser Gedanke der frühen Bundesrepublik ist auch am Münchner Königsplatz zu erleben, wo noch die Sockel der beiden "Ehrentempel" der Nazis stehen. Der eine ist immer noch überwuchert, der andere wurde erst kürzlich freigelegt, als das dortige NS-Dokumentationszentrum entstand. Jetzt soll kein Gras mehr wachsen über die Geschichte, jetzt soll alles offen daliegen. Ist das Transparenz, ein Sieg des demokratischen Geschichtsverständnisses? Oder im Gegenteil eine Kapitulation vor der Wucht gigantomanischer Weltentwürfe, in denen es sich ja auch ganz gut

speisen, feiern, Kunst genießen lässt?

"Sichtbarkeit bedeutet nicht gleich demokratische Transparenz", sagt Magnus Brechtken, stellvertretender Direktor des Instituts für Zeitgeschichte in München und Experte für NS-Architektur. "Die Bäume sind Teil des Umgangs mit dem Haus nach 1945. Sie sollten stehen bleiben. So vermeiden wir den Eindruck, dass hier eine übermächtige nationalsozialistische Architektur wiederhergestellt wird. "Schließlich gehöre auch die Nachkriegszeit zur Geschichte des Hauses und müsse gezeigt werden." Diese Spannung schafft mehr Transparenz als eine reine Sichtbarkeit."

aus: Kia Vahland, *Süddeutsche Zeitung*, 1.10.2016

### Fragen

1. Welches Ziel verfolgt Okwui Enwezor mit seinem Projekt?
2. „Das Grün sollte die Monumentalität des Steinmonstrums verdecken“ : Inwiefern fasst dieser Satz den Umgang der frühen Bundesrepublik mit der Vergangenheit zusammen?
3. Das Münchner Haus der Kunst soll wieder so sichtbar werden, wie es sich die Nazis erdachten. Das darf sein? Argumentieren Sie und rechtfertigen Sie Ihren Standpunkt.

Proposition de traduction :

« Okwui Enzewor n'a pas peur. En tout cas, pas du passé. Le 15 octobre 1933, Adolf Hitler posa la première pierre du « Temple national de l'art ». Il avait souhaité que ce bâtiment monumental fût flanqué d'un musée d'histoire contemporaine ainsi que d'un palais pour le gouverneur du Reich et que le complexe tout entier se déployât largement sur le Jardin Anglais et qu'ainsi il ne clôture pas le parc mais le domine. Cependant, Paul Ludwig Troost, architecte que vénérât l'artiste raté qu'était Hitler, s'y opposa. Ainsi, avec sa longueur de 175 mètres, sa colonnade intimidante, ses murs trop hauts et ses portes trop massives, ce bâtiment attirait-il tous les regards.

Que faire de ce bloc hideux, 80 ans après son inauguration et lorsqu'une réhabilitation s'impose de toute urgence ? Okwui Enzewor rêve d'un lieu de rencontre ouvert sur le monde et d'un centre culturel qui ne soit pas, comme c'est le cas jusqu'à présent, consacré uniquement à l'art contemporain mais aussi à des tables rondes, à des spectacles et à des lectures. Un lieu où l'on se rend également sans raison particulière pour y manger, lire la presse et rencontrer des gens. Aux yeux de ce Nigérian d'origine, plus ce bâtiment sera un lieu de vie et plus le fardeau de l'histoire sera supportable. »

## Anglais

### Why are the British so reluctant to recognise our migration history?

*As immigration minister I visited the world's migration museums and wondered why we had none. Finally we have one, and it couldn't have come at a more important time.*

British history isn't just about dates and battles, kings and queens. It's about people's stories – and as a youngster from a Jewish background growing up in east London, I wanted to know how my family's story fitted into the national picture.

What I learned was that my family history reflected the way generation after generation of people have moved to and from Britain over the centuries. Which is why I'm so excited that today the country can finally boast a national Migration Museum (though it does not yet have a permanent home).

I first made the case for a migration museum for Britain almost 15 years ago, an idea that stemmed from my time as Britain's immigration minister, and from visiting similar museums in other parts of the world – notably Ellis Island in New York.

Britain has one of the best museum sectors in the world, but there is no cultural space devoted to conveying the importance of migration in the narrative of this country. It has always seemed a strange omission, as if there is a reluctance to acknowledge the integral role migration has played in the formation of Britain as we know it.

A major step towards filling this gap in Britain's cultural landscape is today's launch of the museum, just across the river from the Houses of Parliament.

Over the next year this institution, where I am chair of trustees, will stage a series of exhibitions and events exploring who we are and where we come from, providing a showcase for the permanent museum that we aspire to create.

And because migration is very much a national story, we are coordinating a Migration Museums Network, funded by Arts Council England, that will bring together museums and galleries across the country to share knowledge and best practice.

[ We won't lack material. Migration often tends to be cast in contemporary terms – as a late 20th century, post-second world war, post-EU expansion, or even post-Arab spring phenomenon. Nothing could be further from the truth. As Robert Winder, a Migration Museum trustee, wrote in his book *Bloody Foreigners: The Story of Immigration to Britain*: "Ever since the first Jute, the first Saxon, the first Roman and the first Dane leaped off their boats and planted their feet on British mud, we have been a [migrant] nation."

This is not to suggest that Britain's migration history is – or has ever been – linear or smooth. On the contrary, it is as complex as it is long, with generation after generation of new arrivals facing challenges, sometimes acceptance and sometimes hostility. And, of course, these arrivals have also had an impact on those already here. Britain's emigration story is equally – if not even more – contested, tied up as it is with issues of race, inequality and empire.

There are international comparisons to be made. Countries in the so-called new world, such as Australia, Canada and the United States, tend to acknowledge their migration histories more readily – albeit versions that communities displaced by the arrival of European settlers often disagree with. It's not mere coincidence that Australia, Canada and the United States all have well-established museums dedicated to migration.

However, this new world-old world dichotomy does not alone explain the absence of a British Migration Museum. A growing number of European nations – such as Denmark, Germany, Belgium and Ireland – have museums dedicated to migration. Even France, where it is arguably a more contentious issue than it is in the UK, has the Cité Nationale de l'Histoire de l'Immigration in Paris. ]

There are many possible reasons for our lack of engagement with our migration heritage, not least anxiety about opening up discussion and debate on a potentially charged and challenging topic. But what seems clear to me – and to so many people from across the political spectrum who have pledged their support – is that with migration at the centre of current debates around Brexit and identity, there has scarcely been a more important time to establish a national cultural institution exploring the central role that migration has played in shaping who we are.

The public discourse tends to focus on numbers. Yet all migrants are individuals, with hopes and dreams, anxieties and feelings, flaws and gifts. A permanent national migration museum will ultimately be a fitting venue to explore our history through our stories – personal stories, national stories, universal stories: all our stories.

There is a truth that Winder encapsulates: "We are all immigrants," he says. "It simply depends how far back you go."

• The Migration Museum is located at The Workshop, 26 Lambeth High Street, London SE1 7AG, Wednesday-Sunday 11am-5pm, admission free

Barbara Roche, *The Guardian*, 10 May 2017

### QUESTIONS

- 1) According to the article, why is Barbara Roche so enthusiastic about the opening of the Migration Museum in London?
- 2) « There has scarcely been a more important time to establish a national cultural institution exploring the central role that migration has played in shaping who we are ». Explain the quotation in your own words.
- 3) In your opinion, what role does migration play in the narrative of countries such as the United Kingdom or the United States? Use specific examples to support your answer.

### Proposition de traduction :

Il y a matière à faire / de quoi remplir le musée. On a souvent tendance à considérer l'immigration comme un phénomène contemporain de la fin du XXe siècle, postérieur à la Seconde Guerre mondiale, à l'expansion européenne / l'élargissement de l'Europe et parfois même au printemps arabe. Cette vision est totalement erronée. Comme Robert Winder (membre du conseil d'administration du Musée de l'Immigration) l'a écrit dans son ouvrage *Bloody Foreigners: The Story of Immigration to Britain*: "Dès lors que le premier Jute, le premier Saxon, le premier Romain et le premier Danois ont débarqué et foulé le sol britannique boueux, nous sommes devenus une nation d'immigrés / une terre d'immigration."

Ce qui ne veut pas pour autant dire que l'histoire de l'immigration en Grande-Bretagne se déroule – et qu'elle s'est toujours déroulée – de manière linéaire et sans heurts. Bien au contraire, elle est à la fois longue et sinueuse, avec de nouveaux arrivants qui, sur plusieurs générations, ont dû relever des défis et faire face tantôt à un accueil favorable tantôt à un sentiment d'hostilité. Et naturellement, ces nouveaux arrivants ont eu une influence sur ceux qui étaient là avant eux. L'histoire de l'immigration britannique est tout aussi – si ce n'est plus – contestée, en raison de ses liens inextricables avec les problèmes raciaux, les inégalités et l'Empire.

On pourrait esquisser une comparaison entre les différents pays. Ceux du soi-disant Nouveau Monde comme l'Australie, le Canada et les Etats-Unis, sont plus prompts à reconnaître l'histoire des migrations dont ils sont le fruit – même si les communautés chassées par les colons européens dès leur arrivée ne sont pas d'accord avec cette version de l'histoire. Ce n'est guère un hasard si l'Australie, le Canada et les Etats-Unis ont tous depuis longtemps consacré un musée à l'immigration.

Quoi qu'il en soit, cette dichotomie entre le Nouveau Monde et l'Ancien Monde ne saurait expliquer à elle seule l'absence d'un musée britannique de l'immigration. De plus en plus de nations européennes (par exemple le Danemark, l'Allemagne, la Belgique et l'Irlande) ont des musées consacrés à l'immigration. Même la France, où il ne fait aucun doute que c'est là un sujet plus controversé qu'au Royaume Uni, s'est dotée d'une Cité Nationale de l'Histoire de l'Immigration à Paris.

## معرض باريس يستعيد المواقع الأثرية السورية «مواقع أبدية : من باميان الى تدمر»

كان المعرض ، الذي حمل اسم «مواقع أبدية: من باميان الى تدمر» والذي استمر حتى يوم 9 يناير (كانون الثاني) 2017 ، يهدف إلى جذب الانتباه إلى الأخطار المتنامية التي تهدد التراث العالمي. ولتأكيد الأهمية السياسية للمعرض ، قام الرئيس الفرنسي فرنسوا هولاند بافتتاحه واصفا إياه «بفعل مقاومة» للإرهاب والتعصب والرجعية. وقال إن جمال تراث منطقة «الشرق الأوسط» هو أفضل طريقة للرد على حملة الكراهية ، والدمار ، والموت التي يشهدها المسلمون» قال جان لوك مارتينيز ، مدير متحف اللوفر ، وكبير أمناء المعرض ، إنه تم اختيار تلك المواقع «لأنها تتعرض جميعها لتهديد بالتهيب، أو الإهمال ، أو الدمار، وغير مفتوحة للجمهور». وأشار إلى أن هدف المعرض هو حشد الرأي العام «في مواجهة الدمار الذي يتعرض له هذا التراث الفريد»

[وقال/أوبلمان<sup>1</sup> ان الأمر الأهم هو الذاكرة ، واحتمالية الترميم. قام فريقه خلال العام الماضي بتشغيل طائرات من دون طيار مزودة بكاميرا آلية لتحلق أعلى الأقواس والمعابد المتداعية المهذمة. وقال أوبلمان مؤسس شركة «ايكونيم»<sup>2</sup> : «تستطيع الطائرات التي تعمل من دون طيار المزودة بمحركات ، يتراوح عددها بين أربع وست، التحليق على مسافة قريبة جدا، وتسجيل التفاصيل الخاصة بالبناء، وكذلك كل صدع وفجوة ، ويمكننا بذلك معرفة القياسات بدقة كبيرة. هذه هي الأمور التي يحتاج إليها المهندسون والمعماريون، وعلماء الآثار». إنهم بحاجة إليها لتحقيق تطور جديد باتجاه الحفاظ الافتراضي على الآثار و هو ما يقوم به هولاء العلماء والآثريون وغيرهم ، مثل أوبلمان على نطاق واسع. يمكن استخدام هذه المعلومات المسجلة في عمل نماذج بالكمبيوتر توضح كيف يمكن ترميم ، أو إصلاح، أو إعادة بناء الآثار، والمواقع التاريخية المهذمة بالدمار يوما ما.

وأضاف أوبلمان قائلا :«كان الإرهابيون يشرون مقاطع مصورة يظهرون فيها وهم يفجرون الآثار، ويحطمون التماثيل، من أجل التلاعب بالرأي العام وتضليله... لقد كنا نشعر أن أفضل رد على هذا الأمر هو تكبير صور هذه الأماكن ، وإظهار مواطن جمالها، وأهميتها بالنسبة للثقافة... لقد تحول الأمر إلى حرب صور». وكانت آخر الجبهات في تلك الحرب هي قاعات العرض داخل القصر الكبير في باريس، حيث تم عرض نحو 40 ألف صورة التقطها هو وفريق عمله في مدينة تدمر.]

كان المعرض الذي أقيم في باريس والذي جذب جمهورا عريضا ، يتزامن مع معرض آخر يحمل اسم «التاريخ يبدأ في بلاد الرافدين» يقام في فرع متحف اللوفر في مدينة لانس ويسلط كلا المعرضين الضوء على اهتمام الحكومة الفرنسية بما يحدث من دمار ثقافي في سوريا.

كذلك أشار الرئيس هولاند ، خلال افتتاح معرض «مواقع أبدية» ، الى ان محاولة حماية الآثار ذات الأهمية التاريخية والثقافية العظيمة، لا تعني تجاهل معاناة سكان البلد وأهلها. وتساءل قائلا : «هل ينبغي أن نقلق بشأن التراث؟ ما الأهم؟ إنقاذ حياة البشر أم الحفاظ على الأحجار؟ في الواقع لا يمكن الفصل بين الأمرين».

### الشرق الأوسط الخميس- 5 يناير 2017

Yves Ubelmann1

Iconem 2

#### أسئلة

1. ما هي الدوافع التي أدت الى فكرة تنظيم هذا المعرض حول "الموقع الأبدية" ؟

2. بين كيف تستفيد البحوث الأثرية من التكنولوجيات الحديثة.

3. «هل ينبغي أن نقلق بشأن التراث ؟ ما الأهم ؟ إنقاذ حياة البشر أم الحفاظ على الأحجار؟ في الواقع لا يمكن الفصل بين الأمرين» ما رأيك في هذا القول ؟

### Proposition de traduction :

Ubelmann a déclaré que l'important était dans la mémoire (des vestiges) et la possibilité de les restaurer. Au cours de l'année dernière, son équipe a mis en œuvre des drones (« avions sans pilote »), équipés de caméras automatiques pour survoler les arcs et les temples susceptibles d'être détruits. Ubelmann, créateur de la société Iconem, a déclaré : « Les drones équipés de moteurs, au nombre de quatre à six, peuvent effectuer des survols à très proche distance et enregistrer les détails caractéristiques de l'édifice, ainsi que tous les cassures et les fissures, nous donnant ainsi la possibilité d'avoir des mesures d'une grande précision. C'est ce dont ont besoin les ingénieurs, les architectes et les archéologues. »

Ils en ont besoin pour réaliser de nouveaux progrès en vue de la conservation virtuelle des sites, question à laquelle se consacrent entre autre les archéologues, à l'instar d'Ubelmann, à grande échelle. Ces données enregistrées dans le traitement des programmes d'ordinateur illustrent les possibilités de restauration, réparation ou reconstruction des monuments archéologiques et des sites historiques menacés d'une éventuelle destruction.

Ubelmann a ajouté : « Les terroristes publiaient des vidéos où ils apparaissaient faisant exploser des monuments, détruisant des statues, pour jouer avec l'opinion publique et l'humilier... Nous avons eu le sentiment que la meilleure réponse à cet état de fait était de montrer en grand les images de ces lieux, les détails de leur splendeur et leur importance par rapport à la culture... La question s'est muée en guerre des images ». L'un des derniers fronts de cette guerre se trouvait dans les salles d'exposition du Grand Palais à Paris, où l'on a exposé environ 40000 images, que lui-même et son équipe de travail ont recueillies dans la ville de Palmyre (Tadmor).

## **Chinois**

Aucun candidat présent.

### Más fuertes y mejores

Rosa Montero , 28 FEB 2016 – EL PAIS SEMANAL

[Mientras escribo estas líneas, puedo ver junto a mí los desalentadores montoncitos de libros que se empiezan a acumular, como torres truncadas, en el suelo de mi despacho. Ya no me caben en las baldas y no sé dónde meterlos. Aunque hace ya mucho que perdí el respeto reverencial a los libros y, después de leerlos, suelo desprenderme de la mayoría, la cantidad de volúmenes que tengo crece como la espuma, porque me regalan muchos y, *mea culpa*, sigo comprando bastantes (menos mal que existen las versiones electrónicas). A veces pienso que se están convirtiendo en una especie de virus invasor y hasta llego a detestarlos durante unos instantes. Luego, claro, se me pasa corriendo. ¿Qué haría yo sin libros? Son y siempre han sido mi mejor amuleto ante los desasosiegos de la vida. En el dolor, en la ansiedad, en las esperas y las desesperaciones, si cuentas con una buena lectura estás al menos en parte protegido. Recuerdo perfectamente las obras que lei en algunos momentos especialmente penosos; en enfermedades propias, por ejemplo, o en esperas hospitalarias de enfermedades ajenas. Son libros que me ayudaron a atravesar esos tiempos oscuros, los estrechos desfíladeros de la vida; a decir verdad, pienso en ellos como si fueran mis amigos.

Sé, por otra parte, que esto que me sucede a mí le ocurre a muchos. El grupo editorial italiano Mauri Spagnol y el Centro de Estudios de Mercado y Relaciones Industriales de la Universidad de Roma publicaron hace poco los resultados de una investigación curiosísima: estudiaron si la lectura tiene algún efecto en el bienestar de las personas. Tomaron una muestra de 1.100 individuos, los dividieron en dos grupos, lectores y no lectores, y les aplicaron tres conocidos protocolos para calibrar el índice de satisfacción con la vida, según la autovaloración de los sujetos. (...) Lo novedoso de esta investigación es que los lectores superaron a los no lectores en todos los apartados por cerca de medio punto: se sentían más desahogados y experimentaban más a menudo emociones positivas.]

Resumiendo: parece que leer te ayuda a ser más feliz. Cosa que desde luego no me extraña. Siempre me han dado pena las personas que no leen. Y no porque sean más incultas y menos libres, aunque es bastante probable que sea así. No, las compadezco porque creo que viven mucho menos. Leer es entrar en otras existencias, viajar a otros mundos, experimentar otras realidades. Y además, ¡qué inmensa soledad la de quien no lee! Porque la literatura nos une con el resto de los habitantes de este planeta, nos hermana con la humanidad entera, más allá del tiempo y el espacio. Podemos experimentar las mismas emociones que un escritor inglés del siglo XVI o que una autora contemporánea de la remota Nueva Guinea. Y al fundimos con los demás, al salir de nosotros mismos, salimos también por un instante de nuestra muerte, que nos espera enroscada en la barriga. Leer te hace inmortal.

Hay dos fotos antiguas en blanco y negro que me parecen maravillosas y que son un ejemplo de esa fuerza benéfica de la literatura. Una es de André Kertész y muestra una ancianita en camisón sentada en una cama de madera, un mamotreto viejo con dosel. La instantánea fue tomada en el asilo de Beaune (Francia) en 1929, así que la mujer era una asilada, probablemente sola, enferma y pobre, una vieja sitiada por la muerte. Pero tiene un libro en las manos y está embebida en él. Lee, de perfil, con serena y perfecta placidez. Qué invulnerable se la ve, protegida por el gran talismán de la lectura. Toda ella luz dentro del barquito de su cama en mitad de un océano de tinieblas.

La otra foto es bastante conocida: la biblioteca de Holland House, en Londres, tras los bombardeos de 1940. El techo del edificio se ha derrumbado pero las paredes, repletas de libros, se mantienen en pie. Aquí y allá hay tres hombres con abrigo y sombrero que, subidos a la inestable pila de escombros, miran los lomos de las estanterías u hojean algún volumen. A mí esta foto siempre me ha parecido un emblema de la esperanza, de la capacidad de supervivencia de los humanos. En lo más aterrador de la pesadilla nazi, cuando parecía que el infierno triunfaba, esos hombres buscaban en la hermandad lectora con el resto de la humanidad las fuerzas suficientes para seguir resistiendo. Esta es la magia de la literatura: nos hace ser más fuertes y mejores.

#### Preguntas

1. « Más fuertes y mejores ». Comente el título del artículo.
2. « Hace ya mucho que perdí el respeto reverencial a los libros y, después de leerlos, suelo desprenderme de la mayoría, la cantidad de volúmenes que tengo crece como la espuma, porque me regalan muchos y, *mea culpa*, sigo comprando bastantes (menos mal que existen las versiones electrónicas). ¿ Le parece posible la coexistencia de los formatos del libro electrónico y del libro tradicional en el mercado editorial actual ?
3. « Siempre me han dado pena las personas que no leen. Y no porque sean más incultas y menos libres, aunque es bastante probable que sea así. No, las compadezco porque creo que viven mucho menos. » De forma más general, según usted, ¿qué relaciones existen entre la literatura y la vida?

### Proposition de traduction :

Tandis que j'écris ces lignes / Alors que / En écrivant ces lignes (-), j'aperçois/je peux voir à côté de moi les petites piles de livres décourageantes qui commencent à s'accumuler, comme des tours tronquées / mutilées (-), sur le sol de mon bureau. Je n'ai plus de place sur les étagères et je ne sais plus où les mettre/ranger (-). Même si cela fait bien longtemps que j'ai perdu ce respect révérencieux à l'égard des livres, et que, une fois lus / après les avoir lus, j'ai pour habitude de m'en défaire pour une bonne part / en grande partie/et que j'ai l'habitude de me débarrasser de la plupart d'entre eux une fois lus /, la quantité de volumes que je possède gonfle comme de la mousse, car on m'en offre beaucoup et que (mea culpa) je continue d'en acheter pas mal (heureusement que les versions numériques existent). Parfois, j'ai l'impression qu'ils sont en train de devenir une sorte de virus invasif / envahissant et il m'arrive même de les détester pendant quelques instants. Ensuite, cela me passe rapidement, bien entendu. Que ferais-je sans livres? Ils sont et ont toujours été ma meilleure amulette face aux / contre les troubles / les peines / les affres de la vie. Face à/dans la douleur, (à) l'angoisse, (à) l'attente / l'expectative et le/au désespoir, on est protégé au moins en partie si on dispose d'une bonne lecture. Je me souviens parfaitement des oeuvres que j'ai lues à certains moments particulièrement pénibles / douloureux quand j'étais moi-même malade, par exemple, ou lorsque j'attendais à l'hôpital à l'occasion de /lors de la maladie des autres/quand les autres étaient malades. Ce sont des livres qui m'ont aidé à traverser ces heures sombres, les étroits tunnels de la vie; à dire vrai, je pense à eux comme s'ils étaient des amis.

Par ailleurs, je sais que ce qui m'arrive (à moi) arrive à beaucoup de monde. Le groupe d'édition italien MS et le Centre d'Études de Marché et Relations Industrielles de l'Université de Rome ont publié il y a peu/de temps les résultats d'une enquête très étonnante / curieuse : ils se sont demandé si la lecture a un effet sur le bien-être des personnes. Ils ont pris un échantillon de 1100 individus, les ont divisé en deux groupes, lecteurs et non lecteurs, et ont appliqué trois protocoles connus pour mesurer l'indice de satisfaction à l'égard de la vie, à partir de / sur la base de l'autoévaluation des sujets. Ce qu'il y a de nouveau dans cette enquête c'est que les lecteurs ont dépassé les non lecteurs dans les tous les champs / aspects / catégories de près d'un demi-point : ils se sentaient plus heureux et éprouvaient plus souvent des émotions positives.

## Salvatore Settis, La democrazia in un murales

*Con la crisi della rappresentanza dei partiti, i cittadini si mobilitano attorno a temi limitati come la scuola, il patrimonio culturale e l'ambiente. L'esempio del Tevere a Roma*

Viviamo oggi in una democrazia fragile, minata dal dispotismo antipolitico dei mercati (cioè di una nuova classe di padroni), che si esercita al di fuori di ogni controllo pubblico. Anzi, determina le scelte politiche ingoiando governi, partiti, sindacati, che sempre più spesso rinunciano a difendere i diritti dei cittadini e gli orizzonti del bene comune, e diventano cinghie di trasmissione dei voleri "del mercato".

In questa democrazia indebolita, che conserva ed esibisce le sue forme ma perde il cuore e la meta, le associazioni di cittadini si stanno moltiplicando in tutto il mondo. L'Italia, nonostante la crisi di rappresentanza e la personalizzazione dei partiti pilotati da un qualche più o meno plausibile padre-padrone, vede il fiorire di migliaia di associazioni, in particolare su fronti delicati e in pericolo come la scuola, l'ambiente, il patrimonio culturale. Esse hanno per lo più uno scopo limitato: costruite intorno a una scuola, un bosco, un teatro, un ospedale, somigliano a quegli *advocacy groups* che l'etica neoliberista gratifica di concessioni occasionali (un po' di mecenatismo, qualche assegno e molta retorica). Meglio, infatti, tante piccole proteste che un grande movimento; meglio creare, mediante l'associazionismo spicciolo, una sorta di camera di compensazione che assorba le energie dei cittadini, anziché lasciar maturare la coscienza che fra la difesa di una spiaggia in Sicilia e la lotta per salvare un teatro a Ferrara o una scuola a Genova c'è un nesso forte (si chiama Costituzione).

[Eppure questo associazionismo civile, espressione di una diffusa voglia di democrazia e di politica (nel senso non di gestione del potere, ma di libero discorso fra cittadini), appare oggi il solo incubatore possibile di una nuova stagione della democrazia. Solo da qui possono svilupparsi, pur partendo da problemi settoriali o puntiformi, nuove visioni d'insieme improntate al bene comune. Perciò il lavoro di queste associazioni (si contano a decine di migliaia quelle attive sul fronte ambientalistico, paesaggistico e dei beni culturali) va seguito con attenzione, specialmente quando mostri una più avanzata capacità progettuale, unita alla capacità di federare più associazioni, che anziché competere fra loro sappiano allearsi per raggiungere una fine comune, e di coinvolgere le istituzioni pubbliche.

Su questo fronte, qualcosa si muove. Chi crederebbe, ad esempio, che il più promettente caso di federazione fra associazioni si registra proprio a Roma, la vituperata Capitale che è di moda denigrare anche quando non se lo merita? Eppure, proprio a Roma è nata da qualche settimana Agenda Tevere, una federazione di ben 14 associazioni ambientaliste, sportive, culturali. Alle spalle c'è un anno di intenso lavoro, condotto da gruppi di cittadini attivi che hanno analizzato lo stato di salute di Roma a partire dal più trascurato dei suoi protagonisti, il Tevere. Scorre, è vero, in mezzo alla città, e sin da Romolo e Remo ne racchiude la storia, la topografia e la memoria, eppure è ormai del tutto marginale nella vita dei cittadini (fu partendo da questa considerazione che una delle associazioni coinvolte, Teveretermo, ha promosso con grande successo il fregio di William Kentridge sui muraglioni del Tevere). Sulla base di questa analisi, di cui si troveranno gli elementi essenziali nel sito [www.agendatevere.org](http://www.agendatevere.org), è stata elaborata una strategia graduale di intervento, coinvolgendo anche le amministrazioni regionale e comunale. Va già in questo senso la creazione di un "Ufficio Speciale Tevere" da parte del Comune e del "Servizio Bonifiche e Contratti di Fiume, di Lago e di Costa" da parte della Regione.

È una "rivoluzione copernicana" nel rapporto cittadini-istituzioni: collaborare anziché protestare, produrre idee e prendere iniziative anziché aspettarsi dalle istituzioni la largizione di cibo precotto, rifiutare la rassegnazione e il fatalismo. Insomma, farsi parte attiva nell'elaborazione di progetti che vengano lanciati e consolidati dalla loro stessa qualità culturale, dalla capacità di agganciare l'attenzione dei cittadini, di suscitare non solo generici consensi, ma un progressivo coinvolgimento. Quel che "Agenda Tevere" si ripromette è la metamorfosi da cittadino-cliente, sempre pronto a lagnarsi della qualità dei servizi, a cittadino-protagonista, che individua problemi e propone soluzioni, facendo leva sul numero delle associazioni coinvolte e sul loro patrimonio di conoscenze e di idee. Ma questa iniziativa ha dalla sua un'altra ricchezza, ed è la determinazione a dialogare con le amministrazioni pubbliche a prescindere dal loro colore politico: anziché esagerare i difetti e sminuire i successi di questo e di quello a partire dalle appartenenze e dagli ordini di scuderia, "Agenda Tevere" ha aperto un dialogo multipartisan sia con l'amministrazione Raggi che con quella Zingaretti; e forse già a fine giugno potranno essere annunciati significativi passi in avanti su questa strada.

Se questo attivismo civile avrà successo a Roma, come dobbiamo augurarci, esso diventerà immediatamente 'esportabile', con gli adattamenti necessari di città in città. Potrà, insieme con altri esperimenti (anche molto diversi da questo) in corso in altri contesti, dare una prima risposta al diffuso disagio sociale che nasce dalle molteplici dislocazioni che stiamo sperimentando (il lavoro e la cultura trasformati in merce, le ricchezze e complessità del "capitale umano" ridotte a forza lavoro usa-e-getta). Potrà rappresentare il bisogno assai diffuso di (ri-)creare alleanze di solidarietà sociale e civile, che intorno a pochi principi-base (quelli della Costituzione) possano nel tempo tradursi in progetto politico. Se mai c'è un modo per convincere a un'inversione di rotta gli organi della democrazia rappresentativa (partiti, Parlamenti e governi), la strada è questa. Comincia dal Tevere, il fiume di Roma.

*Il Fatto Quotidiano*, 18 Maggio 2017

### Domande

1. Secondo S. Settis che cosa favorisce, nel contesto sociopolitico attuale, l'emergenza delle associazioni di cittadini? Che cosa esprime e che cosa porta in sé questo associazionismo civile?
2. In che senso l'associazione Teveretermo può essere considerata emblematica della nuova forma di democrazia che S. Settis vede prender forma in queste associazioni?
3. Secondo Settis, quali sono i benefici che potrebbe portare il successo dell'iniziativa Teveretermo? Pensate anche voi che l'associazionismo civile possa essere "una prima risposta al diffuso disagio sociale" e perché?

### Proposition de traduction :

Et pourtant cette tendance de la société civile à créer des associations, qui est l'expression d'un désir de plus en plus répandu de démocratie et de politique (non pas dans le sens d'une gestion du pouvoir mais d'un dialogue entre les citoyens) semble aujourd'hui le seul creuset possible d'une nouvelle saison de la démocratie. Ce n'est qu'à partir de cela que peuvent se développer, ne serait-ce qu'à partir de problèmes sectoriels ou très spécifiques, de nouvelles visions d'ensemble en vue du bien commun. C'est pourquoi le travail de ces associations (on en compte des dizaines de milliers qui sont actives sur le front de l'environnement, du paysage ou des affaires culturelles) doit être suivi avec attention en particulier lorsqu'elles donnent les preuves d'une grande capacité à créer des projets, unis à la capacité de fédérer plusieurs associations qui, au lieu de rivaliser entre elles savent s'allier pour atteindre un but commun et impliquer les institutions publiques.

Sur ce terrain-là quelque chose bouge. Qui aurait cru, par exemple, que le cas le plus prometteur de fédération entre plusieurs associations se trouve justement à Rome, la Capitale honnie qu'il est de bon ton de dénigrer même quand elle ne le mérite pas. Et pourtant c'est justement à Rome qu'est né, il y a quelques semaines, Agenda Tevere, une fédération de 14 associations écologistes, sportives, culturelles. En amont, il y a un an de travail intense mené par des groupes de citoyens actifs qui ont analysé l'état de santé de Rome à partir du plus négligé de ses protagonistes, le Tibre. S'il est vrai qu'il traverse la ville et que depuis Romulus et Remus il en renferme l'histoire, la topographie et la mémoire, il n'en demeure pas moins qu'il est désormais devenu tout à fait marginal dans la vie des citoyens (c'est en partant de ce constat qu'une des associations impliquées, Tevereterno, a promu avec un grand succès la peinture murale de William Kentridge sur les contreforts du Tibre).

当たった<sup>1</sup>宝くじ、賞金をもらいに行かなかったら？

[日本で宝くじが発売されたのは、戦争が終わった年、1945年の10月でした。

一枚十円、一等の賞金は十万円。ニセくじも出回るほどの人気になったそうです。

その後、一等の賞金はグングン上がりました。1968年に一千万円、1987年に六千万円、1989年には一億円。現在のジャンボくじは一等の賞金が五億円になっています。

一等の当選<sup>2</sup>確率は一千万分の一しかありませんが、当たる人は確実にいます。日本宝くじ協会<sup>3</sup>が一千万円以上の賞金が当たった人について調べたところ、六十歳以上で<sup>4</sup>血液型A型、名前のイニシャルKの当選者がいちばん多かったそうです。

当たれば人生が変わるかもしれない宝くじです。一億円あれば世界一周だって、家だって、宝石だって、ほしい物は何でも手に入るのに……しかし、せっかく当たったのに賞金を受け取りに来ない人もいます。昨年は一億円以上の賞金に当たった人のうち二十一人が<sup>5</sup>現れていません。]宝くじの時効<sup>6</sup>は一年。その間に当選者が賞金を取りに来なかったら、そのお金は発行元の自治体の金庫に入ってしまう。

2013年度中に時効となり、当選者の手に渡らなかった賞金の総額は、なんと百六十三億円にもなるそうです。

週刊大衆 2015年8月24日・31日号による

- 
- <sup>1</sup> 宝くじ : loterie
  - <sup>2</sup> 確率 : probabilité
  - <sup>3</sup> 血液型 : groupe sanguin
  - <sup>4</sup> 現れる : se manifester
  - <sup>5</sup> 時効 : prescription
  - <sup>6</sup> 自治体 : municipalité

問い

1. 宝くじは、なぜ日本ですぐ大人気になったのだと思いますか。
2. だれも受け取りに来なかった賞金はどうなりますか。
3. ジャンボくじが当たったら、あなたはどうしますか。賞金をもらいに行きますか。もらったら何に使いますか。

## Proposition de traduction :

### **Si le gagnant ne venait pas chercher son prix de la loterie ?**

C'est en octobre 1945, juste après la fin de la guerre, que la vente de la loterie fut lancée au Japon. Un billet de loterie coûtait 10 yens, le grand prix était de cent mille yens. La loterie est rapidement devenue très populaire, à tel point qu'on découvrait parfois de faux billets de loterie mis en vente.

Plus tard, le montant des prix a grimpé : dix millions de yen en 1968, soixante millions en 1987, et cent millions en 1989. Actuellement, le grand prix de la loterie « Jumbo » offre cinq cent millions de yens au gagnant.

La probabilité de tirer le bon billet pour gagner cette somme n'est que d'une chance sur dix millions. Mais une personne, une seule, a cette chance. Selon les statistiques de la Fédération Japonaise de Loterie, les chanceux ont en moyenne plus de 60 ans, appartiennent au groupe sanguin A, et leur nom de famille commence par K.

Le prix de loterie peut changer la vie du gagnant. Avec cent millions de yens, on peut se procurer presque tout ce que l'on veut : voyage autour du monde, maison, bijoux ... Toutefois, certaines personnes tirent le bon numéro mais ne viennent pas chercher leur prix. L'an dernier, parmi ceux qui ont décroché le prix de plus de cent millions de yens, 21 personnes ne se sont pas manifestées. Les prix de loterie sont prescrits au bout d'un an. Si on ne va pas chercher son prix avant ce délai, la somme est versée dans la caisse de la municipalité qui a émis la loterie.

La somme totale des prix ainsi prescrits au courant de l'année budgétaire 2013 et qui n'ont pas été remis entre les mains des gagnants s'élève à 163 million de yens.

**(d'après l'article de l'hebdomadaire Shūkan Taishū, paru dans le numéro du 24/08 au 31/08 2015)**

## Любимый город

[В одном современном романе – романе Игоря Ефимова "Седьмая жена" – юная героиня, объясняя американскому туристу особенности Петербурга, показывает ему Медного всадника и говорит: "Это основатель города. Он прорубил окно, чтобы русские могли выйти в Европу. Но получилось наоборот: Европа пролезла через окно в Россию и выстроила для себя на Неве этот город". Действительно, хотя были Земцов, Ухтомский, Старов, Воронихин, Захаров, Стасов, всё же стиль города задали европейцы: Леблон, Трезини, Монферран, Растрелли, Кваренги, Тома де Томон, Фельтен, Росси. Однако похоже, что все эти великие архитекторы столько же диктовали стиль своего неевского детища<sup>1</sup>, сколько это место само диктовало им стиль: его северный свет, плоский<sup>2</sup> горизонт, "белые" ночи, "Невы державное"<sup>3</sup> течение и "голос музы еле слышный".

В 60-х я работала года два в "Доме техники" на Невском. Весной, в дни, когда не надо было торопиться домой, я после работы шла пешком до Эрмитажа, обходила один какой-нибудь зал и на последние полчаса приходила в Малый Эрмитаж, в Павильонный, кажется, зал (с часами-павином<sup>4</sup>). Его огромные окна выходили на Неву, и в шесть, в полседьмого в них "давали" закат<sup>5</sup>. Он заливал своим бледным золотом всё небо и всю реку. Это было незабываемое зрелище<sup>6</sup>.]

За свою недолгую по российским меркам историю город Петербург несколько раз умирал: период страшного упадка<sup>7</sup> начался после смерти Петра Первого – "того, чьей волей роковой/ Под морем город основался"; потом в годы бесчеловечного правления императрицы Анны Иоанновны и Бирона; спустя полтора столетия – в еще более бесчеловечные годы большевистской революции и Гражданской войны; в течение 900 дней Ленинградской блокады; наконец, после развала советской империи. Я была слишком мала, чтобы рассмотреть умирающий блокадный город. Он запомнился мне только зимним: снег, чистый, как в поле; реки, превратившиеся в улицы (по льду ходили, чтобы сократить дорогу).

<sup>1</sup> детище = enfant

<sup>2</sup> плоский = plat

<sup>3</sup> державный = majestueux

<sup>4</sup> павлин = paon

<sup>5</sup> "давали" закат = le coucher du soleil était "offert"

<sup>6</sup> зрелище = spectacle

<sup>7</sup> упадок = déclin

Мельком, проездом, я видела последний, недолгий к счастью, период 1990-х – когда Марсово поле и сад у Инженерного замка походили на пустыри<sup>8</sup>, и в городе исчезли, казалось, все птицы, кроме ворон<sup>9</sup>. Петербург обычно умирает аристократически. Его агония – странная, прощальная красота. Теперь приезжаю в Петербург редко, гостем. Последний раз была в 2007 г. Город украшался, расцветал, был оживлён, но всё же, слава Богу, оставался Петербургом.

по Марине Ефимовой. "Любимый город" 30. 04. 2017 (сайт: Радио Свобода)

### Вопросы

- 1/ Что мы узнаём об архитектуре и истории Петербурга, когда читаем этот текст?
- 2/ В этом тексте что показывает, что Петербург любимый город автора?
- 3/ Есть ли у Вас любимый город, любимое место? Расскажите о нём.

<sup>8</sup> пустырь = terrain vague  
<sup>9</sup> ворона = corneille

Proposition de traduction :

## **Une ville tant aimée**

[Dans un roman contemporain, *La Septième Épouse* d'Igor Éfimov, la jeune héroïne, qui est en train d'expliquer à un touriste américain ce qui fait la singularité de Saint-Pétersbourg, lui montre Le Cavalier de bronze et dit : « C'est lui qui a fondé la ville. Il a percé une fenêtre pour permettre aux Russes de rejoindre l'Europe. Mais c'est le contraire qui s'est produit : l'Europe est passée par cette fenêtre pour pénétrer en Russie et a édifié sur la Neva une ville à sa convenance. Effectivement, en dépit de la présence de Zemtsov, Oukhtomski, Starov, Voronikhine, Zakharov et Stassov, ce sont quand même des Européens qui ont prescrit le style de la ville : Le Blond, Trezzini, Montferrand, Rastrelli, Quarenghi, Thomas de Thomon, Veldten et Rossi. Cependant, il semble que tous ces grands architectes n'ont pas plus imposé le style de leur enfant des bords de la Neva que ce lieu-même leur a imposé le sien, avec sa lumière du Nord, son horizon plat, ses nuits « blanches », « de la Neva le cours majestueux » et « la voix de la muse à peine audible ».

Dans les années soixante, j'ai travaillé pendant deux ans dans un magasin de l'avenue Nevski *La Maison de l'outillage*. Au printemps, quand je ne devais pas rentrer chez moi au plus vite, j'allais à pied jusqu'à l'Ermitage en sortant du travail ; j'examinais les œuvres exposées dans une salle du musée ou une autre, puis je rejoignais le Petit Ermitage et la salle dite, je crois, du Pavillon (celle où trône l'horloge au paon) pour la dernière demi-heure avant la fermeture. Ses immenses fenêtres donnaient sur la Neva et à six heures, six heures et demie, le coucher du soleil y était « offert ». Il inondait de son or pâle tout le ciel et tout le fleuve. C'était un spectacle inoubliable.]

## Grec ancien

Chrysothémis révèle à Electre que son frère Oreste, qu'elle croyait mort, est bien vivant.

Καὶ δὴ λέγω σοι πᾶν ὅσον κατειδόμην.  
Ἐπεὶ γὰρ ἦλθον πατρός ἀρχαῖον τάφον,  
ὄρω κολώνης ἐξ ἄκρας νεορρύτους  
πηγὰς γάλακτος καὶ περιστεφῆ κύκλῳ  
πάντων ὅσ' ἐστὶν ἀνθέων θήκην πατρός·  
ἰδοῦσα δ' ἔσχον θαῦμα, καὶ περισκοπῶ  
μή ποῦ τις ἡμῖν ἐγγύς ἐγχρίμπτη βροτῶν.  
Ὡς δ' ἐν γαλήνῃ πάντ' ἐδερκόμην τόπον,  
τύμβου προσεῖρπον ἄσσον· ἐσχάτης δ' ὄρω  
πυρᾶς<sup>1</sup> νεώρη βόστρυχον τετμημένον·  
κευθὺς τάλαιν' ὡς εἶδον, ἐμπαίει τί μοι  
ψυχῆ σὺνηθες ὄμμα, φιλάτου βροτῶν  
πάντων Ὀρέστου τοῦθ' ὄρᾶν<sup>2</sup> τεκμήριον·  
καὶ χερσὶ βαστάσασα δυσφημῶ μὲν οὔ,  
χαρᾶ δὲ πῖμπλημ' εὐθύς ὄμμα δακρύων.  
Καὶ νῦν θ' ὁμοίως καὶ τότε ἐξεπίσταμαι  
μή του τόδ' ἀγλαῖσμα πλήν κείνου μολεῖν·  
τῷ γὰρ προσήκει πλήν γ' ἐμοῦ καὶ σοῦ τόδε;  
κάγῳ μὲν οὐκ ἔδρασα, τοῦτ' ἐπίσταμαι,  
οὐδ' αὖ σύ· πῶς γάρ; ἦ γε μηδὲ πρὸς θεοὺς  
ἔξεστ' ἀκλαύστῳ τῆσδ' ἀποστῆναι στέγης.  
Ἄλλ' οὐδὲ μὲν δὴ μητρός οὔθ' ὁ νοῦς φιλεῖ  
τοιαῦτα πράσσειν οὔτε δρῶσ' ἐλάνθαν' ἄν·  
ἄλλ' ἔστ' Ὀρέστου ταῦτα τάπιτύμβια.

SOPHOCLE, *Electre*

<sup>1</sup> ἐσχάτης... πυρᾶς : génitif de lieu

<sup>2</sup> L'infinif (et ses compléments) développe le contenu du groupe nominal sujet τί μοι ... σὺνηθες ὄμμα

Proposition de traduction :

Sophocle, Electre, v. 892-915

Voilà, je vais te dire tout ce que j'ai vu.  
J'arrivais au sépulcre où notre père gît.  
Je vis alors du lait qui s'écoulait du tertre,  
Ainsi que mille fleurs enlacées en guirlandes  
Sur le tombeau. Bien sûr, je n'en crus pas mes yeux.  
Je regardai autour de moi pour vérifier  
Si nulle âme qui vive était dans les parages.  
Non, tout était tranquille, et je me faufilai  
Au plus près du tombeau. C'est alors qu'au sommet  
Du tertre, mon regard tomba sur une mèche  
De cheveux fraîchement coupée ! À cette vue,  
Un visage familier me vint à l'esprit :  
Celui que j'aime tant, Oreste : cette boucle,  
Gage de son retour, je la pris en silence,  
Religieusement, et m'effondrai en larmes.  
À présent, comme alors, je suis plus que certaine  
Que cette offrande est bel et bien venue de lui.  
Car qui d'autre peut en faire, à part toi ou moi ?  
Or je n'ai rien donné, la chose est évidente,  
Et toi non plus, d'ailleurs, toi qui ne peux quitter  
Le palais sans avoir à souffrir mille morts.  
Ma mère ? j'en doute : ce n'est pas dans sa manière,  
Quelle idée saugrenue d'agir à notre insu ?  
Non, il s'agit, c'est sûr, d'un hommage d'Oreste.  
Courage, ma chérie ! Les forces supérieures  
Ne se rangent pas toujours du même côté.  
Autrefois, le sort nous était défavorable,  
Mais peut-être en ce jour, la joie va nous surprendre.

Néhémie 8 : 1-16

Ezra organise la lecture publique de la Loi  
et célèbre la fête des cabanes

א ויאספו כל-העם, כאיש אחד, אל-הרחוב, אשר לפני שער-המים; ויאמרו, לעזרא הספר להביא את-ספר תורת משה, אשר-צוה יהוה את-ישׂראל. ב ויביא עזרא הכהן את-התורה לפני הקהל, מאיש ועד-אשה, וכל, מבין לשמע ביום אחד, לחדש השביעי. ג ויקרא-בו לפני הרחוב אשר לפני שער-המים, מן-האור עד-מחצית היום נגד האנשים והנשים, והמבינים; ואזני כל-העם, אל-ספר התורה. ד ויעמד עזרא הספר, על-מגדל-עץ אשר עשו לדבר, ויעמד אצלו מתמיה ושמע ועניה ואזניה וחקקנה ומעשיה, על-ימינו; ומשמאלו, פדיה ומישאל ומלכיה וחשם וחשבדנה, וזכריה משלם. ה ויפתח עזרא הספר לעיני כל-העם, כי-מעל כל-העם הנה; וכפתחו, עמדו כל-העם. ו ויכרו עזרא, את-יהוה האלהים הגדול; ויענו כל-העם אמן אמן, במעל ידיהם, ויחדו וישתחוו ליהוה, אפים ארצה. ז וישוע וכני ושרביה ימיו עקוב שבתי הודיה מעשיה קליטא עזריה יונד חנו פלאיה, והלויים מבינים את-העם, לתורה; והעם, על-עמדם. ח ויקראו בספר בתורת האלהים, מפרש; ושום שקל, ויבינו במקרא. ט ויאמר נחמיה הוא התרשטא ועזרא הכהן הספר והלויים המבינים את-העם לכל-העם, היום קדש-הוא ליהוה אלהיכם, אל-תתאבלו, ואל-תכפו: כי בוכים כל-העם, בשמעם את-דברי התורה. י ויאמר להם לכו אכלו משמנים ושתו ממתקים, ושלחו מנות לאין נכון לו, כי-קדוש היום, לאדנינו; ואל-תעצבו, כי-קדושת יהוה היא מעזכם. יא והלויים מקשים לכל-העם, לאמר הסו, כי היום, קדש; ואל-תעצבו. יב וילכו כל-העם לאכל ולשתות, וילשלח מנות, ולעשות, שמחה גדולה: כי הבינו בדרךים, אשר הודיעו להם. יג וביום השני נאספו ראשי האבות לכל-העם, הכהנים והלויים, אל-עזרא הספר, ולהשכיל, אל-דברי התורה. יד וימצאו, פתוב בתורה: אשר צוה יהוה ביד-משה, אשר ישבו בני-ישׂראל בספות בתג בחדש השביעי. טו ואשר ישמיעו, ויעבירו קול בכל-עריהם ובירושלם לאמר, צאו הקר והביאו עלי-ויית ועלי-עץ שמו, ועלי הנדס ועלי המרים ועלי עץ עבת: לעשות סכת, כפחוב. טז ויצאו העם, ויביאו, ויעשו להם סכות איש על-גגו ובחצרותיהם, ובחצרות בית האלהים, וברחוב שער המים, וברחוב שער אפרים.

Proposition de traduction :

## **Néhémie 8 : 1-16**

### **Ezra organise la lecture publique de la Loi et célèbre la fête des cabanes**

1. Tout le peuple se rassembla comme un seul homme sur la place située devant la porte de l'Eau. Ils dirent à Ezra, le scribe, d'apporter le livre de la loi de Moïse que l'Eternel avait prescrite à Israël.
2. Ezra le prêtre apporta la Torah devant l'assemblée - les hommes, les femmes et quiconque pouvait comprendre - le premier jour du septième mois.
3. Il en fit la lecture devant la place située face à la porte de l'Eau, depuis l'aurore jusqu'au milieu de la journée, en présence des hommes, des femmes, et de tous ceux qui comprenaient. Tout le peuple était attentif à la lecture du livre de Loi.
4. Ezra se tint sur une estrade en bois, qu'on avait dressée pour la circonstance ; à côté de lui, à sa droite, se tenaient Mattityah, Shéma, Anayah, Uriyah, Hilqiyah et Maaseyah ; à sa gauche, Pedaya, Michael, Malkiya, Hachoum, Hashbadanah, Zekharyah et Meshulam.
5. Ezra ouvrit le livre aux yeux de tout le peuple, car il dominait tout le peuple ; et lorsqu'il eût ouvert, tout le monde se tint debout.
6. Ezra bénit l'Eternel, le Dieu grand, et tout le peuple s'écria : « Amen ! Amen ! » en élevant les mains ; puis ils s'inclinèrent et se prosternèrent devant l'Eternel, face contre terre.
7. Yesha', Bani, Sheravyah, Yamin, 'Aqquv, Shabettay, Hodiyyah, Maaseyah, Qelita, Azaryah, Yozavad, Hanan, Pelayah et les Lévites expliquaient la Torah au peuple, tandis qu'il se tenait à sa place.
8. Ils lisaient distinctement dans le livre de la loi de Dieu et ils en donnaient le sens pour faire comprendre le texte.
9. Néhémie, à savoir le gouverneur, Ezra, le prêtre-scribe, et les Lévites qui instruisaient le peuple dirent à tout le peuple : « Ce jour est sacré pour l'Eternel, votre Dieu ; ne manifestez pas de deuil et ne pleurez point ! Car tout le peuple pleurerait en entendant les paroles de la Loi.
10. Il ajouta : Allez, mangez des mets savoureux, buvez des liqueurs douces et envoyez-en des portions à ceux qui n'ont rien de prêt, car ce jour est consacré à notre Eternel. Ne vous affligez donc pas, car la joie de l'Eternel est votre force.
11. Les Lévites calmaient le peuple en disant : Faites silence, car ce jour est sacré, ne vous affligez pas !
12. Tout le peuple s'en alla pour manger, boire, envoyer des présents et organiser de grandes réjouissances, car ils avaient compris les paroles qu'on leur avait adressées.
13. Le deuxième jour, les chefs des familles de tout le peuple, les prêtres, les Lévites se rassemblèrent autour d'Ezra, le scribe, pour écouter attentivement les paroles de la Torah.
14. Ils trouvèrent écrit dans la Loi que l'Eternel avait ordonné, par l'intermédiaire de Moïse, que les Israélites devaient demeurer dans des cabanes pendant la fête du septième mois.
15. Et qu'ils devaient en outre publier et diffuser dans toutes leurs villes ainsi qu'à Jérusalem le message suivant : Sortez dans la montagne et rapportez des feuilles d'olivier, des feuilles de l'arbre qui donne de l'huile, des feuilles de myrte, des feuilles de palmier, des feuilles d'arbres touffus, pour faire des cabanes comme il est écrit.
16. Le peuple sortit et en apporta. Ils se firent des cabanes, chacun sur son toit, dans leurs cours et dans les parvis du temple de Dieu, sur la place de la porte de l'Eau et sur la place de la porte d'Ephraïm.

## Latin

Coriolan, chassé de Rome par la plèbe, s'est réfugié chez les Volsques, d'où il a entrepris de faire la guerre à sa patrie. Après plusieurs victoires contre les Romains, il arrive aux portes de Rome qu'il s'apprête à envahir. Pour essayer de le fléchir, les Romains envoient dans son camp une délégation de femmes suppliantes.

Vbi ad castra<sup>1</sup> uentum est nuntiatumque Coriolano est adesse ingens mulierum agmen, primo, ut qui nec publica maiestate in legatis nec in sacerdotibus tanta offusa oculis animoque religione motus esset, multo obstinatio aduersus lacrimas muliebres erat. Dein familiarium quidam, qui insignem maestitia inter ceteras cognouerat Veturiam inter nulum nepotesque stantem, « nisi me frustrantur, inquit, oculi, mater tibi coniunxque et liberi adsunt ». Coriolanus prope ut amens consternatus ab sede sua cum ferret matri obuia complexum, mulier in iram ex precibus uersa « sine, priusquam complexum accipio, sciam, inquit, ad hostem an ad filium uenerim, captiua matris in castris tuis sim. In hoc me longa uita et infelix senectas traxit, ut exulem te, deinde hostem uiderem ? Potuisti populari hanc terram, quae te genuit atque aluit ? Non tibi, quamuis infesto animo et minaci perueneras, ingredienti fines ira cecidit ? Non, cum in conspectu Roma fuit, succurrit : intra illa moenia domus ac penates mei sunt, mater, coniunx liberique ? Ergo ego nisi peperissem, Roma non oppugnaretur ; nisi filium haberem, libera in libera patria mortua essem ! Sed ego nihil iam pati nec tibi turpius nec mihi miserius possum, nec, ut sim miserrima, diu futura sum ».

Tite-Live, *Histoire romaine*.

---

<sup>1</sup> Le camp où Coriolan a installé ses troupes pour prendre Rome.

Proposition de traduction :

**Tite Live, Histoire romaine, II, 40 : Proposition de traduction.**

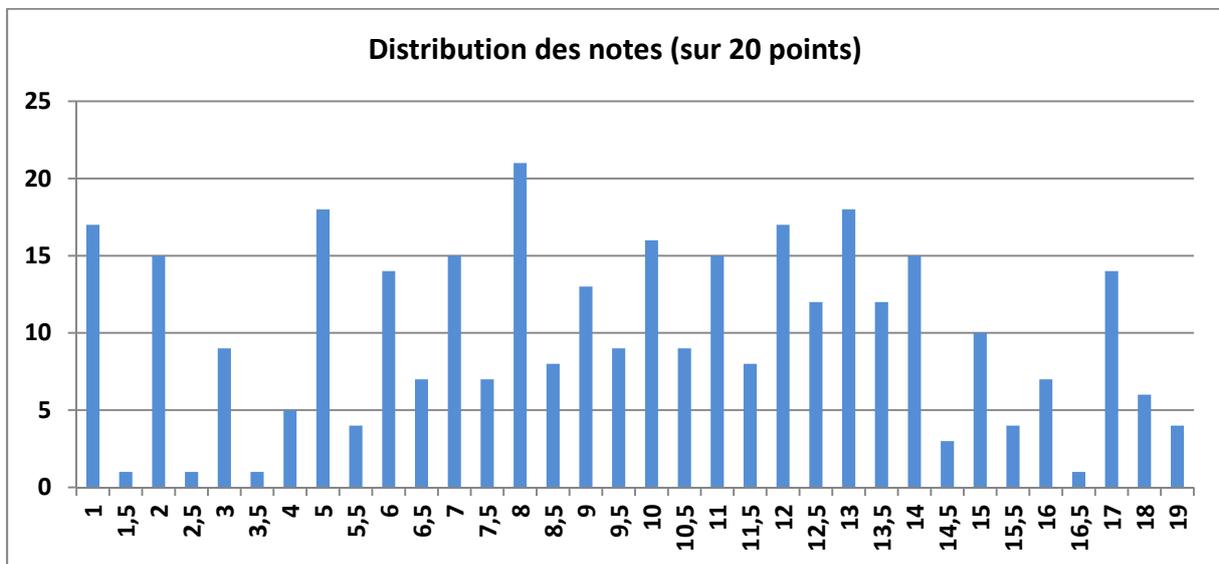
Lorsque l'immense troupe de femmes fut arrivée, et qu'on eut annoncé à Coriolan sa présence, d'abord, en homme que n'avait ému ni la majesté de l'État chez les ambassadeurs, ni chez les prêtres le spectacle de tant de piété offert à ses yeux et à son esprit, Coriolan opposait une fermeté bien plus grande encore aux larmes versées par des femmes. Puis, l'un de ses proches, qui avait reconnu Veturia, que son chagrin distinguait du reste de ses compagnes et qui se tenait entre sa bru et ses petits-enfants, lui dit : « À moins que mes yeux ne me trompent, ta mère, ton épouse, et tes enfants sont là. » Alors que Coriolan, bouleversé presque jusqu'à la folie, se levait de son siège pour aller embrasser sa mère qui s'avavançait à sa rencontre, cette femme, délaissant les supplications pour la colère, lui dit : « Fais-moi savoir, avant que j'accepte que tu m'embrasses, si c'est devant un ennemi de Rome ou bien devant mon fils que je suis venue, si je suis, moi ta mère, une prisonnière dans ton camp. N'ai-je longtemps vécu, et n'ai-je dans le malheur vieilli, que pour te voir exilé, puis de Rome l'ennemi ? Aurais-tu été capable de ravager notre terre, qui t'a enfanté et nourri ? N'as-tu pas, malgré les sentiments si vindicatifs et menaçants qui t'animaient à ta venue, en passant nos frontières, vu tomber ta colère ? N'as-tu pas songé, lorsque Rome s'offrit à ta vue : à l'intérieur de ces remparts, il y a ma maison, il y a mes dieux pénates, il y a ma mère, ma femme, et mes enfants ? Et moi, si je ne t'avais pas enfanté, Rome ne serait pas assiégée ; si je n'avais pas de fils, c'est en femme libre, dans une patrie libre, que je serais morte. Mais moi, je ne peux plus rien subir qui aggrave encore ton déshonneur ni mon malheur, et à supposer que je me trouve au comble du malheur, je n'y resterai pas longtemps. »

# Répartition des notes

336 copies  
Note maximale : 19  
Note minimale : 1  
Moyenne : 9,57  
Médiane : 10

## Distribution des notes :

Inférieures à 5 (notes éliminatoires) : 49  
Comprises entre 5 et moins de 10 : 116  
Comprises entre 10 et 14 : 122  
Supérieures à 14 : 49



# EPREUVES ORALES

# Épreuve orale de spécialité professionnelle des concours externes

## - Libellé réglementaire de l'épreuve

« La première épreuve d'admission consiste en une épreuve orale durant laquelle le candidat traite un sujet à partir d'un dossier thématique proposé par le jury et comportant plusieurs documents correspondant à la spécialité choisie lors de l'inscription.

Sous réserve de leur ouverture au concours, les spécialités sont les suivantes :

- archéologie ;
- archives ;
- monuments historiques et inventaire ;
- musées ;
- patrimoine scientifique, technique et naturel.

Les candidats admissibles dans deux spécialités présentent les deux épreuves orales de spécialité correspondantes (durée : trente minutes ; préparation : trente minutes ; coefficient 3). »

L'épreuve ne comporte pas de programme réglementaire.

## - Forme de l'épreuve

Le candidat tire au sort un dossier correspondant à la spécialité professionnelle choisie lors de l'inscription.

Ce dossier comporte plusieurs documents de forme, de nature et de longueur variées (images, textes, graphiques, pages web, etc.). Le titre du dossier peut être indiqué sous la forme d'un ou de plusieurs mots, d'une ou de plusieurs phrases, d'une citation ou d'une question.

Le candidat dispose d'un temps de préparation de 30 minutes.

L'épreuve se déroule à partir du dossier tiré au sort par le candidat et débute par la présentation d'une synthèse du dossier à partir de l'analyse des documents (durée 15 minutes maximum).

Cet exposé est suivi d'une discussion avec le jury (15 minutes).

L'épreuve est notée par un collège de trois examinateurs spécialisés (un collège par spécialité professionnelle), dont l'un au moins est membre du jury.

## - Objectifs de l'épreuve et capacités mises en œuvre par le candidat

L'épreuve s'adresse aux candidats admissibles qui ont passé avec succès les épreuves écrites d'admissibilité.

Elle a pour objectif de vérifier la connaissance que le candidat a acquise du métier de conservateur et de ses enjeux et particulièrement dans la spécialité qu'il a choisie. En ce sens, elle veut vérifier que le candidat a choisi sa spécialité professionnelle en toute connaissance de cause et, qu'en tant que futur cadre de direction, il est bien en prise avec l'actualité de la spécialité et du métier.

La préparation et la réflexion du candidat s'appuient sur les documents du dossier mais ne sont pas limitées par celui-ci. Le candidat est également libre de mobiliser ses connaissances personnelles. Il est invité à faire preuve d'esprit critique, d'une interprétation personnelle argumentée et, le cas échéant, à proposer des solutions.

Ainsi, si cette épreuve n'exige pas du candidat ce que seule l'expérience professionnelle pourrait lui apporter, elle lui demande de n'être déjà plus ignorant du métier et de la spécialité qu'il a choisis. Dans cette perspective, elle teste sa capacité à comprendre, appréhender et problématiser les principales données du dossier proposé.

Afin de garantir la cohérence et l'homogénéité des critères d'appréciation pour toutes les spécialités, le candidat sera notamment évalué sur sa capacité à :

- comprendre le champ thématique du dossier, délimiter ses contours et le contextualiser ;
- comprendre, identifier, analyser et commenter avec précision tous les documents du dossier ;
- faire preuve d'analyse critique ;
- sélectionner, hiérarchiser, regrouper et ordonner les informations contenues dans les documents ;
- définir et qualifier avec exactitude le(s) problème(s) posé(s) ;
- dégager l'intérêt du dossier et mettre en perspective ses enjeux ;
- structurer, argumenter et illustrer sa démonstration selon un plan cohérent et pertinent ;
- organiser et exposer les idées synthétisées de manière claire et précise ;
- faire appel à des connaissances et/ou des expériences personnelles ;
- défendre son point de vue en l'argumentant ;
- proposer des solutions ;
- maîtriser les règles de l'expression orale ;
- tenir et animer la conversation ;
- face aux questions, savoir faire preuve de réactivité et d'une bonne maîtrise de soi ;
- maîtriser le temps imparti.

# Liste des dossiers tirés au sort par les candidats

## SPECIALITE ARCHEOLOGIE

### DOSSIER : Tri-sélection du mobilier archéologique.

- Document 1 : Ordonnance n° 2017-1117 du 29 juin 2017 relative aux règles de conservation, de sélection et d'étude du patrimoine archéologique mobilier
- Document 2 : Présentation du Centre de Conservation et d'Étude du Maine-et-Loire à Angers. <http://culture.maine-et-loire.fr/le-patrimoine/archeologie/centre-de-conservation-et-detude/>
- Document 3 : Protocole pour la conservation, le conditionnement, l'inventaire et la remise de la documentation scientifique et du mobilier issu des opérations archéologiques, DRAC Bourgogne-Franche-Comté, Service régional de l'archéologie. <http://www.culturecommunication.gouv.fr/content/download/97467/874104/version/2/file/Archeol>

### DOSSIER : L'archéologie du futur. Nouvelles méthodes et nouvelles perspectives.

- Document 1 : Article tiré de la revue Sciences et Avenir. [https://www.sciencesetavenir.fr/hightech/robot/ocean-one-le-robot-humanoide-archeologue-et-sous-marin-a-explore-la-lune\\_36642](https://www.sciencesetavenir.fr/hightech/robot/ocean-one-le-robot-humanoide-archeologue-et-sous-marin-a-explore-la-lune_36642)
- Document 2 : Présentation de l'UMR MAP dans le cadre du consortium consacré à la 3D labellisé par le conseil scientifique d'Huma-Num. <http://shs3d.hypotheses.org/membres/mappgamsau>
- Document 3 : Affiche des séminaires «Nouvelles techniques d'analyses au service de l'archéologie» organisés en 2016 à l'Université de Poitiers. <http://herma.labo.univ-poitiers.fr/actualites/colloques-seminaires-et-journees-detude/seminairenouvelles-techniques-au-service-de-larcheologie-1/>

### DOSSIER : Archéologie en forêt

- Document 1 : Lidar Braconne 2012. Forêt de la Braconne (Charente) - Modèle numérique de terrain (MNT). Traitement des données LIDAR par ombrage, avec une orientation de 315° et un azimut de 45° et repérage des vestiges d'activités métallurgiques et de charbonnage. Mars 2012 (source : GEOLAB UMR 6042, G. RASSAT)
- Document 2 : Forêt en Tronçais. (source: *extraits de la Revue "Archéologie en Auvergne". DRAC Auvergne, n°1, 2011.*)
- Document 3 : Forêts et patrimoine archéologique. (source : *extraits de la Revue "Archéologie Haute-Normandie". DRAC Haute-Normandie Office national des Forêts, n°3, 2014.*)
- Document 4: Séminaire LIDAR 2015. Séminaire de recherche du Laboratoire Archéologie et Territoires – UMR 7324 CITERES.

## SPECIALITE ARCHIVES

### DOSSIER : Les archives participatives

- Document 1 : Impression d'écran de la page du forum Actes insolites et trouvailles du site des Archives Départementales du Nord : <https://forum-archivesdepartementales.lenord.fr/viewforum.php?f=50>
- Document 2 : Extrait de Pauline Moirez. « Archives participatives » dans *Bibliothèques 2.0 à l'heure des médias sociaux*, Paris, Editions du Cercle de la librairie, 2012, pp.187-197.
- Document 3 : Impression d'écran de la page L@boratoire des internautes du site des Archives Départementales de Vendée : <http://www.laboratoire-archives.vendee.fr/>
- Document 4 : Extrait de Pauline Moirez. « Archives participatives », dans *Bibliothèques 2.0 à l'heure des médias sociaux*, Paris, Editions du Cercle de la librairie, 2012, pp.187-197.
- Document 5 : Sigle du projet *Europeana 1914-1918*

## DOSSIER : Classer

- Document 1 : Aldo Battaglia, « Comment trouver un fonds d'archives », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, 2006/2.
- Document 2 : Bénédicte Grailles, « La fin des cadres de classement », séance du séminaire ALMA, cycle 2008-2009 « Les raisons classificatoires », séance du 26 février 2009.
- Document 3 : Circulaire de la Direction des Archives de France AD 98-8 du 18 décembre 1998 portant instruction sur le classement et la cotation des archives dans les services d'archives départementales (extrait)
- Document 4 : Archives de l'association *Act Up-Paris*

## DOSSIER : L'ouverture des archives aux chercheurs

- Document 1. : « L'ouverture des archives du procès Klaus Barbie », *Le Monde* (lemonde.fr avec AFP), 3 juillet 2017
- Document 2. : Sébastien Laurent, *Archives secrètes, secrets d'archives*, CNRS Editions, 2003
- Document 3. : Bruno Ricard, « Quel bilan pour l'ouverture des archives de la Seconde Guerre mondiale ? », *Archivistes !* n°122, juillet-septembre 2017, p. 23.
- Document 4. : Gilles Morin, « Le point de vue d'un utilisateur des archives », *Archivistes !* n°122, juillet-septembre 2017, p. 30-31.

## DOSSIER : « Évaluer les archives »

- Document 1 : Christine Nougaret, « Les sources archivistiques. Production organique ou invention de l'archiviste ? », *Hypothèses*, 2004/1.
- Document 2 : *Rapport d'information fait au nom de la Commission des finances sur les Archives nationales*, par MM Vincent Eblé et André Gattolin, n°358, 2017. (extrait)
- Document 3 : Vincent Doom et Florence Clavaud, « Le Cadre méthodologique sur l'évaluation, la sélection et l'échantillonnage des archives publiques à l'aune des quatre normes internationales de description », *Le Labo des archives*, octobre 2015. (extrait)
- Document 4 : *Cadre méthodologique pour l'évaluation, la sélection et l'échantillonnage des archives publiques*, Délégation interministérielle aux Archives de France, juillet 2014, annexe 1 « Grille d'évaluation d'un ensemble de documents produits dans le cadre d'une même fonction », extrait de la partie C « Évaluation de l'ensemble des documents ».

## DOSSIER : Les lieux des archives

- Document 1 : Anne Both, « *Ce qui est fait n'est plus à faire* ». *Ethnographie d'un centre d'archives municipales*, Paris, Ministère de la Culture, 2009, p. 11-12
- Document 2 : La salle des microfilms des Archives Départementales de la Drôme ; la salle de lecture des Archives Départementales du Loir-et-Cher.
- Document 3 : Jean Favier, *Les palais de l'histoire*, Paris, Seuil, 2016, p. 43-44.
- Document 4 : Direction des Archives de France, Règles pour la construction et l'aménagement des bâtiments d'archives, 3ème révision, octobre 2009 : [https://francearchives.fr/fr/circulaire/DITN\\_RES\\_2009\\_013](https://francearchives.fr/fr/circulaire/DITN_RES_2009_013) (extraits)

## DOSSIER : Préserver les documents d'archives

- Document 1 : Boris Compain, article du site internet de France Bleu Touraine, 23 mai 2017. Des registres datant de plusieurs siècles touchés par une inondation aux archives municipales de Tours
- Document 2 : Marie-Dominique Parchas, *Plan de sauvegarde et d'urgence des fonds d'archives. Aide-mémoire des actions principales*, Service interministériel des Archives de France, 2014, p. 3 et 6.
- Document 3 : Association des Archivistes français, « Du parchemin au fichier électronique : conservation et pérennité », *Abrégé d'archivistique*, 3e édition revue et augmentée, 2012, p. 257.
- Document 4 : Extrait de l'exposition *Blessures d'archives, rêves d'éternité*, Avignon, Archives départementales du Vaucluse, 2011.

## **DOSSIER : Décrire des documents d'archives à l'heure du numérique**

- Document 1 : Guillaume de Morant, « Lancement du portail FranceArchives », *rfgenealogie.com*, billet, 22 mars 2017.
- Document 2 : Extrait de l'*Index des noms géographiques, de personnes et de matières des papiers des comités d'instruction publique de la Législative et de la Convention, [...] papiers intéressant l'Instruction publique pour la période révolutionnaire et le début du XIXe siècle*, Paul Marichal, [débutXXe siècle], saisi et révisé par Marie-Dominique Richard, 2004.
- Document 3 : Claire Sibille, « Un état des lieux de la publication électronique des instruments de recherche archivistiques », *La Gazette des archives*, 2007, 207. (extrait)
- Document 4 : Anne Burnel, « Vers une nouvelle pratique archivistique », discours inaugural du colloque *Quand l'archivage devient électronique*, 5 et 6 février 2013 (extrait)

## **SPECIALITE MONUMENTS HISTORIQUES ET INVENTAIRE**

### **DOSSIER : L'explosion du champ patrimonial, faut-il encore protéger ?**

- Document 1 : Marc Botlan, "vue cavalière", 1913-2013, *un siècle de monuments historiques*, Paris, 2013 (extrait)
- Document 2 : Maison et saline Morel, Ile-aux-Marins, XX<sup>e</sup> siècle, Saint-Pierre (Saint-Pierre-et-Miquelon), classement le 24 mai 2011
- Document 3 : Arrêté portant classement au titre des monuments historiques de l'ancien appartement de Gabrielle Chanel (dite Coco Chanel) et son plan annexé, 19 juin 2013
- Document 4 : Fiche descriptive de la maison Lemoine à Bordeaux, site de la Direction régionale des affaires culturelles d'Aquitaine, <http://culturecommunication.gouv.fr/Regions/Drac-Aquitaine>, photographie et coupe

### **DOSSIER : Cristalliser, restituer ou restaurer**

- Document 1 : Rennes, Parlement de Bretagne
- Document 2 : Montmaurin, vue aérienne de la villa gallo-romaine de Lassalles
- Document 3 : Anonyme, photographie de la façade occidentale de la basilique de Saint-Denis, musée d'art et d'histoire de Saint-Denis
- Document 4 : Article du *Figaro* « Faut-il reconstruire les monuments historiques disparus ? » par Adrien Gicquiau , Publié le 09/07/17

### **DOSSIER : Conserver et présenter les ruines**

- Document 1 : Didier Rykner, "A quoi sert la législation des monuments historiques ? (6) : le temple de Mercure", *La Tribune de l'Art*, 14 octobre 2014 (extrait), <http://www.latribunedelart.com>
- Document 2 : Abbaye de Romainmôtier (Suisse)
- Document 3 : Amphithéâtre de Fréjus : Françoise Dumasy, "archéologues et aménageurs, un dialogue difficile", *Monumental*, semestriel 1, juin 2013
- Document 4 : Musée Kolumba de Cologne (Allemagne)

### **DOSSIER : Patrimoine avéré, patrimoine controversé**

- Document 1 : Extraits du rapport présenté par Martin Malvy, *54 suggestions pour améliorer la fréquentation touristique de la France à partir de nos patrimoines*, 2017
- Document 2 : Extrait des nouveautés automne 2016-printemps 2017 des Editions du patrimoine - Centre des Monuments nationaux
- Document 3 : Extrait de <http://www.lemonde.fr/>, 16.02.2017 – Par Florence Evin
- Document 4 : Extrait de *Reconvertir le patrimoine*, Lyon, éditions Lieux Dits, 2011

### **DOSSIER : Le bois, étude et conservation**

- Document 1 : Epave romaine, découverte à Marseille, place Jules Verne
- Document 2 : Relevé de la façade d'une maison à Orléans, rue Etienne Dolet
- Document 3 : Bourges, cathédrale, charpente

- Document 4 : La Chomette (Haute-Loire), Vierge en majesté

#### **DOSSIER : Musées et monuments historiques**

- Document 1 : La rénovation du musée des Beaux-Arts de Dijon, projet d'extension contemporaine côté place Rameau et rue Longepierre, ateliers Yves Lion, 2015
- Document 2 : Guillaume Mazeaud, « Musée lorrain : un projet contesté à Nancy », *L'Est Républicain*, 18 février 2015, <http://www.estrepublicain.fr/meurthe-et-moselle/2015/02/18/la-galerie-de-verre-passe-mal>
- Document 3 : Emmanuelle Borne, « Musée du sel de Salins-les-Bains : un fil d'Ariane rouille pour l'or blanc », *Le Courrier de l'architecte*, 08 juin 2011, [http://www.lecourrierdelarchitecte.com/article\\_1922](http://www.lecourrierdelarchitecte.com/article_1922)
- Document 4 : Page du site internet du musée de Cluny consultée le 31 août 2017, « Cluny 4, un nouveau musée. La modernisation du musée de Cluny : un projet culturel ambitieux au cœur du Quartier Latin », <http://www.musee-moyenage.fr/actualites/musee-de-cluny-en-mutations/projet-modernisation-cluny-4.html>

#### **DOSSIER : Tout inventorier, tout protéger ?**

- Document 1 : Loi du 7 juillet 2016 relative à la liberté de création, à l'architecture et au patrimoine, extrait de <http://www.culturecommunication.gouv.fr/>
- Document 2 : Logos de différents labels et protections
- Document 3 : Extrait de <http://www.culture.gouv.fr/public/mistral/merimee>
- Document 4 : Extrait de Nathalie Heinich, *La fabrique du patrimoine. De la cathédrale à la petite cuillère*, Maison des Sciences de l'Homme, coll. « Ethnologie de la France », 2009, p.286

#### **DOSSIER : Les doctrines de restauration des monuments historiques**

- Document 1 : Blois, château, chambre de la Reine
- Document 2 : Eugène Viollet-le-Duc, dessin pour le château de Pierrefonds
- Document 3 : Photographie de la reconstruction de la charpente de la cathédrale de Reims
- Document 4 : Article du *Figaro* « Du béton dans les arènes romaines de Fréjus », par Claire Bommelaer, Publié le 26/08/2010

#### **DOSSIER : La sauvegarde par l'étude**

- Document 1 : Jean Olivier Guilhot, "La notion de sauvegarde en archéologie", *Monumental*, semestriel 1, juin 2015
- Document 2 : Sylvain Taboury, "Billardon : histoire d'un grand ensemble", 2005, [http://www.crpve91.fr/Culture/Patrimoine\\_du\\_Xxe\\_s,\\_memoire\\_%20urbaine/Productions\\_du\\_CRPVE/pdf/Renc3D.pdf](http://www.crpve91.fr/Culture/Patrimoine_du_Xxe_s,_memoire_%20urbaine/Productions_du_CRPVE/pdf/Renc3D.pdf)
- Document 3 : Bernd et Hilla Becher, chevalements de puits de mines
- Document 4 : Procès-verbal de la Commission nationale des monuments historiques, séance du 1<sup>er</sup> juillet 2013 relative au projet de démolition du lavoir à charbon des Chavannes, inscrit monument historique, sis à Montceau-les-Mines (extrait)

#### **DOSSIER : Patrimoine industriel**

- Document 1 : Extrait de *Monumental, revue scientifique et technique des monuments historiques*, Semestriel 1, 2015, Editions du patrimoine
- Document 2 : Extrait de <http://www.culturecommunication.gouv.fr/>
- Document 3 : Extrait de *Reconvertir le patrimoine*, Lyon, éditions Lieux Dits, 2011
- Document 4 : Extrait de <http://www.cilac.com>

#### **DOSSIER : La législation sur les monuments historiques**

- Document 1 : L'abbé Grégoire « Rapport sur les destructions opérées par le Vandalisme et les moyens de le réprimer (31 août 1794) » (extraits)
- Document 2 : Dessin de Viollet-le-Duc, illustrant les campagnes d'inspection de Mérimée
- Document 3 : Extrait de la Loi de 1913
- Document 4 : Château d'Haroué, vue intérieure du château avec son mobilier

## **DOSSIER : Le jardin comme monument historique**

- Document 1 : Château de Versailles, « La renaissance du bosquet du Théâtre d'Eau », communiqué de presse à l'occasion de l'ouverture au public le 12 mai 2015, <http://presse.chateauversailles.fr/evenements/actualites-du-domaine/bosquet-du-theatre-deau/>
- Document 2 : « Conserver malgré tout ? Limites et défis », 6<sup>e</sup> Journées professionnelles de la conservation-restauration, 17 et 18 mars 2016, Cité de l'architecture & du patrimoine, Paris, extrait du programme
- Document 3 : Charte de Florence, extrait
- Document 4 : Montbard, parc Buffon, étude pour la mise en place d'un schéma directeur, juin 2016 (extrait)

## **DOSSIER : Les métiers du patrimoine**

- Document 1 : Extraits de <http://www.annuaire-metiersdart.com/> et <http://france3-regions.francetvinfo.fr/centre-val-de-loire/>
- Document 2 : Extrait de la synthèse des bilans d'activité des conservateurs des antiquités et objets d'art 2015, Ministère de la Culture et de la Communication
- Document 3 : Extrait de Nathalie Heinich, *La fabrique du patrimoine. De la cathédrale à la petite cuillère*, Maison des Sciences de l'Homme, coll. « Ethnologie de la France », 2009, 286 p.
- Document 4 : Extrait de <http://www.INP.fr>

## **DOSSIER : Patrimoine : évolutions, destructions**

- Document 1 : Extrait de *In-Situ, la revue des patrimoines*, <https://insitu.revues.org/>
- Document 2 : « Isolation par l'extérieur : le décret qui sauve », Didier Rykner, novembre 2016, extrait de <http://www.latribunedelart.com>
- Document 3 : Extrait de <https://inventaire-patrimoine-culturel.cr-languedocroussillon.fr/>
- Document 4 : Extrait de *Télérama*, numéro 3457, 16-22 avril 2016

## **DOSSIER : Le patrimoine de l'enfermement**

- Document 1 : Mélanie A, « La prison circulaire d'Autun : un site exceptionnel à valoriser », 14 novembre 2010, extrait, <https://criminocorpus.hypotheses.org/226>
- Document 2 : Beatrix Baconnier Martin, « A Rivesaltes, un mémorial "lourd sur la conscience", selon Rudy Ricciotti », *Le Point*, 16 octobre 2015, [http://www.lepoint.fr/culture/a-rivesaltes-un-memorial-lourd-sur-la-conscience-selon-rudy-ricciotti-16-10-2015-1974143\\_3.php](http://www.lepoint.fr/culture/a-rivesaltes-un-memorial-lourd-sur-la-conscience-selon-rudy-ricciotti-16-10-2015-1974143_3.php)
- Document 3 : Emmanuelle N'Haux, « A Lyon, l'ancienne prison Saint-Paul devient un lieu de savoirs », *Le Moniteur*, 07 octobre 2015, <http://www.lemoniteur.fr/article/a-lyon-l-ancienne-prison-saint-paul-devient-un-lieu-de-savoirs-30095170>
- Document 4 : L'abbaye de Clairvaux, Ville-sous-la-Ferté (Aube)

## **DOSSIER : Patrimoine et reconversion**

- Document 1 : Extrait de *Monumental, revue scientifique et technique des monuments historiques*, Semestriel 1, 2015, Editions du patrimoine
- Document 2 : Extrait de <http://culturebox.francetvinfo.fr/>
- Document 3 : Extrait de *In Situ, la revue des patrimoines*, <https://insitu.revues.org/>
- Document 4 : Extrait de *Reconvertir le patrimoine*, Lyon, éditions Lieux Dits, 2011

## **DOSSIER : Les outils scientifiques au service de la restauration**

- Document 1 : Photographie d'AGLAE, C2RMF, Paris
- Document 2 : Photographie d'un détail du portail occidental de la cathédrale d'Amiens
- Document 3 : Photographie d'un détail de la paroi de la grotte de Lascaux
- Document 4 : Radiographie d'une statue du jardin de Nantillé
- Document 5 : Photographie d'une coupe stratigraphique

## **DOSSIER : Le vitrail, entre tradition et innovation**

- Document 1 : Cathédrale de Nevers, vue intérieure
- Document 2 : Cathédrale du Mans, vue extérieure du transept nord
- Document 3 : Dreux, chapelle royale, vitraux de la chapelle basse

- Document 4 : Fragment de vitrail provenant de l'ancienne abbatale de Saint-Denis

## SPECIALITE MUSEES

### DOSSIER : Les musées et leurs collections

- Document 1 : <https://www.lequotidiendelart.com/articles/1448-l-avenir-des-musees-en-question-au-centre-pompidou.html> (extrait)
- Document 2 : Le Musée d'arts de Nantes mise sur ses collections, *Journal des Arts*, n°482, 23 juin-6 juillet 2017
- Document 3 : *Journal des Arts* n°47 20 janvier – 2 février 2017
- Document 4 : <http://www.la-croix.com/Archives/2014-10-24/Le-Musee-Picasso-au-large-dans-ses-habits-neufs-2014-10-24-1227078> (extrait)

### DOSSIER : Faut-il tout exposer ?

- Document 1 : Document de promotion pour « Sièges en société », Galerie des Gobelins, 2017
- Document 2 : « Camp de Rivesaltes. Mémoires à transmettre », *Paris Match*, 6-12 juillet 2017 (supplément) (extrait)
- Document 3 : « La Cité du vin, un projet hybride », *Le Journal des Arts*, 459, 10-23 juin 2016, p. 10 (extrait)
- Document 4 : David Robert, « Le football entre au musée », *Le Journal des Arts*, 465, 8 juillet-1er septembre 2016, p. 24.

### DOSSIER : Les acquisitions au musée, pratiques et enjeux

- Document 1 : Extrait du projet scientifique et culturel du Musée savoisien (Chambéry), par Marie-Anne Guérin, conservatrice du patrimoine, 24 novembre 2010 (p. 118)
- Document 2 : Internet, extrait du dossier de presse du 9 mars 2013 [http://www.museesfranche-comte.com/gallery\\_files/site\\_1/814/5759/dp-retour-chene-flagey-musee-courbet-ornans.pdf](http://www.museesfranche-comte.com/gallery_files/site_1/814/5759/dp-retour-chene-flagey-musee-courbet-ornans.pdf)
- Document 3 : Affiche de l'exposition « FRAM Haute-Normandie », présentée à l'Hôtel de région à Rouen, automne 2014
- Document 4 : Internet, extrait du magazine économique suisse Bilan.ch, chronique d'Etienne Dumont, critique d'art, 16 Janvier 2014

### DOSSIER : Musée et copies

- Document 1 : Flyer de la Nuit des copistes au Musée des Beaux-Arts de Dole (Jura), 21/01/2017
- Document 2 : *Le Figaro*, Eric Bietry-Rivierre, « La National Gallery démêle le vrai du faux »
- Document 3 : Source internet, <http://culturebox.francetvinfo.fr>, article du 21/04/2017

### DOSSIER : Les musées, nouvelles cathédrales

- Document 1 : <https://www.franceculture.fr/societe/comment-les-musees-sont-devenus-de-nouvelles-cathedrales?> (extrait)
- Document 2 : Le musée Guggenheim, Bilbao
- Document 3 : *Télérama* (site internet) Sortir, mardi 27 juin 2017, « François Pinault s'offre son musée d'art contemporain au coeur de Paris » (extrait)
- Document 4 : <http://www.la-croix.com/Archives/2015-04-07/La-Fondation-Vuitton-ou-l-art-d-en-mettre-plein-la-vue-2015-04-07-1299947>

### DOSSIER : Tous donateurs ?

- Document 1 : *Revue du Louvre*, 2016, n°2, « Acquisitions 2014-215 », Sommaire et « Acquisitions » p. 61
- Document 2 : Sébastien Fumaroli, « Dans le secret des délibérations du conseil des Amis du Louvre », *Grande galerie*, juin-août 2017, n°45, p. 29 (extrait).
- Document 3 : Site internet : LADEPECHE.fr - samedi 12 août 2017 – Musée de Castres (81)

## **DOSSIER : Musées réinventés, musées du XXIème siècle**

- Document 1 : Prospective Les musées du XXIème siècle, *Journal des Arts* n°475, 17-30 mars 2017
- Document 2 : Paul Rasse, Le musée réinventé, CNRS Edition, 2017 (extrait)
- Document 3 : <http://www.la-croix.com/Culture/Expositions/Les-musees-reinventent-pour-attirer-nouveaux-publics-2017-03-02-1200828725>
- Document 4 : *Télérama* (site web). Arts et scènes, mardi 27 septembre 2016

## **DOSSIER : Nouveaux musées, musées rénovés**

- Document 1 : <http://www.lefigaro.fr/arts-expositions/2017/07/08/03015-20170708ARTFIG00009-les-musees-retrouvent-une-nouvelle-jeunesse-en-france.php>
- Document 2 : Francine Guilloux, « A Morlaix, le musée entame sa mue », *Journal des Arts*, n°481, 9-22 juin 2017
- Document 3 : <http://www.la-croix.com/Culture/Expositions/Le-musee-national-Marine-renove-jusqu'en-2021-2017-03-24>
- Document 4 : *Le Monde Spécial*, vendredi 23 juin 2017. « Musée d'arts de Nantes. Un nouveau cocon pour la création », par Claire Guillot

## **DOSSIER : Enrichir les collections muséales : pourquoi et comment ?**

- Document 1 : Affiche de l'exposition itinérante "Les collections des musées de Poitou-Charentes et le Fonds Régional d'Acquisition des Musées", présentée du 21 octobre au 29 novembre 2015 au musée Sainte-Croix à Poitiers
- Document 2 : Internet, [http://www.lemonde.fr/m-actu/article/2017/10/12/les-dons-d-artistes-aux-musees-une-generosite-a-geometrie-variable\\_5199735\\_4497186.html](http://www.lemonde.fr/m-actu/article/2017/10/12/les-dons-d-artistes-aux-musees-une-generosite-a-geometrie-variable_5199735_4497186.html)
- Document 3 : Musée du Louvre, extrait du programme de la Journée-débat du 24 janvier 2015 sur « Les dépôts au XXe siècle. Politiques muséales et circulations d'oeuvres »
- Document 4 : Internet, CLIC France, 15 avril 2014, <http://www.club-innovation-culture.fr/lalagieriedes-dons-40-familles-apportent-et-font-partager-leurs-souvenirs-de-limmigration/>

## **DOSSIER : Le musée hors les murs**

- Document 1 : Internet, dépêche AFP, 25/07/2013, « Des œuvres d'art en prison, des détenus commissaires de l'exposition »
- Document 2 : Claire Conruyt, *Le Figaro*, 16/06/2017, <http://www.lefigaro.fr/artsexpositions/2017/06/16/03015-20170616ARTFIG00006-le-train-des-arts-et-des-civilisations-un-reraux-couleurs-du-quai-branly.php>
- Document 3 : Affichage de l'opération hors les murs du Musée des Beaux-Arts de Besançon, suite à la fermeture pour travaux en septembre 2014 : « Le Musée s'invite à Planoise »
- Document 4 : Florence Evin, *Le Monde*, 07/06/2013, [http://www.lemonde.fr/culture/article/2013/06/07/dernier-tour-de-piste-pour-le-pompidou-mobile\\_3426431\\_3246.html](http://www.lemonde.fr/culture/article/2013/06/07/dernier-tour-de-piste-pour-le-pompidou-mobile_3426431_3246.html)

## **DOSSIER : Tourisme culturel et identités**

- Document 1 : « Calendrier des expositions », *Beaux-Arts Magazine*, avril 2017 (extrait)
- Document 2 : Françoise-Aline Blain, « Week-End art.Liverpool... », *Beaux-Arts Magazine*, avril 2017, p. 128-129
- Document 3 : « Insoupçonnable Bourgogne-Franche-Comté », *Télérama*, 7/6/2017 (extrait)
- Document 4 : Nicolas Bourriaud, « Il n'y a pas d'art français », *Beaux-Arts Magazine*, mai 2017, p. 43.

## **DOSSIER : Le conservateur face à la programmation des expositions**

- Document 1 : <https://www.franceculture.fr/emissions/le-petit-salon/chacun-son-epoque-artistique?> (extrait)
- Document 2 : <http://france3-regions.francetvinfo.fr/auvergne-rhone-alpes/isere/grenoble/fantinatour-fleur-peau-au-musee-grenoble-1216585.html>
- Document 3 : [www.musba-bordeaux.fr](http://www.musba-bordeaux.fr) (extrait), « La nature silencieuse. Paysages d'Odilon Redon »
- Document 4 : *Télérama*, n°3485, samedi 29 octobre 2016, la chronique d'Olivier Cena

### **DOSSIER : Mesurer la réussite ?**

- Document 1 : « Musées/expositions », *Beaux-Arts Magazine*, mai 2017, p. 128
- Document 2 : Laurence Bertrand-Dorléac, « Indignez-vous encore ! », *Revue de l'art*, n°196, 2017-2, p. 5-6 (Editorial)
- Document 3 : « Palmarès des musées 2017. Méthodologie », *Le Journal des Arts*, 480, 26 mai-8 juin 2017, p. V (extrait)
- Document 4 : « Le destin parallèle du Louvre-Lens et du Centre Pompidou-Metz », *Le Journal des Arts*, 476, 31 mars-13 avril-2017, p. 5

### **DOSSIER : L'inventaire et le récolement des collections, prérogatives du conservateur ?**

- Document 1 : M. le Sénateur Philippe Richert, rapport d'information n°379 au Sénat, au nom de la commission des Affaires culturelles par la mission d'information chargée d'étudier la gestion des collections des musées, juillet 2003, p. 39-40
- Document 2 : *La Gazette des communes*, extrait de l'interview d'Eric Blanchegorge, 19/08/2014
- Document 3 : *Joconde*, portail des collections des musées de France, extrait de l'intervention de Philippe Belaval, directeur général des patrimoines, représenté par Bruno Saunier, au cours des Journées d'étude sur le récolement décennal dans les musées nationaux (Saint-Germain-en-Laye, 24-25/11/2011)

### **DOSSIER : Musées et jeunes publics**

- Document 1 : Extraits du site internet dédié au jeune public, Musée des Augustins (Toulouse)
- Document 2 : Extrait de Pascale Krémer, *Le Monde*, 24.10.2015
- Document 3 : Internet, extrait d'Annabelle Couty, « Du lien par l'art », 13 juin 2014, <http://annabellecouty.over-blog.com/2014/06/musees-et-jeunes-publics-quelle-mediation-pour-une-vraie-rencontre.html>

### **DOSSIER : Musées et identités graphiques**

- Document 1 : <http://www.e-marketing.fr/Thematique/etudes-1000/Tribunes/les-logos-de-musees-entre-marketing-et-mediation> (extrait)
- Document 2 : <http://etapes.com/nouvelle-identite-visuelle-pour-le-musee-unterlinden-de-colmar>
- Document 3 : David Robert, « Philippe Apeloig : « Suggérer plutôt que montrer » ». *Le Journal des Arts* n° 430, Presse, Février 2015, (extrait)
- Document 4 : <http://www.infopresse.com/opinion/olivier-bruel/2016/2/24/le-douloureux-logo-du-met>

### **DOSSIER : Des musées citoyens ? Repenser le rôle des musées vis-à-vis des publics**

- Document 1 : <https://www.franceculture.fr/emissions/hashtag/la-renaissance-des-musees-au-service-de-leurs-visiteurs> (extrait)
- Document 2 : *Le Monde*, Idées, samedi 10 juin 2017, « Œuvres virtuelles, démocratisation réelle ? »
- Document 3 : La chronique de Jacques Attali. Pour une éducation artistique et culturelle massive, *Journal des Arts* n°483, 7 juillet-7 septembre 2017
- Document 4 : *Télérama* (site internet) Arts et scènes, mercredi 19 octobre 2016

### **DOSSIER : (Ré-)accrochages et scénographie : quels enjeux ?**

- Document 1 : Site du Musée des Beaux-Arts de Rouen (« actualités » 2017)
- Document 2 : Julie Bawin, « L'artiste scénographe ou comment réinventer l'écriture des expositions », *Textyles. Revue des lettres belges de langue française*, 40, 2011, p. 55-64, (extrait)
- Document 3 : « Une muséographie radicale », *Le Journal des Arts*, 465, 14-27 octobre 2016, p. 19
- Document 4 : « Un nouvel accrochage ample, mais discontinu », *Le Journal des Arts*, 458, 27 mai-9 juin 2016, p. 10

## **DOSSIER : Musées publics et financements privés**

- Document 1 : Internet, CLIC France, 01/10/2014, <http://www.club-innovation-culture.fr/le-museedorsay-lance-une-souscription-populaire-pour-restaurer-latelier-de-courbet/>
- Document 2 : Internet, Cyrille Pluyette, *Le Figaro*, 19/08/2011, Le Louvre : séduire pour rafler l'or des mécènes
- Document 3 : Internet, *Le Figaro*, 06/03/2017, Musée du Louvre : « Marée noire » contre l'art Total

## **DOSSIER : Médiations numériques et audiovisuelles**

- Document 1 : Florelle Guillaume, Charlotte Ullmann, « Revue de Web. Patrimoines on line », *Beaux-Arts Magazine*, avril 2017, p. 32
- Document 2 : Florelle Guillaume, Charlotte Ullmann, « Revue de Web. De l'art à plein volume », *Beaux-Arts Magazine*, juillet 2017, p. 34
- Document 3 : « Leur culture, c'est un monde. Entretien avec Sylvie Octobre et Vincenzo Cicchelli », *Télérama*, 31/05/2017, p. 45-47
- Document 4 : Sarah Belmont, « La rentrée culturelle de la télé », *Le Journal des Arts*, 465, 14-27 octobre 2016, p. 29

## **DOSSIER : Les musées et le libreaccès des œuvres sur le net**

- Document 1 : <https://www.wedemain.fr>. Libre accès des œuvres sur le net : les musées français ont encore des progrès à faire par Grégoire Di Fiore | Publié le 16 Février 2017 (extrait)
- Document 2 : Gazette des Communes (extrait), « Politiques culturelles : Face au digital, les collectivités doivent adapter leurs politiques culturelles »
- Document 3 : <http://www.la-croix.com/Sciences-et-ethique/Numerique/Open-Data-Archives-nationales-font-choix-gratuite-donnees-2017-08-14-1200869578>

## **DOSSIER : Faut-il (ré-)animer les musées ?**

- Document 1 : Qixtine Dubly, « Le goût de l'art », *Paris Match*, 29-07 /05-07 2017
- Document 2 : « Calendrier », *Agenda du Louvre*, juin-août 2017
- Document 3 : Florence Belaën et Marion Blet, "La médiation présentielle dans un musée des sciences", *La Lettre de l'OCIM*, p. 30-38 (extraits)
- Document 4 : Site de la Cité des Sciences et de l'industrie - <http://www.cite-sciences.fr/fr/au-programme/animations-spectacles/animations-ateliers/pour-les-adultes-et-enfants-a-partir-de-12-ans/Animations/Ateliers/>

## **DOSSIER : Vers un musée participatif ?**

- Document 1 : Internet, CLIC France, 13/08/2014, <http://www.club-innovation-culture.fr/lasmithsonian-institution-mobilise-les-benevoles-pour-son-projet-de-numerisation-massive/>
- Document 2 : interview de Céline Chanas, directrice du Musée de Bretagne, pour CLIC France le 15/09/2017, <http://www.club-innovation-culture.fr/itv-celine-chanas-musee-de-bretagne-sept-2017/>
- Document 3 : Ministère de la Culture et de la Communication, Mission pour l'ethnologie, Noël Barbe et Jean-Christophe Sevin, [http://www.culture.gouv.fr/mpe/dossiers/activites/2003/2003-05-11-fr\\_pat\\_singuliers.htm](http://www.culture.gouv.fr/mpe/dossiers/activites/2003/2003-05-11-fr_pat_singuliers.htm)

## **DOSSIER : L'art, la mode, l'argent**

- Document 1 : « L'essentiel France. LVMH étend son empire culturel dans le bois de Boulogne », *Beaux-Arts Magazine*, avril 2017, p. 14
- Document 2 : « Le style Brigitte », *Paris-Match*, 1-7 juin 2017
- Document 3 : Publicité de magazine de mode pour sacs Louis Vuitton
- Document 4 : Anaël Pigeat, « Tulipes. A Bouquet of Speculations », *Art Press*, janvier 2017, 440, p.5.

## **DOSSIER : La fréquentation des musées**

- Document 1 : *Télérama* (site internet), Arts et scènes, mardi 8 novembre 2016. Depuis les attentats, les petits musées attirent plus que les grands
- Document 2 : *Le Monde Dernière heure*, samedi 3 septembre 2016, p. 18. « Musée cherche touristes étrangers », par Michel Guerrin
- Document 3 : <https://www.lyoncapitale.fr/Journal/Lyon/Culture/Vie-et-Politique-Culturelle/Frequentation-en-hausse-au-musee-des-Beaux-Arts-de-Lyon>

## **DOSSIER : Musées et architecture**

- Document 1 : Extrait de Yannick Le Pape, « La querelle du décor : aspects et évolutions de l'architecture intérieure des musées », *Livraisons de l'histoire de l'architecture*, 30, 2015, pp.105-115, <http://lha.revues.org/557>
- Document 2 : Vue de la façade Nord du Musée Guggenheim à Bilbao en janvier 2005 (source : Wikipédia)
- Document 3 : Dossier de presse du futur Musée de l'Homme (Paris), pp.9-10, juin 2013
- Document 4 : Extrait du journal *Le Parisien*, par Yves Jaeglé, <http://www.leparisien.fr/espacepremium/culture-loisirs/jean-nouvel-revient-a-quai-05-05-2016-5768141.php>, 05 mai 2016

## **DOSSIER : Musées et créativité**

- Document 1 : Site Culture Time, 19 mai 2015 in *Expérience culturelle* (extrait)
- Document 2 : <http://www.museomix.org/> (extrait)
- Document 3 : *Télérama* (site internet), Sortir, vendredi 19 mai 2017
- Document 4 : *Télérama*, mai 2017, « Qui ? Comment ? Pourquoi ? Décryptage, Quand le musée ouvre l'appétit », Virginie Félix

## **DOSSIER : Quelle architecture pour quel musée et pour quelles collections ?**

- Document 1 : Site du Musée des confluences (Lyon) [www.museedesconfluences.fr/fr/larchitecture](http://www.museedesconfluences.fr/fr/larchitecture).
- Document 2 : Céline Saraiva, Philippe Trétiak, « Le tour du monde des nouveaux musées – France », *Beaux-Arts Magazine*, mars 2017, p. 44
- Document 3 : Francine Guillou, « Le Musée lorrain, un projet évolutif et participatif », *Le Journal des Arts*, 482, 11-24 novembre 2016, p. 9
- Document 4 : « L'art palestinien en quête de musées », *Le Journal des Arts*, 482, 23 juin-6 juillet 2017, p. 11 (extrait).

## **DOSSIER : Le métier de conservateur aujourd'hui**

- Document 1 : *Télérama*, Arts et scènes, mercredi 14 septembre 2016 (extrait), « Musées : pourquoi la France ne conserve plus ses conservateurs », Alessandro di Marco
- Document 2 : *Télérama*, n° 3517, samedi 10 juin 2017 « Qui ? Comment ? Pourquoi ? Les musées italiens sont-ils ouverts au monde ? », Catherine Dabadie
- Document 3 : <http://www.la-croix.com/Culture/Actualite/Emma-Lavigne-nouvelle-directrice-du-Centre-Pompidou-Metz-2014-10-10-1219358>
- Document 4 : [http://next.liberation.fr/culture/2014/06/12/laurent-le-bon-accrocheur\\_1039622](http://next.liberation.fr/culture/2014/06/12/laurent-le-bon-accrocheur_1039622) (extrait)

## **DOSSIER : Musée hors-les-murs ou au-delà du Musée ?**

- Document 1 : Site du Musée de plein air à Villeneuve d'Ascq : <http://www.enlm.fr/home/musee-de-plein-air.html>
- Document 2 : « Quand l'art s'affiche en ville », *A Paris* (gratuit de la Ville de Paris), été 2017, p. 26
- Document 3 : Maroussia Dubreuil, « Bordeaux met sa saison culturelle sur orbite stroboscopique », *Le Monde*, « Culture », 4 juillet 2017, p. 17
- Document 4 : « Le grand Paris sous le signe de l'art », *Beaux-Arts magazine*, juin 2012, p. 16.

## **DOSSIER : Les expositions et les œuvres qui dérangent. Musées et provocation**

- Document 1 : *Le Monde Culture*, mardi 29 novembre 2016, p. 21 (extrait)
- Document 2 : *Le Monde Culture*, jeudi 23 mars 2017, p. 18
- Document 3 : <http://www.la-croix.com/Culture/Expositions/Fontaine-Marcel-Duchamp-loeuvre-fantome-posterite-innombrable-2017-02-07>
- Document 4 : <http://www.telerama.fr/sortir/l-ultime-provocation-de-maurizio-cattelan-au-musee-de-la-monnaie>

## **DOSSIER : Le musée numérique**

- Document 1 : Internet, CLIC France, Simon Hübe, 11/07/2012, <http://www.club-innovationculture.fr/les-oeuvres-disparues-reprennent-vie-dans-la-nouvelle-galerie-virtuelle-de-la-tate-exponaute/>
- Document 2 : Internet, CLIC France, source Prado Museo, 20/02/2015, <http://www.club-innovationculture.fr/itunes-mooc-le-prado-developpe-ses-activites-educatives-numeriques-a-portee-mondiale/>
- Document 3 : Extrait d'Eric Bietry-Rivierre, *Le Figaro*, le 11/01/2017, « Les musées parisiens connectés »
- Document 4 : Internet, CLIC France, 07/05/2015, <http://www.club-innovationculture.fr/museedorsay-et-orange-font-viv>

## **DOSSIER : Privé/Public même combat ?**

- Document 1 : Emmanuel Fessy, « Comment construire de nouveaux Empires ? », *Le Journal des Arts*, 455, 15-28 avril 2016, p. 34.
- Document 2 : « Sophie Durrleman. Ingénieuse culturelle », *Beaux-Arts Magazine*, mai 2017, p. 12.
- Document 3 : Jérôme Canard, « LVMH et Le Parisien jouent à cache-cash en Belgique », *Le Canard enchaîné*, 17 mai 2017
- Document 4 : Gilles Martin-Chauffier, « François Pinault. A nous deux, Paris ! », *Paris-Match*, 29/06 – 05/07 2017

## **DOSSIER : (Ré)inventer le musée du XXI<sup>ème</sup> siècle ?**

- Document 1 : Affiche du réseau belge pour l'innovation dans les musées (« Faites passer votre musée du temps des dinosaures à l'ère digitale ! »), 2017
- Document 2 : Extrait d'un article d'Emmanuelle Jardonnet, *Le Monde.fr*, 07.11.2014
- Document 3 : Site internet de Museomix, 2017
- Document 4 : Elisabeth Franck-Dumas, *Libération*, 15/04/2016, [http://next.liberation.fr/arts/2016/04/15/musees-debout-faites-circuler-y-a-du-savoir\\_1446591](http://next.liberation.fr/arts/2016/04/15/musees-debout-faites-circuler-y-a-du-savoir_1446591)

## **DOSSIER : Musée et sacré**

- Document 1 : Internet, agence AFP, 26/06/2017, <http://www.lefigaro.fr/arts-expositions/2017/06/26/03015-20170626ARTFIG00122-sete-un-tableau-du-greco-expose-pour-la-premiere-fois-en-france.php>
- Document 2 : Vues du Musée d'art sacré (Dijon) en 2011, source Wikipédia
- Document 3 : Ministère de la Culture et de la Communication, *Guide à l'usage des maires et des affectataires pour les édifices culturels*, pp.4-5, <http://www.culturecommunication.gouv.fr/content/download/108142/1261722/version/1/file/3Ab%20guide%20destin%C3%A9%20aux%20maires%20et%20aux%20affectataires%20pour%20les%20%C3%A9difices%20culturels.pdf>
- Document 4 : Emilie Girard, « Quelle place pour les objets de dévotion dans un musée de civilisation ? L'exemple du Musée des civilisations de l'Europe et de la Méditerranée (MuCEM) », in *Mélanges de l'Ecole française de Rome*, <https://mefrim.revues.org/1942>

## **DOSSIER : Musées et spoliations**

- Document 1 : « Biens spoliés, un rapport en demi-teinte », *Journal des Arts*, 28 avril-11 mai 2017
- Document 2 : *Le Monde Culture*, mardi 7 mars 2017, p. 17, « Une affaire de spoliation secoue le Musée Lenbachhaus »

- Document 3 : Emission *Arte*, mardi 6 septembre 2016, « Les antiquités, otages des conflits internationaux »

#### **DOSSIER : Arts anciens/Art contemporain : un nouveau conformisme ?**

- Document 1 : Olivier Cena, « Hyber/Dubuffet. Confrontation... », *Télérama*, 14/06/2017, p. 69
- Document 2 : Judicaël Lavrador, « Damien Hirst sort du formol », *Beaux-Arts Magazine*, mars 2017, p. 117-118
- Document 3 : Carole Blumenfeld, « Bill Viola dialogue avec les maîtres de la Renaissance », *Le Journal des Arts*, 477, 4 -27 avril 2017, p. 8
- Document 4 : Henri-François Debailleux, « Renaissance ? Othoniel en sainteté », *Le Journal des Arts*, 482, 23 juin-6 juillet 2017, p. 21

#### **DOSSIER : Quel regard sur les œuvres ?**

- Document 1 : François Cusset, « Eloge du presque invisible », *Beaux-Arts Magazine*, mai 2017, p. 42
- Document 2 : Anaël Pigeat, « Ces expositions invisibles », *Art Press*, juin 2017, 445, p. 5.
- Document 3 : Yves Citton, « Le capitalisme menace nos attentions », *Valeurs Mutualistes*, 307, juin 2017, p. 15.

#### **DOSSIER : Musées en péril**

- Document 1 : *Télérama*, Sortir, mercredi 31 mai 2017 (extrait)  
Art africain : le musée Dapper ferme ses portes "pour mieux se réinventer"
- Document 2 : « Le musée de Chartres victime d'un bras de fer », *Journal des Arts* n°471, 20 janvier-2 février 2017
- Document 3 : Pétition de Daniel H Fruhman adressée Madame la Ministre de la Culture Françoise Nyssen, 2017

#### **DOSSIER : D'autres images et d'autres producteurs d'images, pour quels musées ?**

- Document 1 : Signé Sempé, « Moi aussi, Jean-René, je suis comme vous.. », *Paris-Match*, 1-7 juin 2017
- Document 2 : Anaïs Moran », Machine à tatouer. Nouvel encrage », *Libération*, 20-21 mai 2017, p. 20
- Document 3 : « Paris Première présente la « Photo Talent Academy » », *CNews matin*, mercredi 21 juin 2017, p. 20

#### **DOSSIER : L'humour au musée**

- Document 1 : Marcel S. Jacquat, *La Lettre de l'OCIM* n°54, 1997, pp.28 à 31
- Document 2 : Magazine d'architecture *Tracés*, interview de Jacques Hainard, «Le MEG, un outil remarquable», le 28/01/2015, <https://www.espazium.ch/le-meg-un-outil-remarquable>
- Document 3 : Internet, OCIM (Office de Coopération et d'Information Muséales), <https://ocim.fr/formation/inviter-lhumour-lexposition-table-ouverte-a-chanson/>

#### **DOSSIER : Exposer la reproduction**

- Document 1 : « Bosh, Brueghel, Arcimboldo » fantastique et merveilleux, *Hors-série Beaux Arts éditions*
- Document 2 : Mégane Chiecchi, « Lascaux IV ou Lascaux II : quelle grotte choisir ? » Site de l'hebdo. *Le Point* : [http://www.lepoint.fr/voyages/lascaux-iv-ou-lascaux-ii-quelle-grotte-choisir-07-05-2017-2125396\\_44.php](http://www.lepoint.fr/voyages/lascaux-iv-ou-lascaux-ii-quelle-grotte-choisir-07-05-2017-2125396_44.php)
- Document 3 : Site de la "Gazette Valdoise" : <http://www.gazettevaldoise.fr/2013/03/25/auvers-sur-oise-decor-de-cinema/>

#### **DOSSIER : le conservateur face au vol et au trafic de biens culturels**

- Document 1 : Article de Catherine Simon, *La Nouvelle République*, 15/10/2014
- Document 2 : Ministère de la Culture et de la Communication, guide d'information "Sécurité des biens culturels. De la prévention du vol à la restitution de l'objet volé", novembre 2010, p.32

- Document 3 : Richard Heuzé, *Le Figaro*, 23 janvier 2015, <http://www.lefigaro.fr/culture/2015/01/23/03004-20150123ARTFIG00295-l-italie-realise-sa-plus-vaste-recuperation-d-oeuvres-d-art.php>
- Document 4 : Affiche de l'exposition « Frontières et douaniers » mettant en scène des saisies douanières entrées dans les collections publiques des Musées départementaux de l'Ain, 2007

## SPECIALITE PATRIMOINE SCIENTIFIQUE, TECHNIQUE ET NATUREL

### DOSSIER : Humour et Science ?

- Document 1 : « Le Muséum s'affiche cet été à Toulouse », Blog du Muséum d'histoire naturelle de Toulouse, 12 juillet 2012.
- Document 2 : Serge Chaumier, « Science et humour peuvent-ils faire bon ménage dans une exposition ? », *Bulletin de l'Amcsti, La Culture scientifique et l'humour*, 2012, n°36, pp.4-7 (extraits)
- Document 3 : *Moches !*, Exposition temporaire, 16 novembre 2016 au 24 septembre 2017, Musée-Aquarium de Nancy.
- Document 4 : « Silex, the Tumulus and the city », Exposition temporaire, 28 avril au 1er octobre 2017, Dossier de presse (extraits), Musée des Tumulus (Bougon, Deux-Sèvres)

### DOSSIER : La conservation-restauration du patrimoine scientifique et technique

- Document 1 : Rémy Geindreau, « La rencontre fortuite de Cesare Brandi et d'une machine à coudre », <https://conservationmachines.wordpress.com>, juin 2013
- Document 2 : Agnès Mirambet-Paris et François Mirambet, « La conservation-restauration du patrimoine technique et industriel dans le cadre de la loi sur les Musées de France, une mission impossible ? », *Lettre de l'Ocim*, mai - juin 2011 (extrait)
- Document 3 : Atelier de restauration du musée de l'Air et de l'Espace – Le Bourget
- Document 4 : Cité de l'automobile à Mulhouse

### DOSSIER : La transmission des savoir-faire

- Document 1 : Atelier-musée du chapeau, Chazelles sur Lyon
- Document 2 : Musée de verre à Trélon, <http://atelier.verre.trelon.free.fr/cadre.htm>
- Document 3 : Musée des Manufactures de Dentelles, [www.ville-retournac.fr/musee/francais/musee.html](http://www.ville-retournac.fr/musee/francais/musee.html)
- Document 4 : Transmission des savoir-faire de l'entoilage au musée de l'Air et de l'Espace, [https://www.canal-u.tv/video/musee\\_de\\_l\\_air\\_et\\_de\\_l\\_espace/entoilage\\_au\\_musee](https://www.canal-u.tv/video/musee_de_l_air_et_de_l_espace/entoilage_au_musee) (extrait)

### DOSSIER : Les jeux vidéo au musée

- Document 1 : Extraits d'un article de l'Observatoire des mondes numériques en sciences humaines. <http://www.omnsh.org/ressources/469/la-patrimonialisation-des-jeux-video-et-de-linformatique>
- Document 2 : Marion Coville, « Les grands succès du jeu vidéo s'exposent au Grand Palais », *Le Monde.fr* | 09.11.2011 à 20h55 • Mis à jour le 10.11.2011 à 09h28 (extraits)
- Document 3 : Capture de <http://www.cite-sciences.fr/fr/ressources/autour-du-jeu-video/jeux-de-culture-scientifique/jeux-de-culture-scientifique-classes-par-theme/>

# Répartition des notes

75 épreuves orales

Note maximale : 19  
Note minimale : 6  
Moyenne : 12,42  
Médiane : 12

## Archéologie

3 candidats  
Note maximale : 15  
Note minimale : 8  
Moyenne : 11,66

## Archives

7 candidats  
Note maximale : 18  
Note minimale : 13  
Moyenne : 15,71

## Monuments historiques et inventaire

18 candidats  
Note maximale : 19  
Note minimale : 7  
Moyenne : 12,97

## Musées

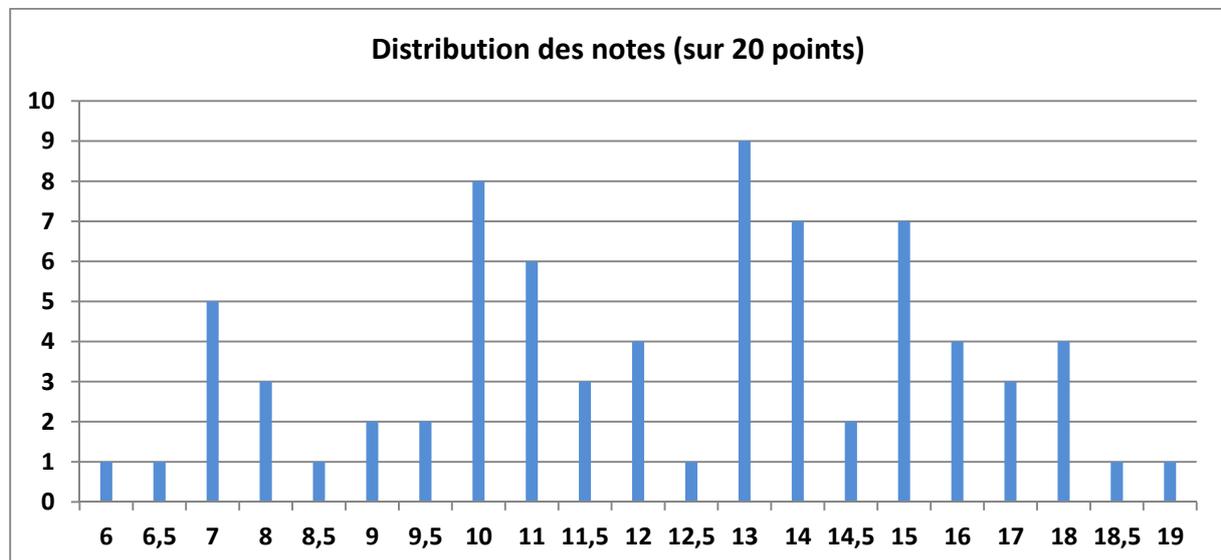
43 candidats  
Note maximale : 17  
Note minimale : 6  
Moyenne : 11,76

## Patrimoine scientifique, technique et naturel

4 candidats  
Note maximale : 15  
Note minimale : 7  
Moyenne : 11,75

### Distribution des notes :

Comprises entre 0 et moins de 5 : 0  
Comprises entre 5 et moins de 10 : 15  
Comprises entre 10 et moins de 14 : 31  
Comprises entre 14 et moins de 16 : 16  
Comprises entre 16 et 19 : 13



# Épreuve orale d'entretien avec le jury des concours externes

## - Libellé réglementaire de l'épreuve

« La deuxième épreuve d'admission consiste en un entretien avec le jury permettant d'apprécier les motivations et les aptitudes du candidat au service public, par rapport aux fonctions de conservateur, notamment dans la ou les spécialités dans la(les)quelle(s) le candidat est admissible. Le jury apprécie également les aptitudes du candidat à exercer les responsabilités telles que décrites [dans les décrets portant statuts particuliers du corps des conservateurs du patrimoine et du cadre d'emplois des conservateurs territoriaux du patrimoine] (durée : trente minutes ; coefficient 3). »

L'épreuve ne comporte pas de programme réglementaire.

## - Forme de l'épreuve

Le candidat ne bénéficie pas d'un temps de préparation.

L'épreuve commence par un exposé du candidat de son parcours, sa formation et le cas échéant son expérience professionnelle (durée 5 minutes maximum).

Cette présentation concise permet au jury d'introduire une discussion plus large avec le candidat (durée 25 minutes minimum).

L'épreuve est notée par cinq membres du jury, dont le président et un élu local.

## - Objectifs de l'épreuve et capacités mises en œuvre par le candidat

L'épreuve s'adresse aux candidats admissibles qui ont passé avec succès les épreuves écrites d'admissibilité.

Par conséquent, cette épreuve n'a ni pour objectif ni pour modalité d'interroger les candidats sur des questions scientifiques, quelles que soient les spécialités des candidats. Il s'agit d'une épreuve de recrutement à part entière, comme dans tous les concours administratifs de ce niveau.

L'épreuve doit donc permettre au jury d'interroger le candidat sur ses motivations et ses aptitudes pour exercer les missions prévues par les statuts particuliers du corps des conservateurs du patrimoine et/ou du cadre d'emplois des conservateurs territoriaux du patrimoine, notamment dans la (ou les) spécialité(s) choisie(s), et d'évaluer sa capacité d'adaptation et sa réactivité ainsi que ses qualités d'analyse et de propositions au regard, par exemple, d'un problème d'ordre général, d'un sujet d'actualité et/ou d'une mise en situation.

L'épreuve doit être abordée par le candidat comme un exercice ayant pour objectif de démontrer sa connaissance de son futur environnement professionnel, son aptitude au service public, à la gestion d'un service et au management et sa capacité à exercer les responsabilités prévues par les statuts particuliers.

L'entretien vise à estimer la personnalité, la motivation et le parcours des candidats ainsi que leur compréhension des enjeux et des valeurs du service public.

Afin de garantir la cohérence et l'homogénéité des critères d'appréciation pour toutes les spécialités, le candidat sera notamment évalué sur sa capacité à :

- exposer et communiquer ses idées de manière claire et précise ;
- défendre son point de vue de manière argumentée et structurée ;
- faire appel à des connaissances et/ou des expériences personnelles ;
- être en prise avec les enjeux et l'actualité du métier et de la (ou des) spécialité(s) choisie(s) ;
- faire preuve d'analyse critique ;
- être une force de proposition, d'analyse et de synthèse pour un décideur ;
- savoir adapter le problème posé à la réalité du terrain ;
- faire preuve de curiosité et d'ouverture d'esprit ;
- faire preuve de jugement et de réserve ;
- maîtriser les règles de l'expression orale ;
- tenir et animer la conversation ;

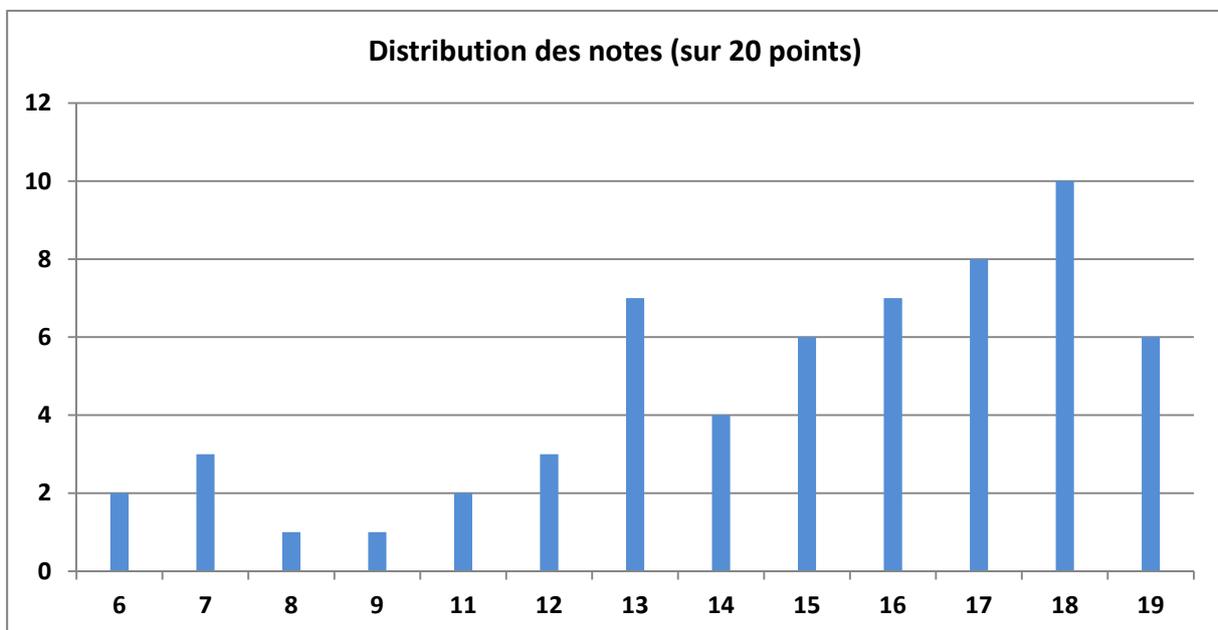
- face aux questions, savoir faire preuve de réactivité et d'une bonne maîtrise de soi ;
- maîtriser le temps imparti.

## Répartition des notes

60 candidats  
Note maximale : 19  
Note minimale : 6  
Moyenne : 14,79  
Médiane : 16

### Distribution des notes :

Comprises entre 0 et moins de 5 : 0  
Comprises entre 5 et moins de 10 : 7  
Comprises entre 10 et moins de 14 : 12  
Comprises entre 14 et moins de 16 : 10  
Comprises entre 16 et 19 : 31



## Épreuve orale d'entretien avec le jury des concours internes (épreuve de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle)

### - Libellé réglementaire de l'épreuve

« La première épreuve d'admission consiste en un entretien avec le jury visant à apprécier la personnalité ainsi que les qualités du candidat et à évaluer les acquis de son expérience professionnelle (durée : trente minutes ; coefficient 3).

Pour conduire cet entretien qui a pour point de départ un exposé du candidat sur son expérience professionnelle, d'une durée de dix minutes au plus, le jury dispose du dossier constitué par le candidat en vue de la reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle. Au cours de cet entretien, le candidat est également interrogé sur le contenu des fonctions de conservateur du patrimoine.

Le jury évalue le niveau et la nature de l'expérience acquise par le candidat lors de son parcours professionnel, ses compétences professionnelles et techniques, ses motivations. Cette épreuve vise aussi à apprécier la qualité et la rigueur de sa démarche professionnelle, sa capacité à appréhender les enjeux liés aux fonctions d'encadrement et de gestion d'un service et ses aptitudes au management.

Seul l'entretien avec le jury donne lieu à notation.

En vue de l'épreuve orale de sélection, le candidat établit un dossier de reconnaissance des acquis de son expérience professionnelle comportant les rubriques [fixées réglementairement]. Ce dossier sera transmis aux membres du jury. »

L'épreuve ne comporte pas de programme réglementaire.

### - Forme de l'épreuve

Les candidats déclarés admissibles par le jury établissent un dossier de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle (RAEP). Ce dossier doit être retourné obligatoirement par voie postale, en cinq exemplaires, au service des concours de l'Institut national du patrimoine dans les quinze jours à compter de la date de publication des résultats d'admissibilité, le cachet de la poste faisant foi.

Le jury prend connaissance du dossier RAEP avant l'audition du candidat. Le candidat ne bénéficie pas d'un temps de préparation spécifique.

L'épreuve commence par un exposé du candidat de son parcours et de son expérience professionnelle (durée 10 minutes maximum).

Cette présentation concise permet au jury d'introduire une discussion plus large avec le candidat (durée 20 minutes minimum).

L'épreuve est notée par cinq membres du jury, dont le président et un élu local.

### - Objectifs de l'épreuve et capacités de mises en œuvre par le candidat

L'épreuve s'adresse aux candidats admissibles qui ont passé avec succès les épreuves écrites d'admissibilité.

Par conséquent, l'épreuve n'a ni pour objectif ni pour modalité d'interroger les candidats sur des questions scientifiques, quelles que soient les spécialités des candidats. Il s'agit d'une épreuve de recrutement à part entière, comme dans tous les concours administratifs de ce niveau, adossée à un dossier de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle (RAEP).

Cette épreuve doit permettre au jury d'appréhender la personnalité et les motivations du candidat et de l'interroger sur les compétences acquises pour exercer les fonctions prévues par les statuts

particuliers du corps des conservateurs du patrimoine et/ou du cadre d'emplois des conservateurs territoriaux du patrimoine. Elle doit aussi conduire à apprécier ses connaissances et compétences professionnelles pour la (ou les) spécialité(s) choisie(s), sa capacité d'adaptation et sa réactivité ainsi que ses qualités d'analyse et de propositions au regard d'un problème d'ordre général, d'un sujet d'actualité et/ou d'une mise en situation.

L'épreuve doit être abordée par le candidat comme un exercice ayant pour objectif de démontrer sa connaissance de son futur environnement professionnel, son aptitude au service public, à la gestion d'un service et au management et sa capacité à exercer les responsabilités prévues par les statuts particuliers.

L'entretien vise à estimer la personnalité, la motivation et le parcours des candidats ainsi que leur compréhension des enjeux et des valeurs du service public.

Afin de garantir la cohérence et l'homogénéité des critères d'appréciation pour toutes les spécialités, le candidat sera notamment évalué sur sa capacité à :

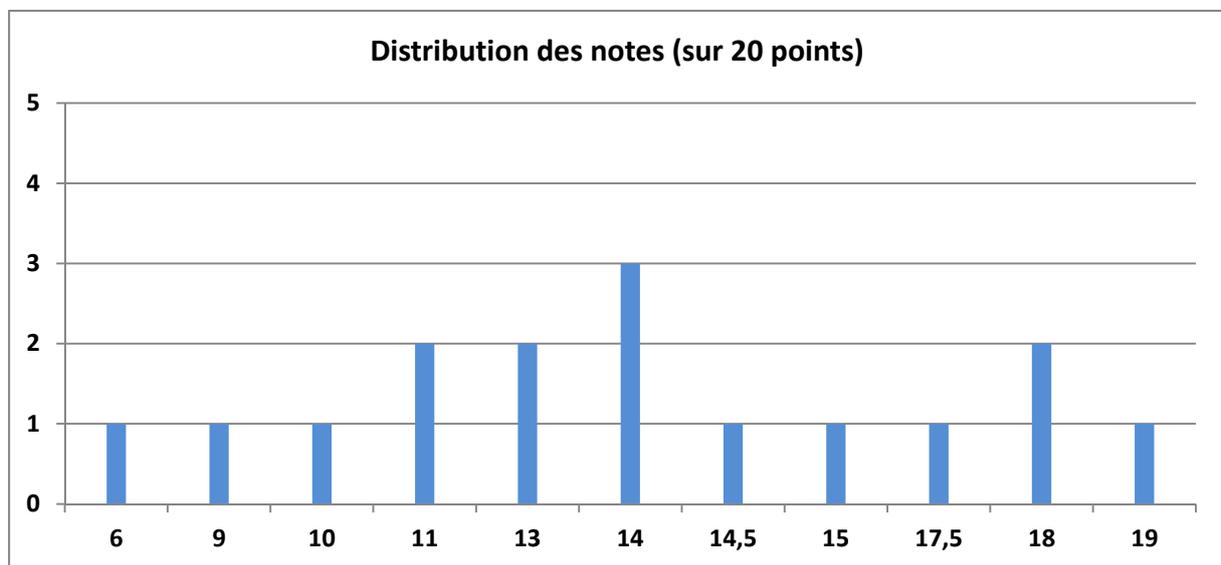
- exposer et communiquer ses idées de manière claire et précise ;
- défendre son point de vue de manière argumentée et structurée ;
- faire appel à des connaissances et/ou des expériences personnelles ;
- être en prise avec les enjeux et l'actualité du métier et de la (ou des) spécialité(s) choisie(s) ;
- faire preuve d'analyse critique ;
- être une force de proposition, d'analyse et de synthèse pour un décideur ;
- se transposer dans la situation donnée et savoir adapter le problème posé à la réalité du terrain ;
- imaginer l'ensemble des ressources sur lesquelles s'appuyer dans le contexte donné ;
- proposer des solutions alternatives ;
- faire preuve de curiosité et d'ouverture d'esprit ;
- faire preuve de jugement et de réserve, en particulier concernant les questions relatives à son employeur actuel ;
- maîtriser les règles de l'expression orale ;
- tenir et animer la conversation ;
- face aux questions, savoir faire preuve de réactivité et d'une bonne maîtrise de soi ;
- maîtriser le temps imparti.

## Répartition des notes

16 candidats  
Note maximale : 19  
Note minimale : 6  
Moyenne : 13,56  
Médiane : 14

### Distribution des notes :

Comprises entre 0 et moins de 5 : 0  
Comprises entre 5 et moins de 10 : 2  
Comprises entre 10 et moins de 14 : 5  
Comprises entre 14 et moins de 16 : 5  
Comprises entre 16 et 18 : 3  
Supérieures à 18 : 1



## Rapport de la Présidente sur l'épreuve orale d'entretien des concours externes et internes

L'épreuve consiste à la présentation de son parcours (5 minutes pour les externes, 10 minutes pour les internes), suivie de questions/réponses. Les membres du jury ont connaissance, pour les internes, de leurs dossiers de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle (RAEP). Ces entretiens se sont déroulés sur sept journées pour les externes et 2 pour les internes.

Le niveau général des candidats et candidates notamment des concours externes est, dans un nombre important de cas, de bonne voire très bonne tenue. Une proportion significative de prestations ont été qualifiées d'excellentes ou remarquables même, car témoignant d'une réflexion avancée sur les métiers de la conservation du patrimoine et sur les parcours professionnels projetés, d'une ouverture aux enjeux actuels du patrimoine et de la culture, au-delà de la spécialité choisie, ainsi que d'une hauteur de vue certaine et d'une appétence à encadrer des équipes, voire des établissements.

Dans tous les cas, la richesse et la diversité des stages semblent incontournables, pour appréhender concrètement les métiers et pouvoir se projeter dans les mises en situation qui sont proposées lors de l'entretien. De même, il est fructueux de réfléchir à ce que l'on attend des enseignements à l'Institut national du patrimoine.

Il est attendu des candidats et candidates le respect du temps de parole lors de la présentation de son parcours (ce qui est très majoritairement le cas), une certaine aisance de l'expression, une envie d'argumenter et de donner des opinions claires et assumées, permettant de juger de la profondeur de la réflexion.

Il est également attendu des candidats et candidates d'avoir une réflexion sur l'encadrement des équipes en s'appuyant sur des expériences personnelles et professionnelles, en tant que partie prenante ou observateur (activités associatives, stages).

L'ouverture d'esprit est essentielle pour ce type d'entretien : la réflexion sur les valeurs du service public appliqué au secteur patrimonial, doit avoir été menée. Il convient également d'avoir en tête les grands enjeux culturels (scientifiques, institutionnels, économiques, législatifs, éthiques) et de ne pas s'enfermer dans la connaissance stricte de sa spécialité.

Ceci signifie également que si on connaît bien par exemple des institutions nationales, et qu'on candidate également pour les collectivités territoriales, il faut prouver son intérêt pour le territoire, son fonctionnement, et arriver à s'y projeter. Il faut en tout état de cause avoir visité des monuments, musées, services d'archives territoriaux pour nourrir sa connaissance.

Il convient de réfléchir mûrement au choix des spécialités, et si elles sont doubles, de pouvoir autant justifier l'une que l'autre. Si ce n'est pas le cas (ce qui arrive relativement souvent, le candidat ayant souvent une appétence marquée de fait pour l'une d'entre elles), le candidat risque d'être pénalisé car son projet et sa motivation n'auront pas été avérés.

Ceci concerne également le choix entre Etat et collectivités, lorsqu'il se pose. Le choix pour l'État ne doit pas faire apparaître un choix « négatif » à savoir ne pas vouloir encadrer d'équipes, ne vouloir gérer qu'une collection très spécialisée, ou encore vouloir travailler spécifiquement avec d'autres conservateurs.

Les candidats et candidates internes qui ont travaillé hors du secteur patrimonial, devraient effectuer des stages suffisamment longs ou diversifiés dans le secteur patrimonial, afin d'éviter une connaissance exclusivement théorique ou trop partielle, ou des comparaisons un peu creuses, qui ne permettront pas de s'assurer que le candidat pourra s'adapter aisément.

# Épreuve orale de langue vivante étrangère

## - Libellé réglementaire de l'épreuve

« L'épreuve consiste en une conversation dans une langue vivante étrangère à partir d'un texte (durée : trente minutes ; préparation : trente minutes ; coefficient 1).

La langue vivante étrangère faisant l'objet de cette épreuve est choisie par le candidat lors de l'inscription parmi celles mentionnées dans l'annexe IV [allemand, anglais, arabe, chinois, espagnol, italien, japonais, russe].

Cette langue doit être différente de celle choisie, le cas échéant, pour la troisième épreuve d'admissibilité. L'usage du dictionnaire n'est pas admis. »

L'épreuve ne comporte pas de programme réglementaire.

## - Forme de l'épreuve

Le candidat tire un texte au sort dans la langue vivante étrangère choisie lors de son inscription, généralement un article de presse.

Après 30 minutes de préparation, le candidat passe une épreuve de 30 minutes devant deux examinateurs spécialisés. Il s'agit de faire un résumé, une analyse et un commentaire du texte proposé, avant de poursuivre par une conversation avec le jury à partir du texte.

Le jury ne demande pas au candidat de traduire un passage du texte ou de se présenter.

## - Objectifs de l'épreuve et capacités mises en œuvre par le candidat

L'épreuve a vocation à vérifier la maîtrise de la langue vivante étrangère choisie, la qualité de la conversation et les capacités du candidat à communiquer ses idées.

Les questions posées permettent à tous les candidats de s'exprimer, d'argumenter et de développer leurs réponses, sans faire appel à des connaissances trop directement liées à un domaine particulier.

Afin de garantir la cohérence et l'homogénéité des critères d'appréciation pour toutes les langues, le candidat sera notamment évalué sur sa capacité à :

- comprendre, résumer, analyser et commenter un texte dans la langue choisie ;
- dégager l'intérêt du texte et mettre en perspective ses enjeux ;
- structurer de manière ordonnée son exposé selon un plan clair et cohérent ;
- exposer et communiquer correctement ses idées dans la langue choisie ;
- maîtriser le vocabulaire approprié ;
- allier clarté argumentative et justesse linguistique ;
- démontrer son affinité avec la langue choisie et la (les) culture(s) qui lui sont associées ;
- maîtriser les règles de l'expression orale ;
- tenir et animer la conversation ;
- face aux questions, savoir faire preuve de réactivité et d'une bonne maîtrise de soi ;
- maîtriser le temps imparti.

# Sélection de textes tirés au sort par les candidats

## Allemand

### Facebook im Wahlkampf

Wie viel Einfluss hat Facebook auf die Nationalratswahl? Von dem sozialen Netzwerk wissen wir, dass jeden Tag in Schnitt drei Millionen Österreicher diese Site nutzen. Insgesamt sind 3,7 Millionen österreichische Bürger auf Facebook aktiv - ein signifikanter Anteil der Bevölkerung [...]. Eines ist offensichtlich: Auch Parteien haben die Bedeutung von Facebook-Werbung im Wahlkampf erkannt und pumpten viel Geld in bezahlte Einblendungen. Im ORF-Report erklärte die FPÖ, dass sie 15 Prozent ihres Wahlkampfbudgets für Social Media ausgibt - ein beträchtlicher Anteil, immerhin für die Parteien bis zu sieben Millionen Euro im Wahlkampf ausgeben. Schon jetzt werden die Schattenseiten der Facebook-Werbung sichtbar: Anonyme Fanpages verbreiten Schmutzwäsche. [Wer diese Websites betreibt, wird nicht offengelegt. Der Verdacht liegt nahe, dass konkurrierenden Parteien dahinter stecken. Woher sollte sonst das Geld für die Werbung stammen?]

Seit der US-Wahl steht Facebook massiv in der Kritik, weil es sehr intransparente Werbung erlaubt: Das reicht bis zu „Dark Posts“: Das sind Beiträge, die nur einer kleinen Zielgruppe von Nutzern eingeblendet werden und die für die Öffentlichkeit unsichtbar sind. Donald Trumps Team schaltete im Wahlkampf gezielt „Dark Posts“ bei potenziellen Wählern von Hillary Clinton. Auch hier wurde versucht, Sympathisanten des anderen Lagers von der Stimmabgabe abzuschrecken.

Umso richtiger ist, dass Gründer Mark Zuckerberg nun wesentliche Änderungen ankündigt: „Dark Posts“ soll es künftig nicht mehr geben. Bei politischer Werbung sollen Bürger genau sehen, welche Beiträge eine Fanpage unterschiedlichen Nutzern einblendet - an der Öffentlichkeit soll nichts vorbeigeschummelt werden. Auch sollen 250 Mitarbeiter in Zukunft sicherstellen, dass manipulative Vorgänge in Wahlkämpfen rechtzeitig erkannt werden: Hintergrund dieser Änderungen ist natürlich die US-Wahl und die Sorge, dass russische Akteure das Wahlergebnis mitbeeinflussen könnten. Je wichtiger diese Website für Wahlkämpfe wird, desto lauter wird die Frage, ob Facebook den genügend gegen heizerische und manipulative Methoden macht. Die amerikanische Rechercheplattform „Pro Publica“ berichtete erst neulich, dass Zuckerbergs Plattform Werbung für „Judenhasser“ ermöglichte. Werbskunden konnten Nutzer adressieren, die sich selbst als „Judenhasser“ beschrieben oder dafür interessierten, „wie man Juden verbrennt“.

Selbstverständlich ist Facebook kein antisemitisches Unternehmen - doch es zeigte hier bisher zu wenig Verantwortung. In diesem Fall hatte die Software im Alleingang gezielte Inserate für „Judenhasser“ ermöglicht: Wenn genügend User in ihrem Profil eine derartige Selbstbeschreibung angeben, dann wird daraus automatisiert eine Zielgruppe erstellt. Nachdem die Journalisten dies aufdeckten, hat Facebook diese Werbekategorie übrigens wieder gelöscht. Auch in Deutschland gab es zuletzt Empörung - sogar der Hashtag #fickdichfacebook wurde zwischenzeitlich populär. Einigen Nutzern fiel auf, dass ihnen Facebook in der Rubrik „Nachrichten und Politik“ auffällig viele AfD-nahe Gruppen empfahl. Selbst Bürgern, die absolut keine Begeisterung für Rechtspopulismus zeigen, wurde nahegelegt, sie könnten doch diesen Gruppen beitreten. Wieso der Algorithmus diese Auswahl vorschlug, ist unklar - Facebook hat alle Empfehlungen für „Politik und Nachrichten“ vorerst entfernt. Nun will das Unternehmen prüfen, wie es zu den Empfehlungen kam. Auch hier scheint Facebook bisher nicht ganz bewusst zu sein, was seine Software genau tut - und wie es politische Debatten mitbeeinflusst. Die Schritte, die Zuckerberg ankündigte, gehen in die richtige Richtung: Es soll mehr menschliche Kontrolle geben und weniger uneinsichtige Werbung. Er lenkt hier wohl auch ein, um drohenden Regulierungen seitens der Politik vorzubeugen.

aus: Ingrid Proding, *Profil* Wien, 25.09.2017

### Der Traum von der essbaren Stadt

Künftig sollen auch in Städten Nutzpflanzen angebaut werden. Ein Projekt zeigt, dass auch die Bürger davon profitieren. Und dass die Wertschätzung für Lebensmittel steigt.

Achim Hütten ist mit der Ernte zufrieden: „Wir haben dieses Jahr Hopfen für 25 bis 30 Hektoliter Bier geerntet“, sagte er. Hütten ist kein Landwirt, sondern Oberbürgermeister von Andernach. Die 30 000-Einwohner-Stadt in Rheinland-Pfalz ist für ihr Projekt „Essbare Stadt“ schon mehrfach ausgezeichnet worden. Das Prinzip: Auf einem Teil der öffentlichen Grünflächen wachsen seit 2010 statt Zierpflanzen Obst und Gemüse - und jeder, der vorbeikommt, darf ernten. Hinzu kommen 14 Hektar am Stadtrand, auf denen Nutzpflanzen angebaut und zudem Schweine und Hühner gehalten werden. Um den Anbau kümmern sich vor allem Langzeitarbeitslose und Migranten. „Die sahen vorher auf der Parkbank“, berichtete der Oberbürgermeister. So trage urbane Landwirtschaft auch zum sozialen Zusammenhalt bei, sagte Hütten auf dem Städtekongress in Stuttgart, bei dem es auch um das Thema urbane Landwirtschaft ging. Für wichtig hält er auch, dass die Bürger Nutzpflanzen wieder aus eigener Anschauung kennenlernen. Begeistert erzählte Hütten von den 101 Tomatensorten, die im ersten Jahr angebaut wurden. Und natürlich liefert die urbane Landwirtschaft auch einen Beitrag zur Versorgung der Bürger - ohne lange Transporte. Allerdings seien 350 Eier am Tag für 30 000 Einwohner etwas wenig, räumt der OB ein.

Auch Frank Bowinkelmann, Journalist und Vorsitzender des Vereins foodsharing, kann den Urban Gardening sehr viel Gutes abgewinnen. „Wer sieht, wie viel Arbeit in einer Tomate oder Milche steckt, wird sie nicht gleich wegwerfen, wenn sie mal eine braune Stelle hat“, sagte er. Das trage zu einer höheren Wertschätzung für Lebensmittel bei. Sein Verein kämpft gegen die allgegenwärtige Lebensmittelverschwendung. Wer etwa den Kühlschrank voll hat und in Urlaub fahren will, kann seine übrig gebliebenen Nahrungsmittel in einen virtuellen Essenskorb im Internet legen. Registrierte Interessenten können die Sachen dann abholen. Eine andere Möglichkeit, Essen an andere weiterzugeben, sind öffentliche Kühlschränke.

Philipp Stierand, Autor und Blogger bei speiseräume.de, beobachtet, dass vielerorts das bürgerliche Engagement für das Thema Ernährung zunimmt. So gebe es in einigen Städten - etwa in Berlin oder Köln - Ernährungsräte, in denen Bürger, Landwirte und Politiker an einem Tisch sitzen, um über die Möglichkeiten der Produktion und Verarbeitung vor Ort zu sprechen. Allerdings seien andere Länder wie die USA, Großbritannien oder die Niederlande hier deutlich weiter. Der Veränderungsbedarf sei groß. „Die Art und Weise, wie unsere Städte mit Lebensmitteln versorgt werden, belastet die Umwelt in Deutschland und weltweit“, heißt es auf speiseräume.de.

Was sich im Garten hier auch betriebsmäßig praktiziert: das gemeinsame Lernen. Eine ungeutzte Wiese in einem fruchtenden Acker verwandeln - kann funktionieren, auch wenn man vorher keine Ahnung hat. Europapletten zu stabilen Hochbeeten vereinen - wozu gibt es Videoschulungen im Internet. Aus billigen Sperrholzplatten eine funktionale Outdoorküche zimmern - nun, die Blüte in den Garten steht, obwohl unter den Gärtnern kein Schreiner ist. Nicht nur die Früchte der eigenen Arbeit werden dort bisweilen gesellig zubereitet. Auch Kochaktionen mit Lebensmittelrettern finden darin statt. Was - man merkt es - eine weitere Absicht der urbanen Gärtnerei erfüllt: die Verbesserung der Welt.

Urban Gardening könnte in unserer schnelllebigen Zeit auch zur Entschleunigung beitragen meinte der Kommunalpolitiker Hütten. „Die Arbeit im Garten erdet die Menschen. Vielleicht ist es das, was die Gesellschaft in Zukunft braucht.“

Von Werner Ludwig *Stuttgarter Zeitung*, de 11.10.2017

Education technology

## Brain gains

Together, technology and teachers can revamp schools



**I**N 1953 B.F. Skinner visited his daughter's maths class. The Harvard psychologist found every pupil learning the same topic in the same way at the same speed. A few days later he built his first "teaching machine", which let children tackle questions at their own pace. By the mid-1960s similar gizmos were being flogged by door-to-door salesmen. Within a few years, though, enthusiasm for them had fizzled out.

Since then education technology (edtech) has repeated the cycle of hype and flop, even as computers have reshaped almost every other part of life. One reason is the conservatism of teachers and their unions. But another is that the brain-stretching potential of edtech has remained unproven.

Today, however, Skinner's heirs are forcing the sceptics to think again (see page 36). Backed by billionaire techies such as Mark Zuckerberg and Bill Gates, schools around the world are using new software to "personalise" learning. This could help hundreds of millions of children stuck in dismal classes—but only if edtech boosters can resist the temptation to revive harmful ideas about how children learn. To succeed, edtech must be at the service of teaching, not the other way around.

### Pencils down

The conventional model of schooling emerged in Prussia in the 19th century. Alternatives have so far failed to teach as many children as efficiently. Classrooms, hierarchical year-groups, standardised curriculums and fixed timetables are still the norm for most of the world's nearly 1.5bn schoolchildren.

Too many do not reach their potential. In poor countries only a quarter of secondary schoolchildren acquire at least a basic knowledge of maths, reading and science. Even in the mostly rich countries of the OECD about 30% of teenagers fail to reach proficiency in at least one of these subjects.

What matters is how edtech is used. One way it can help is through bespoke instruction. Ever since Philip II of Macedon hired Aristotle to prepare his son Alexander for Greatness, rich parents have paid for tutors. Reformers from São Paulo to Stockholm think that edtech can put individual attention within reach of all pupils. American schools are embracing the mode most readily: a third of pupils are in a school district that has pledged to introduce "personalised, digital learning". The methods of groups like Summit Public Schools, whose software was written for nothing by Facebook engineers, are being copied by hundreds of schools.

In India, where about half of children leave primary school unable to read a simple text, the curriculum goes over many

pupils' heads. "Adaptive" software such as Mindspark can work out what a child knows and pose questions accordingly. A recent paper found that Indian children using Mindspark after school made some of the largest gains in maths and reading of any education study in poor countries.

The other way edtech can aid learning is by making schools more productive. In California schools are using software to overhaul the conventional model. Instead of textbooks pupils have "playlists", which they use to access online lessons and take tests. The software assesses children's progress, lightening teachers' marking load and giving them insight on their pupils. Saved teachers' time is allocated to other tasks, such as fostering pupils' social skills or one-on-one tuition. A study in 2015 suggested that children in early adopters of this model score better in tests than their peers at other schools.

### Pay attention at the back

Such innovation is welcome. But making the best of edtech means getting several things right. First, "personalised learning" must follow the evidence on how children learn. It must not be an excuse to revive pseudoscientific ideas such as "learning styles": the theory that each child has a particular way of taking in information. Such nonsense leads to schemes like Brain Gym, an "educational kinesiology" programme once backed by the British government, which claimed that some pupils should stretch, bend and emit an "energy yawn" while doing their sums.

A less consequential falsehood is that technology means children do not need to learn facts or learn from a teacher—in other words they can just use Google. Some educationalists go further, arguing that facts get in the way of skills such as creativity and critical thinking. The opposite is true. A memory crammed with knowledge enables these talents. William Shakespeare was drilled in Latin phrases and grammatical rules and yet he penned a few decent plays. In 2015 a vast study of 1,200 education meta-analyses found that, of the 20 most effective ways of boosting learning, nearly all relied on the craft of a teacher.

The second imperative is to make sure that edtech narrows, rather than widens, inequalities in education. Here there are grounds for optimism. Some of the pioneering schools are private ones in Silicon Valley. But many more are run by charter-school groups teaching mostly poor pupils, such as Rocketship and Achievement First—or Summit, where 99% of graduating pupils go on to university and laggards make the most progress relative to their peers in normal classes. A similar pattern can be observed outside America. In studies of edtech in India by J-PAL, a research group, the biggest beneficiaries are children using software to receive remedial education.

Third, the potential for edtech will be realised only if teachers embrace it. They are right to ask for evidence that products work. But scepticism should not turn into Luddism. A good model is São Paulo, where teachers have welcomed Geellie, an adaptive-software company, into public schools.

In 1984 Skinner called opposition to technology the "shame" of education. Given what edtech promises today, closed-mindedness has no place in the classroom. ■

## The Philosophical Assault on Trumpism

David Brooks, *The New York Times*, Oct. 3, 2017

Establishment Republicans have tried five ways to defeat or control Donald Trump and they have all failed. Jeb Bush tried to *outlast* Trump, and let him destroy himself. That failed. Marco Rubio and others tried to *denounce* Trump by attacking his character. That failed. Reince Priebus tried to *co-opt* Trump to make him a more normal Republican. That failed. Paul Ryan tried to use Trump; Congress would pass Republican legislation and Trump would just sign it. That failed. Mitch McConnell tried to *outmaneuver* Trump and Trumpism by containing his power and reach. In the Senate race in Alabama last week and everywhere else, that has failed.

Trumpist populist nationalism is still a rising force within the G.O.P., not a falling one. Trump himself is unhindered while everyone else is frozen and scared, as a result, the Republican Party is becoming a party permanently associated with bigotry. It is becoming the party that can't govern. And as a bonus, Trumpish recklessness could slide us into a war with North Korea that could leave millions dead.

The only way to beat Trump is to beat him philosophically. Right now the populists have a story to tell the country about what's gone wrong. It's a coherent story, which they tell with great conviction. The regular Republicans have no story, no conviction and no argument. They just hem and haw and get run over.

The Trump story is that good honest Americans are being screwed by aliens. Regular Americans are being oppressed by a snobbish elite that rigs the game in its favor. White Americans are being invaded by immigrants who take their wealth and divide their culture. Normal Americans are threatened by an Islamic radicalism that murders their children. This is a tribal story. The tribe needs a strong warrior in a hostile world. We need to build walls to keep out illegals, erect barriers to hold off foreign threats, wage endless war on the globalist elites.

Somebody is going to have to arise to point out that this is a deeply wrong and un-American story. The whole point of America is that we are not a tribe. We are a universal nation, founded on universal principles, attracting talented people from across the globe, active across the world on behalf of all people who seek democracy and dignity.

The core American idea is not the fortress, it's the frontier. First, we thrived by exploring a physical frontier during the migration west, and now we explore technological, scientific, social and human frontiers. The core American attitude has been looking hopefully to the future, not looking resentfully toward some receding greatness.

The hardship of the frontier calls forth energy, youthfulness and labor, and these have always been the nation's defining traits. The frontier demands a certain sort of individual, a venturesome, hard-working, disciplined individual who goes off in search of personal transformation. From Jonathan Edwards to Benjamin Franklin, Abraham Lincoln to Frederick Douglass, Americans have always admired those whomade themselves anew. They have generally welcomed immigrants who live this script and fortify this dynamism.

The Republican Party was founded as a free labor party. It believed in economic diversity, cultural cohesion and national greatness. The entrepreneurial economic philosophy was highly individualistic, but strong local communities built a web of nurturing relationships and shared biblical morality helped define common standards of character.

This American vision champions social mobility. The original Republicans were not for or against government, they were for government that sparked mobility; they were against government that enervated ambition. These Americans heavily invested in schools at a time when other nations were investing heavily in welfare states. These Americans built railroads and roads to increase mobility. They tore down social, racial and legal barriers to give poor boys and girls an open field and a fair chance.

Today, the main enemy is not aliens; it's division — between rich and poor, white and black, educated and less educated, right and left. Where there is division there are fences. Mobility is retarded and the frontier is destroyed. Trumpist populists want to widen the divisions and rearrange the fences. They want to turn us into an old, settled and fearful nation.

The Republican Party is supposed to be the party that stoles dynamism by giving everybody the chance to venture out into the frontier of their own choosing — with education reform that encourages lifelong learning, with entitlement reform that spends less on the affluent elderly and more on the enterprising young families, with regulatory reform that breaks monopolies and rules that hamper start-ups, with tax reform that creates a fair playing field, with immigration reform that welcomes the skilled and the hungry.

It may be dormant, but this striving American dream is still lurking in every heart. It's waiting for somebody who has the guts to say no to tribes, yes to universal nation, no to fences, yes to the frontier, no to closed, and yes to the open future, no to the fear-driven homogeneity of the old continent and yes to the diverse hopefulness of the new one.

## Artificial wombs could soon be a reality. What will this mean for women?

We are approaching a biotechnological breakthrough. Ectogenesis, the invention of a complete external womb, could completely change the nature of human reproduction. In April this year, researchers at the Children's Hospital of Philadelphia announced their development of an artificial womb. The "biobag" is intended to improve the survival rates of premature babies and is a significant step forward from conventional incubators. Their results show that lambs (at the equivalent of a premature human foetus of 22-24 weeks) are able to successfully grow in the biobag, with the oldest lamb now more than one year old.

Researchers at Cambridge University, meanwhile, have also kept a human embryo alive outside the body for 13 days using a mix of nutrients that mimic conditions in the womb. The embryo survived several days longer than previously observed and research only stopped because they were approaching the 14-day legal limit for the length of time an embryo can be kept in a lab. In other words, our ethics rather than our technology are now the limiting factor.

The key to survival through ectogenesis is reproducing the conditions of the womb. As scientists become better at that, the gap between the longest time embryos can survive and the earliest time a foetus is viable will narrow. When the two timescales meet, we will have the technology for a complete external womb.

It is exactly this kind of scientific discovery that I imagined for my novel, *The Growing Season*. In a world that is still similar to present day, the recent invention of an external womb known as the "baby pouch" is changing society. For some, it has brought equality, freedom and choice, while for others the implications are much more frightening. This world is perhaps only decades away from our own; what will happen when our version of the baby pouch arrives?

There will be amazing medical benefits: it could save the lives of premature babies, help infertile couples, give gay and trans people new fertility options and enable older parents to have children. It could offer a safer alternative to traditional pregnancy and childbirth and provide a healthier environment for the foetus by eliminating the risks of drugs or alcohol and providing an ideal balance of nutrients, temperature, movement and sound. But where do we draw the line between ensuring healthy development and only having children deemed to be the "healthiest"? Who decides which type of pregnancy is "best" – women or men? Doctors? Religious leaders? Employers?

There is a danger that whoever pays for the technology behind ectogenesis would have the power to decide how, when and for whose benefit it is used. It could be the state or private insurance companies trying to avoid the unpredictable costs of traditional childbirth. Or, it could become yet another advantage available only to the privileged, with traditional pregnancies becoming associated with poverty, or with a particular class or race. Would babies gestated externally have advantages over those born via the human body? Or, if artificial gestation turns out to be cheaper than ordinary pregnancy, could it become an economic necessity forced on some?

But an external womb could also lead to a new equality in parenthood and consequently change the structure of our working and private lives. Given time, it could dismantle the gender hierarchies within our society. Given more time, it could eliminate the differences between the sexes in our biology. Once parental roles are equal, there will be no excuse for male-dominated boardrooms or political parties, or much of the other blatant inequality we see today.

Women's rights are never more emotive than when it comes to a woman's right to choose. While pregnancy occurs inside a woman's body, women have some control over it at least. But what happens when a foetus can survive entirely outside the body? How will our legislation stand up when viability begins at conception? There are fundamental questions about what rights we give to embryos outside the body (think of the potential for harvesting "spare parts" from unwanted foetuses). There is also the possibility of pro-life activists welcoming this process as an alternative to abortion – with, in the worst case, women being forced to have their foetuses extracted and gestated outside their bodies.

One thing we can know for sure is that society will be greatly changed by ectogenesis. Growing humans outside women's bodies raises various risks but may at the same time offer hope for new forms of equality and healthcare – and the debate is only just getting started. It is likely that we will have the ability to create an artificial womb within a generation or two. How will we choose to use it?

Helen Sedgwick, *The Guardian*, 4 September 2017.

### The Problem with #MeToo and viral outrage

Three days into the #MeToo meme, my Facebook News Feed is teeming with posts. Female friends have shared heavy anecdotes about inappropriate events. Men have attempted to express solidarity, or concern, or surprise. Celebrities have run with the meme. A backlash has materialized, in which women voice concerns about those who are speaking up.

On its surface, #MeToo has the makings of an earnest and effective social movement. It's galvanizing women and trans people everywhere to speak out about harassment and abuse. It's causing everyone to weigh in on systemic sexism in our culture. In truth, however, #MeToo is a too-perfect meme. It harnesses social media's mechanisms to drive users (that's you and me) into escalating states of outrage while exhausting us to the point where we cannot meaningfully act. In other words, #MeToo – despite the best intentions of so many participating – is everything that's wrong with social media.

Outrage is central to the design of most social media platforms – for very good reason. It's an emotion that inspires sharing, which causes all of us to spend more time engaged with the platform. But what's the impact on us? Yale assistant professor Molly Crockett takes this on in new research on moral outrage in the digital age, in which she looks critically at how digital media changes the expression of moral outrage and its social consequences.

It's useful here to consider the role that violations of moral norms played in our communities before Facebook. The purpose of passing along this information was to help us establish who we could trust and thus better cooperate with one another, notes Crockett. In other words, the only point of speaking out about outrageous acts like harassment and abuse would be to curtail the abuser from harming others.

Online platforms have changed our incentives for sharing. For one, they compete for our attention, so their algorithms are primed to promote the content we are most likely to click – regardless of whether it benefits us as individuals or a community. People are more likely to share things that elicit moral emotions like outrage, writes Crockett.

As a result, our "outrage" bar continues to move firmly up and to the right as our feeds become saturated by egregious stories. We become numb to tragedies because we're unable to process the emotions they engender at the speed with which they arise. We may also discover that, just as venting anger begets anger, expressing outrage leads us to feel the emotion more deeply and consistently. Neither of these changes is good for humans.

In this new climate, it's unclear to what ends we share at all. If someone has violated a moral norm in your community, it can be challenging or damaging to confront them. Online, however, it's a different story. It's often the case that the people or organizations you shame "publicly" via social media will never see the criticism at all. Your social audience is generally a group of like-minded people – those who have already opted in to your filter bubble.

One of the chief reasons we decry the actions of others digitally is for our own reputational benefit – so those like-minded people will like us even more. According to Crockett: "While offline punishment signals your virtue only to whoever might be watching, doing so online instantly advertises your character to your entire social network and beyond." In other words, when I posted the phrase "Me Too," on Facebook, I was advertising that I was a person who agreed that harassment and abuse are reprehensible.

Which brings us back to the #MeToo meme. As I scroll through social this week, I feel fried. My blood is running hot. I'm anxious. I am looking at the people around me with skepticism, wondering why they did or didn't weigh in, or whether they've seen my post. My newsfeed is a tinderbox. What will come of these posts and this moment?

Toward the end of her paper, Crockett posits that we may discover that dense expressions of moral outrage may lead to less meaningful involvement in social causes through volunteering or donations. "People are less likely to spend money on punishing unfairness when they are given the opportunity to express their outrage via written messages instead," she writes. Indeed, where would I even begin to direct money or time to confront the issues invoked through #MeToo?

It's possible for #MeToo to rise from a meme into a social movement. There's a chance the stories accruing in my feed can begin to transform our culture into one where every woman can say without fear – and with certainty that she will both be believed and received in good faith – "me too." But for that to happen, we must put down our devices and talk to one another.

Essi Hempel - *Wired* - 18th October 2017

Molly Crockett is a trained neuroscientist with a PhD in experimental psychology who studies altruism, morality, and values-based decision-making in humans.

**Blood and Beauty on a Texas Exotic-Game Ranch**  
By Manny Fernandez, NEW YORK TIMES, Oct. 19, 2017

UVALDE, Tex. — On a ranch at the southwestern edge of the Texas Hill Country, a hunting guide spotted her cooling off in the shade: an African reticulated giraffe. Such is the curious state of modern Texas ranching, that a giraffe among the oak and the mesquite is an everyday sort of thing.

"That's Buttercup," said the guide, Buck Watson, 54.

In a place of rare creatures, Buttercup is among the rarest; she is off limits to hunters at the Ox Ranch. Not so the African bongo antelope, one of the world's heaviest and most striking spiral-horned antelopes, which roams the same countryside as Buttercup. The price to kill a bongo at the Ox Ranch is \$35,000.

Himalayan tahrs, wild goats with a bushy lion-style mane, are far cheaper. The trophy fee, or kill fee, to shoot one is \$7,500. An Arabian oryx is \$9,500; a sitatunga antelope, \$12,000; and a black wildebeest, \$15,000. "We don't hunt giraffes," Mr. Watson said. "Buttercup will live out her days here, letting people take pictures of her. She can walk around and graze off the trees as if she was in Africa."

The Ox Ranch near Uvalde, Tex., is not quite a zoo, and not quite an animal shooting range, but something in between.

The ranch's hunting guides and managers walk a thin, controversial line between caring for thousands of rare, threatened and endangered animals and helping to execute them. Some see the ranch as a place for sport and conservation. Some see it as a place for slaughter and hypocrisy.

The Ox Ranch provides a glimpse into the future of the mythic Texas range — equal parts exotic game-hunting retreat, upscale outdoor adventure, and breeding and killing ground for exotic species.

Ranchers in the nation's top cattle-raising state have been transforming pasture land into something out of an African safari, largely to lure trophy hunters who pay top-dollar kill fees to hunt exotics. Zebra mares forage here near African impala antelopes, and it is easy to forget that downtown San Antonio is only two hours to the east.

The ranch has about 30 bongo, the African antelopes with a trophy fee of \$35,000. Last fall, a hunter shot one. "Taking one paid their feed bill for the entire year, for the rest of them," said Jason Molitor, the chief executive of the Ox Ranch.

To many animal-protection groups, such management of rare and endangered species — breeding some, preventing some from being hunted, while allowing the killing of others — is not only repulsive, but puts hunting ranches in a legal and ethical gray area.

"Depending on what facility it is, there's concern when animals are raised solely for profit purposes," said Anna Frostic, a senior attorney with the Humane Society of the United States.

Hunting advocates disagree and say the breeding and hunting of exotic animals helps ensure species' survival. Exotic-game ranches see themselves not as an enemy of wildlife conservation but as an ally, arguing that they contribute a percentage of their profits to conservation efforts.

"We love the animals, and that's why we hunt them," Mr. Molitor said. "Most hunters in general are more in line with conservation than the public believes that they are."

Beyond the financial contributions, hunting ranches and their supporters say the blending of commerce and conservation helps save species from extinction.

Wildlife experts said there are more blackbuck antelope in Texas than there are in their native India because of the hunting ranches. In addition, Texas ranchers have in the past sent exotic animals, including scimitar-horned oryx, back to their home countries to build up wild populations there.

"Ranchers can sell these hunts and enjoy the income, while doing good for the species," said John M. Tomecek, a wildlife specialist with the Texas A&M AgriLife Extension Service.

Animal-rights activists are outraged by these ranches. They call what goes on there "canned hunting" or "captive hunting."

"Hunting has absolutely nothing to do with conservation," said Ashley Byrne, the associate director of campaigns for People for the Ethical Treatment of Animals. "What they're doing is trying to put a better spin on a business that they know the average person finds despicable."

A 2007 report from Texas A&M University called the exotic wildlife industry in America a billion-dollar industry.

**Blood and Beauty on a Texas Exotic-Game Ranch**  
By Manny Fernandez, NEW YORK TIMES, Oct. 19, 2017

UVALDE, Tex. — On a ranch at the southwestern edge of the Texas Hill Country, a hunting guide spotted her cooling off in the shade: an African reticulated giraffe. Such is the curious state of modern Texas ranching, that a giraffe among the oak and the mesquite is an everyday sort of thing.

"That's Buttercup," said the guide, Buck Watson, 54.

In a place of rare creatures, Buttercup is among the rarest; she is off limits to hunters at the Ox Ranch. Not so the African bongo antelope, one of the world's heaviest and most striking spiral-horned antelopes, which roams the same countryside as Buttercup. The price to kill a bongo at the Ox Ranch is \$35,000.

Himalayan tahrs, wild goats with a bushy lion-style mane, are far cheaper. The trophy fee, or kill fee, to shoot one is \$7,500. An Arabian oryx is \$9,500; a sitatunga antelope, \$12,000; and a black wildebeest, \$15,000. "We don't hunt giraffes," Mr. Watson said. "Buttercup will live out her days here, letting people take pictures of her. She can walk around and graze off the trees as if she was in Africa."

The Ox Ranch near Uvalde, Tex., is not quite a zoo, and not quite an animal shooting range, but something in between.

The ranch's hunting guides and managers walk a thin, controversial line between caring for thousands of rare, threatened and endangered animals and helping to execute them. Some see the ranch as a place for sport and conservation. Some see it as a place for slaughter and hypocrisy.

The Ox Ranch provides a glimpse into the future of the mythic Texas range — equal parts exotic game-hunting retreat, upscale outdoor adventure, and breeding and killing ground for exotic species.

Ranchers in the nation's top cattle-raising state have been transforming pasture land into something out of an African safari, largely to lure trophy hunters who pay top-dollar kill fees to hunt exotics. Zebra mares forage here near African impala antelopes, and it is easy to forget that downtown San Antonio is only two hours to the east.

The ranch has about 30 bongo, the African antelopes with a trophy fee of \$35,000. Last fall, a hunter shot one. "Taking one paid their feed bill for the entire year, for the rest of them," said Jason Molitor, the chief executive of the Ox Ranch.

To many animal-protection groups, such management of rare and endangered species — breeding some, preventing some from being hunted, while allowing the killing of others — is not only repulsive, but puts hunting ranches in a legal and ethical gray area.

"Depending on what facility it is, there's concern when animals are raised solely for profit purposes," said Anna Frostic, a senior attorney with the Humane Society of the United States.

Hunting advocates disagree and say the breeding and hunting of exotic animals helps ensure species' survival. Exotic-game ranches see themselves not as an enemy of wildlife conservation but as an ally, arguing that they contribute a percentage of their profits to conservation efforts.

"We love the animals, and that's why we hunt them," Mr. Molitor said. "Most hunters in general are more in line with conservation than the public believes that they are."

Beyond the financial contributions, hunting ranches and their supporters say the blending of commerce and conservation helps save species from extinction.

Wildlife experts said there are more blackbuck antelope in Texas than there are in their native India because of the hunting ranches. In addition, Texas ranchers have in the past sent exotic animals, including scimitar-horned oryx, back to their home countries to build up wild populations there.

"Ranchers can sell these hunts and enjoy the income, while doing good for the species," said John M. Tomecek, a wildlife specialist with the Texas A&M AgriLife Extension Service.

Animal-rights activists are outraged by these ranches. They call what goes on there "canned hunting" or "captive hunting."

"Hunting has absolutely nothing to do with conservation," said Ashley Byrne, the associate director of campaigns for People for the Ethical Treatment of Animals. "What they're doing is trying to put a better spin on a business that they know the average person finds despicable."

A 2007 report from Texas A&M University called the exotic wildlife industry in America a billion-dollar industry.

## Guggenheim Bilbao: el penúltimo icono

Anatxu Zabaltza - 18 oct 2017 - EL PAÍS

El Guggenheim llegó a España haciendo ruido: iba a ser el desembarco del deslumbrante Frank Gehry en su etapa madura. Durante los cinco años que duró su construcción, el arquitecto nacido en Toronto hablaba abiertamente de su "obra maestra", a pesar de que ya tenía el Premio Pritzker (1989). Fue esa audacia -y el convencimiento de sus clientes- lo que generó la confianza que le permitió cambiar la ubicación del edificio o monopolizar el presupuesto cultural de la ciudad con la certeza de que la inversión sería económica, social y políticamente rentable. El Guggenheim haría de Bilbao una urbe cosmopolita. Coronaría su reconversión de ciudad industrial a destino artístico-gastronómico. Iba a sacar a Bilbao de la introversión y el miedo (un posible atentado terrorista de ETA fue una amenaza constante durante la construcción del centro) para destacar la ciudad en el codiciado mapa de los destinos turísticos.

Seguramente por eso su director, Juan Ignacio Vidarte, habló de "efecto psicológico", antes de que se hablara del, ya tópico, "efecto Guggenheim". Cuando se cumplía un año de su inauguración, el número de visitantes -que hoy supera el millón anual- triplicaba la afluencia esperada. Para el año 2000, uno de cada tres ciudadanos del País Vasco lo había visitado. Por eso Vidarte hablaba de la recuperación de la autoestima. En realidad lo que se estaba rescatando era toda la ciudad. Con el saneamiento de la ría -y su reconversión de espacio industrial en espacio público- Bilbao se reordenó, se unió y se fortaleció.

De ese renacer urbano surgió la confusión, el juicio apresurado de que había sido el museo lo que había transformado la ciudad. Y de que, por lo tanto, una arquitectura rompedora e icónica podría tener ese efecto en otras metrópolis. No era cierto. Ningún edificio aislado puede transformar una ciudad. Pero sí coronó esa transformación, la comunicó, fue la guinda en el pastel del cambio. No su base, sino el toque final.

Hoy la transformación de Bilbao continúa. Sus dirigentes, capitaneados por el desaparecido alcalde Iñaki Azkuna, tuvieron la visión de extender esa transformación a barrios periféricos como Otxarkoaga o Basurto y de mantenerla viva con la creación de otros centros culturales como La Alhóndiga, que hoy lleva el nombre de ese alcalde. Bilbao ha aprendido la lección: una ciudad viva se transforma continua, pero no radicalmente. Lo hace sumando capas, manteniendo una convivencia entre lo que fue y lo que busca ser.

El "efecto Guggenheim", sin embargo, ha sembrado el mundo de epígonos del museo bilbaíno -en ocasiones del propio Gehry autoparodiándose a sí mismo como en el fallido proyecto para el aeropuerto de Venecia-. Por eso, el eco del Guggenheim desembocó en la puesta en cuestión de la arquitectura emblemática cuando, en lugar de revalorizar una ciudad, lo que hacía era endeudarla a largo plazo y dejar, como huella visible de ese mal cálculo, edificios ostentosos y vacíos que generan entre los ciudadanos todo menos autoestima.

Se ha llamado "efecto Guggenheim" a confiar la reconversión de un lugar a un único edificio. Lo hemos visto aflorar por la Península en proyectos como la interminable Ciudad de la Cultura de Santiago de Compostela, que acabó encogida y convertida en un pozo sin fondo del presupuesto de la Xunta de Galicia. No se trató solo de que el museo de Bilbao llegara antes, de que señalara un nuevo centro urbano y de que contara con una política de contenidos. Se trató, sobre todo, de que comunicó una realidad que existía -la transformación urbana de Bilbao- y no el deseo de esa transformación. Pero el efecto Guggenheim excedió el pequeño mundo de los ayuntamientos españoles. Hoy son muchas las exrepúblicas soviéticas que, como Azerbaiyán con el Heydar Aliyev de Bakú, han confiado a la "arquitectura estrella" más la comunicación de su transformación que la propia transformación real. Por eso la desaparecida Zaha Hadid hablaba del museo bilbaíno de Gehry como de una puerta abierta al riesgo. Por eso también, Jean Nouvel y Frank Gehry anunciaron la construcción de sucursales del Louvre y del Guggenheim en el golfo Pérsico.

## Cómo se evitan en Cuba las muertes por huracanes.

Fernando RAVSBERG, Público.es, LA HABANA - 10/10/2016

Tras el paso del huracán Matthew por el Caribe quedó patente la efectividad de la Defensa Civil Cubana. Mientras en las demás islas los muertos se cuentan por cientos y en los propios EEUU produjo una veintena de fallecidos, en Cuba las medidas de prevención permitieron pasar el ciclón sin una sola víctima mortal.

La Defensa Civil es una estructura gigantesca que va desde la dirección nacional hasta cada municipio. Solo en este siglo en Cuba han impactado 15 huracanes, produciendo 40 muertos, 20.000 millones de euros en pérdidas materiales y dañando 1,5 millones de viviendas. Apenas la trayectoria de un ciclón amenaza Cuba, se activa la defensa civil, los jefes nacionales, provinciales y municipales desempolvan sus uniformes verdeolivo y se ponen al frente de sus vecinos. El 90% de los miembros son civiles que durante el resto de año trabajan en sus profesiones pero adquieren un poder enorme apenas un huracán apunta a Cuba.

La primera fase es la informativa: todos los medios dedican largos espacios a informar detalladamente a la población sobre la dirección y características del huracán. Cuando se aproxima el ciclón se pasa a la fase de alerta, en la que comienzan los preparativos, y luego a fase de alarma. Durante la alerta se inicia la evacuación de quienes viven en la región afectada en viviendas poco seguras. Durante el último huracán la cifra superó las 600.000 personas pero en ocasiones anteriores ha llegado al millón. Puede parecer un esfuerzo fabuloso y lo es, aunque una buena parte de los evacuados solo caminan unos pasos y son recibidos por los vecinos que cuentan con casa más seguras.

La solidaridad es clave en la protección ciudadana pero no se deja al azar, cada familia sabe de antemano a que casa dirigirse. Estas viviendas se convierten en improvisados campamentos, con colchones en el suelo y la mesa del comedor llena de electrodomésticos que las familias acogidas traen consigo. Para los niños es casi una fiesta y a veces también para los adultos que pasan las horas jugando dominó a la luz de las velas. Quienes no tienen espacio en casa particulares son instalados en cualquier institución que pueda soportar los vientos, cines, escuelas, casa de la cultura e incluso en el Capitolio de La Habana. Al llegar las familias encuentran colchones, agua, alimentos, atención médica.

Los jefes de la Defensa Civil de cada zona disponen de todo lo que hay en su territorio, pueden utilizar los buses, camiones y maquinas herramientas de cualquier empresa. Eso les permite realizar evacuaciones de forma colectiva, evitando así las salidas en vehículos individuales y los atascamientos de tránsito, como los ocurridos en Nueva Orleans durante el huracán Katrina. Antes de la llegada de Matthew a Cuba, ya se habían preparado para la fase recuperativa, colocando alimentos, techos y postes eléctricos en las zonas que se suponía serían afectadas. Las brigadas de la compañía eléctrica y de constructores fueron trasladadas para que estuvieran cerca y llegaran más rápido.

Por otra parte la ciudadanía tiene ya una cultura de ciclones, todos los cubanos siguen atentamente los partes informativos y se evacúan de forma voluntaria. Son muy pocos los que se niegan a trasladarse a lugares seguros, en esos casos los miembros de la Defensa Civil terminan imponiendo su autoridad. Nadie puede quedar en zonas o viviendas peligrosas. Tal vez lesionen los derechos individuales de algunos, paradójicamente de los mismos a los que les salva la vida. El secreto del éxito de la Defensa Civil Cubana radica en no pensar en los costos de parar empresas, trasladar cientos de miles de personas, de la alimentación de los albergados y paralizar económicamente el país cuando es imprescindible. El éxito radica en priorizar por encima de todo la salvaguarda de la vida humana.

**Dalla Puglia al Pianeta, le sfide per un sistema alimentare sostenibile**

ANTONIA BATTAGLIA

Si è tenuto qualche giorno fa a Bruxelles il seminario europeo sulla sostenibilità alimentare, organizzato dalla Fondazione Barilla BCFN (Barilla Center for Food and Nutrition Foundation), che ha visto la partecipazione di rappresentanti della Commissione Europea, del Parlamento Europeo, delle più importanti ONG e di ricercatori di diversi

ambiti e paesi. Strutturata sui temi principali dello spreco alimentare e del suo impatto sulle risorse mondiali, dell'agricoltura sostenibile e delle sfide nutrizionali, la discussione ha fatto luce sullo stato di attuazione delle politiche mondiali in materia di alimentazione e produzione, tema che tocca direttamente l'Agenda 2030 per lo Sviluppo Sostenibile delle Nazioni Unite.

Gli obiettivi ONU per lo sviluppo sostenibile, Sustainable Development Goals, SDGs, sono un programma d'azione per le persone, il pianeta e la prosperità [...].

Il lavoro in materia di sostenibilità alimentare svolto dall'Economist Intelligence Unit insieme alla Fondazione Barilla ha prodotto un indice di sostenibilità (FSI, Food Sustainability Index) che appare innovativo perché mette in relazione tra di loro diversi indicatori per esaminare, alla luce di fattori quali ambiente, società ed economia, i progressi realizzati dai diversi paesi.

E si scopre che la Francia, con la sua risposta olisica e concreta contro lo spreco alimentare, è il paese leader nelle politiche alimentari. Fondamentale, a tal fine, è stata la legge del febbraio del 2016 che rende obbligatorio per i supermercati e centri commerciali fornire alle associazioni la merce non venduta, naturalmente nel rispetto dei limiti delle scadenze dei prodotti. L'Italia ha seguito qualche mese dopo, con una legge altrettanto ambiziosa finalizzata a favorire, a fini di solidarietà sociale, il recupero e la donazione di beni alimentari, farmaceutici e di altri prodotti in favore di soggetti che operano senza scopo di lucro.

Se le questioni di alimentazione e sostenibilità della produzione acquistano una centralità sempre crescente presso gli organi sovranazionali e le organizzazioni internazionali, esse rimangono ancora troppo marginali nelle discussioni politiche nazionali e vengono tuttora affrontate come temi di nicchia, quando invece emergenza alimentare, produzione del cibo e conseguenti politiche sociali rappresentano ambiti interconnessi di fondamentale importanza per un paese di origine e storia agricola come l'Italia. [...]

Ciò che è emerso in maniera preponderante dal seminario di Bruxelles è la necessità di far sì che la scienza e la ricerca possano al meglio sostenere, supportare e trainare le scelte politiche da adottare per creare nuovi modelli di sviluppo. [...]

L'agricoltura ha sofferto negli ultimi decenni di un peso decrescente nell'economia dei paesi industrializzati, e di conseguenza è stata oggetto di un diminuito livello di attenzione da parte dell'opinione pubblica e della classe politica. Tuttavia da alcuni anni le crisi economiche del mercato, la diminuzione dei tassi di crescita della produttività e l'emergere dei gravi problemi di distribuzione hanno riportato il settore agroalimentare al centro del dibattito internazionale. Per accompagnare i grandi fenomeni di cambiamento demografico, climatico, geopolitico ed economico che interessano in particolare l'area del Mediterraneo, l'agricoltura si riscopre elemento centrale, attraverso la scelta di un modello più sostenibile da attuare in armonia con i contesti sociali.

Come? Integrando le dimensioni sociale, ambientale, economica con ricerca e sviluppo. Cominciando in Italia, da subito, dalla culla dell'agricoltura italiana, la Puglia, regione che oggi si trova ad affrontare una sfida senza pari legata alla presenza della sindrome del disseccamento rapido degli ulivi, conosciuto con il nome del batterio *Xylella fastidiosa*.

Ai fini della promozione di un modello di agricoltura sostenibile, la ricerca su problematiche agricole come quelle che toccano gli ulivi pugliesi diventa quanto mai urgente ed emblematica. Il fenomeno appare tanto complesso quanto improcrastinabile è una risposta scientifica adeguata, che possa far luce sulle azioni future da intraprendere, poiché è la sopravvivenza dell'intera Regione, della sua identità e storia ad essere in gioco.

[...] Modificare l'olivicoltura da sostenibile, come lo è adesso in Puglia, ad industriale andrebbe contro il modello di sostenibilità sul quale si basano le scelte che anche l'Italia ha sottoscritto negli Obiettivi di Sviluppo Sostenibile: il super-intensivo appare incompatibile con il Salento e con la Puglia. L'ulivo non è solo una pianta importante in termini di produzione economica, ma un elemento paesaggistico ed identitario, turistico, con una forte valenza che va al di là del suo ruolo prettamente agricolo.

[...] Il valore della Medeterraneità e delle sue tradizioni focalizza il tema della riqualificazione del valore culturale della relazione uomo-alimentazione, e riporta al centro della discussione il valore delle persone e della terra in contrasto con le dominanti tendenze sociali, di stili di vita e alimentari. Il ruolo di un nuovo modello di agricoltura sostenibile e le scelte in materia di nutrizione e gestione dell'alimentazione e della sua produzione diventano più che mai centrali, chiave di volta per una nuova reinterpretazione del futuro. Dalla Puglia, emblema della sfida, al Pianeta.

Micromega, 16 ottobre 2017

**Tramonto e sfida**

Prima i francesi. Poi gli inglesi e i tedeschi. Infine gli italiani. L'Europa in crisi dà la parola agli elettori. Che si trovano di fronte al bivio: cambiare per ricominciare o sfasciare tutto.

MASSIMO CACCIARI

Esiste forse un'arte del saper tramontare. Essa consiste nel riconoscere e nell'esprimere nelle forme più mature i principi che hanno segnato vicende e destino di una cultura, e nel decidere quali, ancora non compresi, non ascoltati, possano valere come transito per un nuovo inizio. Fingere che tramonto non sia, fingere che antichi assetti e fondamenti tengano ancora, significa rendere infinita la notte. Meglio allora le sterili e funeree retoriche sulla "fine del mondo di ieri". Di te, Europa, racconta questa favola. La tua storia, dalla fine del Novecento tragico, e cioè dalla metà dell'altro secolo, è certamente quella della tua *dronizzazione*, dell'irreversibile fine della tua egemonia. La tua secolare guerra civile, attraverso la quale, e non malgrado essa, la tua egemonia si era realizzata, è stata risolta per sempre, e risolta "da fuori". Dunque, è "fuori" dai tuoi confini (ma quali mai sono i tuoi confini)? Quanto estraneo al tuo spirito è sempre stato il dio Termine! che è per sempre passato il *comando*, la sede o le sedi in cui potranno decidersi in ultima istanza le sorti di questo troppo errante pianeta. Ma hai saputo tramontare? Hai saputo interpretare il tramonto come passaggio a una possibile nuova età della tua storia? Oh, non basta gratificarsi con la leggenda che è cessata la guerra intestina! Le guerre avvengono tra volontà egemoniche, non per capriccio. E a quale egemonia mai avrebbe potuto aspirare qualsiasi tuo Stato dopo il 1945? In quale prospettiva di lungo, tormentato periodo si sarebbe invece potuto collocare il tuo tramonto? Il significato epocale dell'età che per te si apriva dopo la catastrofe poteva essere diversamente inteso se non come un esemplare *esperimento* di superamento dell'antica forma-Stato? Grande politica, grande progetto istituzionale, da avviarsi necessariamente su solide premesse economiche e finanziarie. Realismo dei padri fondatori. Ma realismo inficiato, almeno nella maggioranza di loro, da un'incerta coscienza dei suoi fini, e soprattutto da un pregiudizio non subito dichiarato, e tuttavia divenuto nel tempo sempre più esplicito e potente. Diciamola per immagini: non è concepibile costruzione più essenzialmente *politica* di un'unità dell'Europa. Come potrebbe mai un simile fine essere perseguito da un *homo monetarius*? In che consisteva, fin dalle origini, quel pregiudizio? Che regole e norme di carattere finanziario possedessero in se stesse la capacità di trasformarsi in fattori decisivi di unità politica, avessero in sé la virtù di eliminare conflitti e omogeneizzare situazioni, comportamenti, tradizioni.

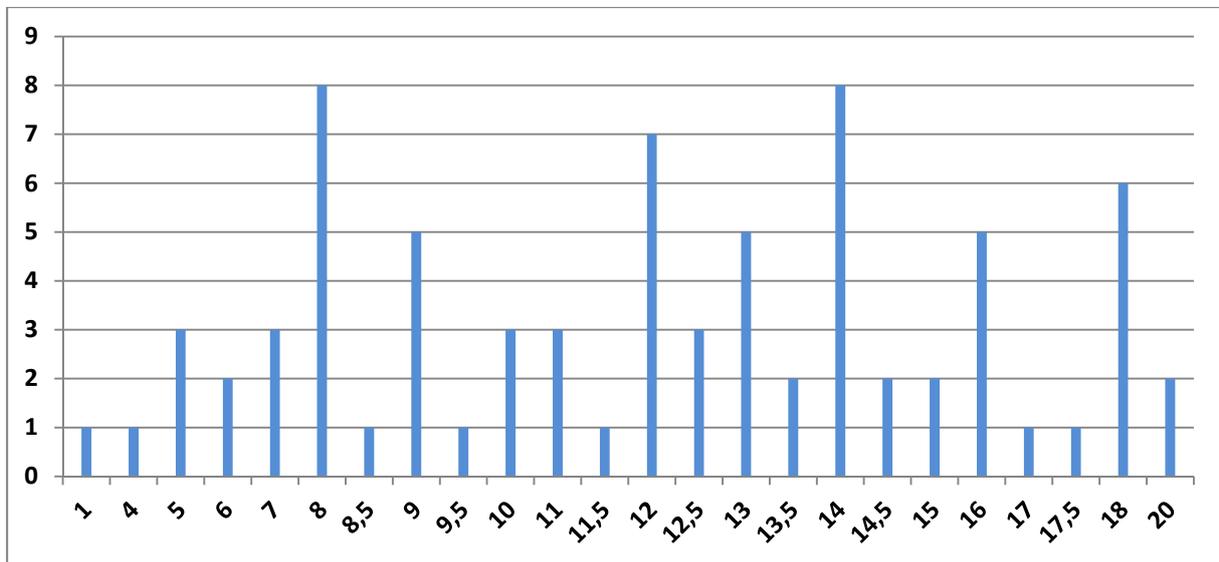
Non è certo l'unione monetaria la causa della crisi, lo è l'idea che essa possa sostenersi senza un bilancio federale, e cioè senza unione politica (come ha ben spiegato Andrea Boitani nel suo recentissimo "Sette luoghi comuni dell'economia"). Di più: lo è l'idea di agire attraverso norme economiche agitate come leggi di natura, della cui "bontà" tutti dovremmo essere persuasi come del teorema di Pitagora. *Reductio ad unum*, che è giunta infine a contraddire dalle fondamenta quel significato epocale che l'esperimento europeo pur conteneva nelle sue premesse, pur sembrava promettere: non una macro-statalità in cui il principio "la religione del principe sia quella dello Stato" venisse secolarizzato in "non avrai altro Signore che la politica economica decisa dal più forte", bensì una *confederazione*, fondata su principi di solidarietà e sussidiarietà, capace di gestire in quanto tale il debito pubblico dei diversi Paesi e di affrontare con strategie adeguate *ad hoc* le situazioni critiche che ciascuno di essi si trova ad attraversare. Un'area politico-economica in cui non si "costringe a entrare", come nei vecchi imperi, ma si accoglie e si coopera. Dalle nevi scandinave al canale di Sicilia. Utopie? Utopia è pensare che questa Unione europea, che assomma le antiche sovranità statuali a nuovi centralismi burocratici e a dogmatismi economicistici, possa far altro che sopravvivere al proprio stesso tramonto, rimandando e basta i conti col proprio significato, con l'idea in grado di reggerne la storia futura. Questa Europa ignora l'arte del vero tramonto, quello presago dell'alba, e si arrocca attorno a vecchi idoli di potenza. Non si può formare in essa un *civis* europeo, ma solo una moltitudine, in cui la "libertà" di ciascuno, del tutto formale, non dà vita ad alcun organismo politico. Così non c'è popolo, né Senato. Ci sono greggi insofferenti e pastori spregi di qualsiasi autorità. Un'Europa della conservazione o della reazione - a questa infelice scelta tra due forme di impotenza sembriamo oggi costretti. A un'Europa, cioè, dimentica della propria stessa ragione. La ragione, il *logos* europeo è infatti scoperta, "rivoluzione" continua, curiosità non vana per l'altro da sé. Non potrebbe questa sua voce originaria diventare genesi della sua attuale metamorfosi in reale *confederazione*? Questo è certo: che soltanto lungo questo cammino l'Europa potrà ancora assumere un significato universale, e che soltanto come autentica potenza *spirituale* essa potrà ancora contare politicamente nel futuro conflitto tra i grandi imperi.

## Répartition des notes

76 candidats  
Note maximale : 20  
Note minimale : 1  
Moyenne : 11,86  
Médiane : 12

### Distribution des notes :

Comprises entre 0 et moins de 5 : 2  
Comprises entre 5 et moins de 10 : 23  
Comprises entre 10 et moins de 14 : 24  
Comprises entre 14 et moins de 16 : 12  
Comprises entre 16 et 18 : 13  
Supérieures à 18 : 2



# Données statistiques

**Postes ouverts**

- Répartition par spécialité et par concours

Spécialités	Concours externes		Concours internes		Total
	Etat	Collectivités territoriales	Etat	Collectivités territoriales	
Archéologie	3	Aucune ouverture de postes	1	Aucune ouverture de postes	<b>4</b>
Archives	6*	2	1	1	<b>10</b>
Monuments historiques et inventaire	5	Aucune ouverture de postes	1	Aucune ouverture de postes	<b>6</b>
Musées	5**	4	1	2	<b>12</b>
Patrimoine scientifique, technique et naturel (PSTN)	Aucune ouverture de postes	2	Aucune ouverture de postes	1	<b>3</b>
<b>Total</b>	<b>19</b>	<b>8</b>	<b>4</b>	<b>4</b>	<b>35</b>

\*dont un poste pour le ministère des armées et un poste pour le ministère de l'Europe et des affaires étrangères

\*\*dont un poste pour la ville de Paris

## Inscriptions

	Concours Etat/Ville de Paris et concours Collectivités territoriales	Concours Etat/Ville de Paris seulement	Concours Collectivités territoriales seulement	Total
<b>Externes</b>	319	121	37	477
<b>Internes</b>	50	18	6	74
<b>Total</b>	369	139	43	551

- Répartition des candidats inscrits par âge, sexe et origine géographique

		Candidats inscrits au concours externes	Candidats inscrits au concours internes	Total
<b>Âge</b>	19			0
	20	1		1
	21	1		1
	22	24		24
	23	48		48
	24	58		58
	25	55		55
	26	42		42
	27	41		41
	28	29		29
	29	18	2	20
	30 à 34	76	10	86
	35 à 39	39	24	63
	40 à 44	22	17	39
	45 à 49	13	12	25
	50 à 54	6	7	13
	55 à 59	3	1	4
	60 et +	1		1
<b>Sexe</b>	Femmes	347	51	398
	Hommes	130	23	153
<b>Origine géographique</b>	Paris et région parisienne	304	31	335
	Autres régions	155	40	195
	Etranger	16	2	18
	Ultramarins	2	1	3
<b>Total</b>		477	74	551

L'âge est exprimé en années révolues au 1<sup>er</sup> janvier de l'année du concours.

L'origine géographique est indiquée en fonction de l'adresse communiquée par le candidat sur son dossier de candidature.

## Épreuves écrites

Les moyennes non précisées correspondent à des situations individuelles.

- **Candidats présents aux épreuves d'admissibilité**

	Inscrits	Présents aux trois épreuves écrites	Taux de présence
<b>Externes</b>	477	289	60,59%
<b>Internes</b>	74	47	63,51%
<b>Total</b>	551	336	60,98%

- **1<sup>ère</sup> épreuve écrite : épreuve de dissertation générale (concours externes)**

<b>Dissertation générale (concours externes)</b> <small>(sujet choisi au moment de l'épreuve)</small>	Nombre de candidats	Moyenne
Histoire européenne	51	<b>9,04</b>
Histoire de l'art européen	192	<b>9,78</b>
Histoire des institutions et de l'administration françaises	17	<b>11</b>
Archéologie préhistorique et historique européenne	25	<b>8,95</b>
Ethnologie	7	<b>9,50</b>
Sciences de la nature et de la matière	10	<b>8,50</b>

- **1<sup>ère</sup> épreuve écrite : épreuve de note établie à partir d'un dossier à caractère culturel (concours internes)**

<b>Note (concours internes)</b>	Nombre de candidats	Moyenne
Note établie à partir d'un dossier à caractère culturel	47	<b>10,18</b>

- **2<sup>ème</sup> épreuve écrite : épreuve scientifique de commentaire et d'analyse de plusieurs documents (concours externes et internes)**

<b>Options scientifiques</b> (option choisie par les candidats au moment de l'inscription)	<b>Nombre de candidats</b>	<b>Moyenne</b>
Archéologie et histoire de l'art et des civilisations de l'Europe des périodes paléolithique et mésolithique	3	<b>10,16</b>
Archéologie et histoire de l'art et des civilisations de la France de la période néolithique et des âges des métaux	11	<b>10,45</b>
Archéologie historique de la France de l'époque gallo-romaine jusqu'à la fin du XVIII <sup>e</sup> siècle	5	<b>10,40</b>
Archéologie et histoire de l'art et des civilisations du monde gréco-romain jusqu'au Ve siècle après J.-C.	28	<b>9,26</b>
Histoire de l'art et des civilisations du Moyen Âge européen et de Byzance du V <sup>e</sup> siècle au XV <sup>e</sup> siècle	28	<b>8,82</b>
Histoire de l'art et des civilisations de l'Europe du XV <sup>e</sup> siècle à la fin du XVIII <sup>e</sup> siècle	100	<b>7,71</b>
Histoire de l'art et des civilisations dans le monde occidental de la fin du XVIII <sup>e</sup> siècle à nos jours	90	<b>8,15</b>
Archéologie et histoire de l'art et des civilisations de l'Égypte antique	7	<b>7,42</b>
Archéologie et histoire de l'art et des civilisations du Proche-Orient antique	3	<b>12</b>
Archéologie et histoire de l'art et des civilisations du monde islamique des origines à nos jours	7	<b>8,21</b>
Archéologie et histoire de l'art et des civilisations de l'Inde et du monde indianisé des origines à nos jours	3	<b>9,83</b>
Archéologie et histoire de l'art et des civilisations de l'Extrême-Orient (Chine, Japon, etc.) des origines à nos jours	6	<b>10,83</b>
Archéologie et histoire de l'art et des civilisations de l'Afrique des origines à nos jours	3	<b>13,25</b>
Archéologie et histoire de l'art et des civilisations de l'Océanie des origines à nos jours	3	<b>10,5</b>
Archéologie et histoire de l'art et des civilisations des Amériques amérindiennes des origines à nos jours	7	<b>10,35</b>
Ethnologie européenne	2	<b>8,00</b>
Histoire des techniques et patrimoine industriel	13	<b>8,88</b>
Patrimoine et sciences de la nature	6	<b>9,91</b>
Documents d'archives du Moyen Âge à nos jours (concours externes)	13	<b>11,12</b>
Histoire des institutions françaises (concours internes)	9	<b>11,11</b>

- **3<sup>ème</sup> épreuve écrite : épreuve de langue ancienne ou de langue vivante étrangère (concours externes et internes)**

<b>Langues</b> (langue choisie par les candidats au moment de l'inscription)	<b>Nombre de candidats</b>	<b>Moyenne</b>
Allemand	38	<b>9,34</b>
Anglais	142	<b>9,46</b>
Arabe	2	<b>9,5</b>
Chinois	Pas de candidat	
Espagnol	59	<b>8,61</b>
Italien	40	<b>11,02</b>
Japonais	1	
Russe	1	
Grec ancien	7	<b>10,28</b>
Hébreu ancien	1	
Latin	45	<b>10,06</b>

<b>SEUILS D'ADMISSIBILITÉ</b>
-------------------------------

Les seuils d'admissibilité retenus par le jury ont été de :

- 97 points pour le concours externe Etat / Ville de Paris et 96,5 points Collectivités territoriales, soit respectivement une moyenne de 12,12 sur 20 et 12,06 sur 20.
- 94 points pour le concours interne Etat / Ville de Paris et 95 points pour le concours interne Collectivités territoriales, soit respectivement une moyenne de 11,75 sur 20 et de 11,87 sur 20.

Le nombre total de personnes autorisées à se présenter aux épreuves orales, à l'issue des épreuves écrites, s'est établi à : 60 externes + 16 internes =76

## Épreuves orales

Les moyennes non précisées correspondent à des situations individuelles.

### Concours externes

- **Épreuve de spécialité professionnelle**

Les candidats inscrits dans deux spécialités professionnelles doivent présenter deux épreuves orales de spécialité professionnelle.

Spécialité	Nombre de candidats	Moyenne
Archéologie	3	11,66
Archives	7	15,71
Monuments historiques et inventaire	18	12,97
Musées	43	11,76
Patrimoine scientifique, technique et naturel	4	11,75

- **Épreuve d'entretien avec le jury**

Les candidats inscrits dans une ou deux spécialités professionnelles ne présentent qu'une épreuve d'entretien avec le jury.

Spécialité(s)	Nombre de candidats	Moyenne
Archéologie	2	15
Archives	7	14,42
Monuments historiques et inventaire	4	14,75
Monuments historiques et inventaire-musées ou musées - monuments historiques et inventaire	13	13,53
Monuments historiques - archéologie - musées	1	
Musées	29	15,56
Patrimoine scientifique, technique et naturel	4	16

- **Épreuve de langue vivante étrangère**

Langues	Nombre de candidats	Moyenne
Allemand	8	12,25
Anglais	26	12,38
Espagnol	13	12,30
Italien	13	12,34

## Concours internes

- **Épreuve d'entretien avec le jury  
(Épreuve de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle)**

Les candidats inscrits dans une ou deux spécialités professionnelles ne présentent qu'une épreuve d'entretien avec le jury.

Spécialité(s)	Nombre de candidats	Moyenne
Archives	3	14,33
Monuments historiques et inventaire	2	15,5
Monuments historiques et inventaire-musées ou musées - monuments historiques et inventaire	4	11,62
Musées	5	12,9
Musées-PSTN ou PSTN-musées	2	16

- **Épreuve de langue vivante étrangère**

Langues	Nombre de candidats	Moyenne
Allemand	4	10,75
Anglais	9	9,55
Espagnol	1	
Italien	2	14

## LAUREATS\*

\*Y compris lauréats provenant des listes complémentaires

Les moyennes non précisées correspondent à des situations individuelles.

- **Répartition des lauréats par spécialité**

Spécialités	Concours externes		Concours internes		Total
	Etat	Collectivités territoriales	Etat/Ville de Paris	Collectivités territoriales	
Archéologie	3	Spécialité non ouverte	0	Spécialité non ouverte	3
Archives	6**	1	1	1	9
Monuments historiques et inventaire	5	Spécialité non ouverte	2	Spécialité non ouverte	7
Musées	5***	5	1	2	13
Patrimoine scientifique, technique et naturel	Spécialité non ouverte	2	Spécialité non ouverte	1	3
<b>Total</b>	19	8	4	4	35

\*\*dont 1 poste pour le ministère des armées et 1 poste pour le ministère de l'Europe des affaires étrangères

\*\*\* dont 1 poste pour la Ville de Paris

- **Répartition des lauréats des concours externes par sujet de dissertation générale choisi à la 1ère épreuve écrite**

Dissertation générale (concours externes)	Nombre de lauréats
Histoire européenne	2
Histoire de l'art européen	12
Histoire des institutions et de l'administration françaises	8
Archéologie préhistorique et historique européenne	3
Ethnologie	1
Sciences de la nature et de la matière	1

- **Lauréats des concours internes**

Note (concours internes)	Nombre de lauréats
Note établie à partir d'un dossier à caractère culturel	8

- Répartition des lauréats par option scientifique

Options scientifiques	Nombre de lauréats concours externes	Nombre de lauréats concours internes	Total
Archéologie et histoire de l'art et des civilisations de l'Europe des périodes paléolithique et mésolithique			
Archéologie et histoire de l'art et des civilisations de la France de la période néolithique et des âges des métaux	2	-	2
Archéologie historique de la France de l'époque gallo-romaine jusqu'à la fin du XVIII <sup>e</sup> siècle	-	1	1
Archéologie et histoire de l'art et des civilisations du monde gréco-romain jusqu'au V <sup>e</sup> siècle après J.-C.	3	1	4
Histoire de l'art et des civilisations du Moyen Âge européen et de Byzance du V <sup>e</sup> siècle au XV <sup>e</sup> siècle	4	-	4
Histoire de l'art et des civilisations de l'Europe du XV <sup>e</sup> siècle à la fin du XVIII <sup>e</sup> siècle	4	-	4
Histoire de l'art et des civilisations dans le monde occidental de la fin du XVIII <sup>e</sup> siècle à nos jours	4	2	6
Archéologie et histoire de l'art et des civilisations de l'Égypte antique			
Archéologie et histoire de l'art et des civilisations du Proche-Orient antique			
Archéologie et histoire de l'art et des civilisations du monde islamique des origines à nos jours			
Archéologie et histoire de l'art et des civilisations de l'Inde et du monde indianisé des origines à nos jours			
Archéologie et histoire de l'art et des civilisations de l'Extrême-Orient (Chine, Japon, etc.) des origines à nos jours			
Archéologie et histoire de l'art et des civilisations de l'Afrique des origines à nos jours	1	-	1
Archéologie et histoire de l'art et des civilisations de l'Océanie des origines à nos jours			
Archéologie et histoire de l'art et des civilisations des Amériques amérindiennes des origines à nos jours			
Ethnologie européenne			
Histoire des techniques et patrimoine industriel	1	2	3
Patrimoine et sciences de la nature	1	-	1
Documents d'archives du Moyen Age à nos jours (concours externes)	7	-	7
Histoire des institutions françaises (concours internes)	-	2	2
<b>Total</b>	<b>27</b>	<b>8</b>	<b>35</b>

## Détail des notes obtenues par les lauréats des concours externes

- **Épreuve de spécialité professionnelle**

Spécialité	Nombre de lauréats	Moyenne
Archéologie	3	11,66
Archives	7	15,71
Monuments historiques et inventaire	5	17,9
Musées	10	14,65
Patrimoine scientifique, technique et naturel	2	12,5

- **Épreuve d'entretien avec le jury**

Spécialité(s)	Nombre de lauréats	Moyenne
Archéologie	3	12
Archives	7	14,42
Monuments historiques et inventaire	5	17,2
Musées	10	17,2
Patrimoine scientifique, technique et naturel	2	18

- **Épreuve de langue vivante étrangère**

Langues	Nombre de lauréats	Moyenne
Allemand	4	13,75
Anglais	10	12,95
Espagnol	6	16
Italien	7	15,07

## Détail des notes obtenues par les lauréats des concours internes

- **Épreuve d'entretien avec le jury**  
(Épreuve de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle)

Spécialité(s)*	Nombre de candidats	Moyenne
Archives	2	16
Monuments historiques et inventaire	2	17,75
Musées	3	13,83
PSTN	1	

- **Épreuve de langue vivante étrangère**

Langues	Nombre de candidats	Moyenne
Allemand	3	12,66
Anglais	2	8
Espagnol	1	
Italien	2	14

## Récapitulatif général

- **Concours externes**

	<b>Hommes</b>	<b>Femmes</b>	<b>Total</b>
<b>Inscrits</b>	130	347	477
<b>Présents aux 3 épreuves écrites</b>	66	223	289
<b>Admissibles</b>	16	44	60
<b>Lauréats</b> (y compris lauréats provenant des listes complémentaires)	7	20	27

- **Concours internes**

	<b>Hommes</b>	<b>Femmes</b>	<b>Total</b>
<b>Inscrits</b>	23	51	74
<b>Présents aux 3 épreuves écrites</b>	14	33	47
<b>Admissibles</b>	5	11	16
<b>Lauréats</b> (y compris lauréats provenant des listes complémentaires)	3	5	8

- **Concours externes et internes**

	<b>Hommes</b>	<b>Femmes</b>	<b>Total</b>
<b>Inscrits</b>	143	398	541
<b>Présents aux 3 épreuves écrites</b>	80	256	336
<b>Admissibles</b>	21	55	76
<b>Lauréats</b> (y compris lauréats provenant des listes complémentaires)	10	25	35

- **Concours Etat/Ville de Paris**

	<b>Externe</b>	<b>Interne</b>	<b>Total</b>
<b>Postes</b>	19	4	23
<b>Inscrits</b>	440	68	508
<b>Présents aux 3 épreuves écrites</b>	278	43	321
<b>Admissibles</b>	56	15	71
<b>Lauréats</b> (y compris lauréats provenant des listes complémentaires)	19	4	23

- **Concours territoriaux**

	<b>Externe</b>	<b>Interne</b>	<b>Total</b>
<b>Postes</b>	8	4	12
<b>Inscrits</b>	356	56	412
<b>Présents aux 3 épreuves écrites</b>	208	35	243
<b>Admissibles</b>	49	11	60
<b>Lauréats</b> (y compris lauréats provenant des listes complémentaires)	8	4	12

## Profils des lauréats

### **Âge moyen des lauréats (au 1<sup>er</sup> janvier de l'année du concours)**

Concours externes : 26,6 ans

Concours internes : 39 ans

### **Formation initiale des lauréats**

Comme les années précédentes, tous les lauréats des concours externes ont une formation initiale d'un haut niveau, sensiblement supérieure aux exigences réglementaires du concours en matière de diplôme (licence ou diplôme équivalent), et beaucoup ont une double formation.

Les lauréats des concours internes ont également un haut niveau de formation universitaire alors que réglementairement ils ne sont soumis à aucune condition de diplôme.

# Remerciements

La publication du présent rapport a été réalisée sous la direction de Monsieur Philippe Barbat, directeur de l'Institut national du patrimoine, assisté de Madame Sophie Seyer, secrétaire générale, de Monsieur Olivier Nicolaïdis, responsable du service des concours, et Madame Annick Le Meur, son adjointe.

L'Institut national du patrimoine remercie l'ensemble des membres du jury pour leur collaboration, notamment Madame Françoise Banat-Berger, présidente du jury, et Monsieur Richard Dagonne, vice-président du jury, ainsi que Mesdames et Messieurs les correcteurs et examinateurs spécialisés et correcteurs et examinateurs spécialisés de langues.